Honoré d'Urfé, *L'Astrée -* Troisième partie - Format Microsoft Word.  
Version fonctionnelle basée sur l'édition de 1621   
(*Deux visages de* L'Astrée*,* https://astree.univ-rouen.fr).  
L'original se trouve à la Watkinson Library, Trinity College, Hartford, CT, E.-U.  
(PQ 1707.U7).

**L'Astrée d'Honoré d'Urfé  
Troisième partie**

**Livre 7**

Édition de 1619, 254 verso.  
Édition de Vaganay, III, p. 343.

[ III, 7, 265 recto ]

  Adamas, qui désirait grandement de contenter toute la belle et honorable troupe qui était en sa maison, et de satisfaire particulièrement à la promesse qu'il avait faite à ces belles bergères qui l'avaient supplié d'aller en leur hameau pour faire le sacrifice du remerciement, soudain que le jour fut venu, donna ordre à faire partir les Sacrificateurs avec les animaux et autres choses nécessaires, et pour faire avertir tous ceux des hameaux voisins afin qu'ils y

[ III, 7, 265 verso ]

pussent assister. Et cependant qu'il ordonnait toutes ces choses, la belle Daphnide et toutes ces étrangères et honnêtes bergères finirent de s'habiller, et incontinent après se mirent toutes ensemble en chemin pour s'en aller au petit pas au lieu où le sacrifice devait être fait. Alexis entre toutes était la plus interdite, car d'abord que, sortant du logis, elle jeta les yeux sur la rivière de Lignon et qu'elle aperçut le lieu de sa dernière demeure, il lui sembla que ce voyage tant hors de son espérance n'était point véritable, mais en songe seulement. Il est vrai que quand elle eut descendu une partie de la colline avec Astrée, et que Hylas par ses discours l'eut cent fois éveillée, et qu'enfin elle reconnut que ce n'était pas un songe mais un véritable voyage, elle se trouva si pleine de contentement que chacun le pouvait lire en ses yeux et en son visage. Astrée d'autre côté, qui ne pouvait désirer un plus grand bonheur que d'être auprès de cette Druide déguisée, et par qui le visage de Céladon lui était si naïvement représenté, s'en allait si contente et satisfaite qu'ayant presque oublié les traverses que la fortune lui avait données par le passé, elle se disait maintenant la plus heureuse bergère de Lignon. Et parce qu'Adamas lui avait fait entendre que ce soir il voulait loger avec Phocion, et que Léonide et Alexis y seraient aussi, elle en donna avis au vieux Pasteur afin qu'il se préparât à bien recevoir ses hôtes, et à donner tel ordre en sa maison qu'ils n'y reçussent point d'incommodité. Et d'autant qu'Alcidon, Daphnide,

[ III, 7, 266 recto ]

et sa troupe devaient loger dans celle de Lycidas, ce fut lui qui, laissant cette troupe, se mit devant pour en porter les nouvelles, cependant qu'au petit pas, ils s'en allaient chantant et discourant pour tromper la longueur du chemin.  
  Calidon qui avait le souvenir si présent de la cruelle réponse qu'Astrée lui avait faite, n'ayant plus la hardiesse de s'approcher d'elle, et toutefois ne pouvant celer son déplaisir, ni son extrême affection, marchant quelques pas devant elle, ne se put empêcher de soupirer ces vers :

SONNET,  
Que de l'aimer, c'est assez de   
récompense.

Pourquoi faut-il l'aimer, puisqu'elle est insensible,   
Ou n'a nul sentiment que pour s'armer le cœur   
Contre un fidèle Amant de nouvelle rigueur,  
À tout autre pouvoir se rendant invincible ?   
  
Pourquoi faut-il l'aimer, puis qu'il est impossible  
De pouvoir par Amour en être le vainqueur,   
Ni gagner son esprit par peine ou par longueur,   
Et qu'y perdre le temps, c'est l'espoir infaillible ?

[ III, 7, 266 verso ]

Mais pourquoi ne l'aimer si telle est sa beauté   
Que de ne l'aimer point, ce serait lâcheté,  
Et que de la quitter n'est plus en ma puissance ?   
  
Mais c'est perdre le temps, la peine et le souci.   
Peut-être Amour vaincra, que s'il n'advient ainsi,   
N'est-ce assez de l'aimer pour toute récompense ?

  Hylas qui était auprès de lui, et qui ne pouvait approuver cette opiniâtre affection, soudain que Calidon eut achevé, chanta à haute voix ces vers :

Villanelle.  
Change d'humeur qui s'y plaira,   
Jamais Hylas ne changera.

I.  
Ceux qui veulent vivre en servage,   
Peuvent comme esclaves mourir,   
Hylas jamais n'a pu souffrir   
Que l'on lui fît un tel outrage !   
Change d'humeur qui s'y plaira,   
Jamais Hylas ne changera.

[ III, 7, 267 recto ]

II.  
Il est certain, Hylas vous aime.   
Mais savez-vous, belle Alexis,   
De son amour quel est le prix ?   
Le prix d'Amour, c'est l'Amour même !  "   
Change d'humeur qui s'y plaira,   
Jamais Hylas ne changera.

III.  
Languir auprès d'une cruelle,   
C'est un bien maigre passe-temps ;   
Et c'est en quoi je ne m'entends.   
Il vaut mieux être infidèle :  
Change d'humeur qui s'y plaira,   
Jamais Hylas ne changera.   
  
IV.  
Mais pour ne le trouver étrange,   
Qu'égale entre nous soit la loi :   
Comme je vous aime, aimez-moi,   
Et me changez si je vous change.  
Change d'humeur qui s'y plaira,  
Jamais Hylas ne changera.   
  
V.  
Ainsi d'une si douce vie  
Nul de nous ne se lassera,

[ III, 7, 267 verso ]

Parce que celui changera   
Qui premier en aura l'envie.  
Change d'humeur qui s'y plaira,   
Jamais Hylas ne changera   
  
VI.  
Et si jamais je vous en blâme,   
Que je puisse mourir d'amour,   
Ou bien que j'aime quelque jour  
Longuement une laide femme.   
Change d'humeur qui s'y plaira,   
Jamais Hylas ne changera.

  Chacun se mit à rire de la chanson d'Hylas, et parce que Stilliane, qui marchait avec Carlis et Hermante assez près de lui, avait écouté attentivement ce qu'il avait dit : - Il me semble, Hylas, lui dit-elle, que ceux qui vous accusent d'être inconstant vous font un grand outrage, puisque jamais homme ne fut plus constant que vous êtes, d'autant que, dès la première fois que je vous vis, vous étiez de la même opinion que je vous retrouve. - Que voulez-vous, ma vieille maîtresse, que je vous dise ? C'est de la misère de notre siècle qu'il faut que je me plaigne, puisque les hommes et les femmes sont de si peu d'esprit qu'ils ne savent reconnaître cette vérité ! - Voilà, dit-elle en souriant, une mauvaise récompense pour le bon office que je vous rends, vous me nommez votre vieille maîtresse,

[ III, 7, 268 recto ]

et ne savez-vous, Hylas, qu'il n'y a rien qui  "  
offense plus une femme que de l'appeler vieille ?  " - Je le crois, répondit Hylas, mais je ne sais qu'y faire, le long temps qu'il y a que nous nous connaissons est cause de cette injure. Daphnide qui parlait avec le sage Adamas, oyant rire ceux qui étaient auprès de Hylas et désireuse de savoir que c'était, le demanda à Diane qui était assez près d'elle, et lui en ayant dit le sujet : - Il faut avouer, dit Daphnide, que son humeur est la plus agréable que l'on puisse rencontrer, et que l'on le peut nommer l'unique en son espèce, et je crois que toute cette troupe serait bien marrie de le perdre. Mais, belle bergère, dites-moi je vous supplie, depuis quand est-il parmi vous, et qu'est-ce qui l'y a fait venir, et qui l'y arrête ? Diane alors lui répondit : - Il y peut avoir quatre ou cinq Lunes qu'il vint, et je crois que de vous dire ce qui l'arrête ici, il est superflu. Puis, Madame, que vous le pouvez assez imaginer connaissant son humeur comme vous faites. Mais pour l'occasion qui le nous a amené, je ne pense pas que personne le sache que lui seul ; ce n'est pas qu'il soit fort caché ni retenu à raconter tout ce qui lui est arrivé, mais c'est qu'ayant plusieurs fois commencé ou il a été interrompu, ou le temps lui a manqué. Et je m'assure, Madame, que pour peu que vous fassiez semblant de le désirer, il ne fera pas difficulté de vous le dire, puisqu'il croit être bien autant obligé à ceux qui le veulent écouter que lui sauraient être ceux auxquels il raconte ses fortunes ! - Je pense, ajouta

[ III, 7, 268 verso ]

Daphnide, que ce ne serait point un mauvais divertissement, s'il nous voulait entretenir, et que le chemin en serait beaucoup moins ennuyeux. Mais pour en venir à bout, il faut que cette belle Druide, dit-elle montrant Alexis, le lui commande. Alexis qui s'ouït nommer, et qui prit garde au signe que faisait Daphnide de la main, pour ne point montrer qu'elle fût trop attentive à parler avec Astrée, lui demanda si elle voulait quelque service d'elle, et sachant par Diane ce qu'elle désirait : - Je m'assure, Madame, dit Alexis, que personne n'y a plus de pouvoir que vous. Et toutefois, puisqu'il vous plaît de me le commander ainsi, je m'en vais faire preuve de celui que j'y puis ; et lors relevant la voix : - Mon serviteur, lui dit-elle, je deviens jalouse ! - Il y a peu d'occasion de l'être, répondit Hylas. - L'occasion, ajouta Alexis, y est très grande, car outre que le visage de ces belles étrangères ne m'en donne que trop,   
" encore savez-vous bien que ce n'est pas sans   
" raison si l'on soupçonne de larcin celui qui a accoutumé  
" de dérober. - Vous voulez dire, répondit Hylas en souriant, que j'ai accoutumé de dérober les cœurs de celles qui me voient, et vous craignez que je n'en fasse de même de celui de ces nouvelles bergères. Mais n'ayez peur, ma belle Maîtresse, car il peut bien être que je ferai ce larcin ; toutefois, encore que je prenne le leur, je vous promets que pour cela elles n'auront pas le mien, et qu'il sera tout à vous. - Cette assurance, répliqua Alexis, me plaît fort. Mais, mon serviteur, ce n'est pas ce que je veux

[ III, 7, 269 recto ]

dire : j'entends qu'elles sont belles, et que vous faites gloire d'aimer toutes celles qui ont de la beauté. Hylas alors s'approchant d'Alexis : - Je vois bien, ma Maîtresse, lui dit-il, que vous ne savez pas encore de quelle sorte j'aime. Il faut que vous sachiez que je m'y gouverne tout ainsi qu'un marchand bien avisé : lorsqu'il fait dessein d'acheter quelque chose, il regarde combien elle peut valoir, et puis amasse de tous côtés l'argent qui lui est nécessaire pour égaler ce prix. J'en fais de même : car lorsque j'entreprends d'aimer une Dame, je   
regarde incontinent quelle est sa beauté, car, comme   "   
vous savez, ce qui donne le prix aux femmes, ce n'est  "   
que la seule beauté, et soudain je fais un amas d'Amour en mon âme, égal au prix et à la valeur qui est en elle. Et lorsque j'aime, je vais dépendant cet amas d'Amour, et quand je l'ai tout employé au service de celle pour qui je l'avais amassé, il ne m'en reste plus pour elle, et faut, si je veux aimer, que j'aille ailleurs chercher une nouvelle beauté pour faire un autre amas d'amour, si bien qu'en cela mon argent et mon amour se ressemblent bien fort. Je veux dire que l'un et l'autre, quand je les ai dépendus, je ne les ai plus ! Vous auriez donc quelque raison de craindre, ma maîtresse, si jamais je n'avais aimé ces nouvelles bergères. Mais il y a longtemps que j'ai dépendu tout l'amas que j'avais fait pour leur beauté, et qu'il n'y en a plus en moi pour elles. - Mais, mon serviteur, ajouta Alexis, les marchands qui sont riches, encore qu'ils aient une fois vidé leurs bourses, ils ne laissent

[ III, 7, 269 verso ]

de les remplir pour acheter la seconde fois ce que la première ils n'auraient pu avoir. - Or, reprit Hylas, c'est en quoi, ma maîtresse, ces riches marchands et moi ne sommes pas semblables. Car eux par deux et trois fois reprennent et renouent leurs marchés, voire s'ils n'ont pas l'argent, l'empruntent sur leur crédit. Mais moi, jamais plus je n'y reviens lorsque la première fois j'ai manqué de l'acheter ! - Voilà, dit Daphnide en souriant, la plus belle façon d'aimer dont j'aie jamais ouï parler ! - Il est vrai, dit Alexis, mais elle n'est pas tant à mon avantage que je désirerais bien, car j'ai peur que vous n'ayez bientôt dépendu l'amour que vous avez amassée pour moi, et lors vous ne m'aimerez plus. - Il est certain, répondit froidement Hylas, que si je l'avais toute employée, vous n'en devriez jamais espérer en moi ; mais il est du tout impossible ; parce que, quand je fais cet amas d'amour, je le rends égal à la beauté que je veux aimer, et la vôtre étant infinie, vous devez croire que le monceau est grand de l'amour que j'ai mis ensemble pour l'égaler ! - J'en serai bien aise, répondit Alexis, car ce me serait bien du regret de vous perdre vous estimant comme je fais, et cela me fait vous supplier, si de fortune il n'y en avait pas un si grand monceau que vous le figurez, que vous rabatissiez un peu de votre dépense afin que votre provision durât davantage. J'aime mieux que vous m'aimiez un peu moins que si vous imitiez ceux qui dépendent en un jour ce qui leur pourrait suffire pour tout un an ! - Ma Maîtresse, dit-il incontinent, si vous

[ III, 7, 270 recto ]

n'avez que ce souci, vivez seulement en repos, car je vous assure que j'en ai tant que j'ai de quoi vous aimer plus longtemps que je ne vivrai ! - Mais, mon serviteur, puisque vous avez tant d'amour pour moi, dit Alexis, encore me semble-t-il, que vous devriez désirer que j'en eusse autant pour vous, afin que cette Amour ne fût point boiteuse ! - Vous dites fort bien, reprit Hylas, et c'est en quoi je suis bien empêché, si vous me dites ce qu'il faut faire, vous verrez que je le désire pour le moins autant que je vous aime. - Je ne doute point, ajouta Alexis, de cette bonne volonté ; mais puisqu'il est ainsi, il faut que vous en cherchiez  
les moyens : J'ai toujours ouï dire que ce qui donne le plus  "   
d'amour, c'est la connaissance de la chose aimable. Comment  "  
voulez-vous que je vous aime si je ne vous connais point,  
ou pour le moins si je ne sais de vous que fort peu ?   
Le trésor caché ne sert à rien pour  "  
le faire estimer ; vos actions sans doute,  "  
vous pourraient rendre estimable si elles étaient sues, c'est pourquoi il me semble que si vous désirez que je vous aime, vous devez être curieux de me faire savoir votre vie. Et maintenant que le temps est si propre, et que vous aurez une si belle audience, vous ne devez pas en perdre l'occasion ! - Et quoi, ma Maîtresse, dit Hylas, tout ce long discours que vous avez fait, n'a-ce été que pour ce sujet ? Il ne fallait que me faire signe que vous le vouliez, vous eussiez vu que mon affection est encore plus grande que votre curiosité. Et quoique je tienne ces maximes fausses en amour, qu'il faille connaître

[ III, 7, 270 verso ]

avant que d'aimer, aussi bien que toutes les autres que Silvandre va proposant, si ne veux-je manquer de vous dire tout ce que je sais de moi, seulement pour vous obéir. Et lors, Adamas l'ayant fait mettre au milieu de toute la troupe, chacun demeura attentif à l'écouter, et pour le mieux ouïr, ils se pressaient si fort autour de lui qu'ils se marchaient presque sur les pieds. Et lors voyant qu'ils faisaient tous un grand silence, il commença de cette sorte :

HISTOIRE  
De Criséide et d'Hylas.

"  IL est certain que l'ignorance a   
" cela de propre qu'elle fait blâmer  
" plusieurs choses qui d'elles-mêmes sont louables.  
" Je l'ai reconnu maintes fois, depuis que je suis parmi les bergers de cette rivière de Lignon, où les fausses maximes de Silvandre sont tellement suivies que vous diriez, ma maîtresse, quand il parle, que c'est un Oracle, et que les Dieux seraient bien offensés si l'on ne croyait tout ce qu'il dit ! Et cette erreur est tellement enracinée dans l'opinion de tous ceux de ce rivage qu'il semble que ce soit un crime de lèse-majesté en Amour que d'y contredire. Mais moi qui ne m'arrête pas à l'opinion mais à la vérité, et qui ne me laisse guère vaincre aux paroles sans les raisons, j'ai toujours

[ III, 7, 271 recto ]

voulu suivre ce que cette raison m'a montré se devoir faire : y a-t-il  
quelqu'un qui puisse blâmer l'expérience, puisqu'elle est "  
mère et nourrice de la prudence ? Et toutefois, parlez à "  
Silvandre et à ceux qui sont de sa secte, ils vous maintiendront au péril de leur vie que ces expériences sont vicieuses, et qu'il faut, comme coquilles, depuis qu'on est attaché à un rocher, ne s'en séparer jamais ! Voire "  
comme si les Dieux ne nous avaient pas donné le jugement "  
pour discerner des choses bonnes, celles qui sont  "  
meilleures, et la volonté qui est toujours portée  "  
de son naturel et par la raison à celles qui sont les plus parfaites.  "  
Ces considérations seront s'il vous plaît devant vos yeux, ma Maîtresse, quand vous verrez que j'en ai quelquefois aimé que j'ai changé après pour d'autres, sans que cela vous puisse faire craindre que je vous laisse jamais pour quelque autre, puisqu'il est impossible que je trouve quelque chose qui vaille mieux.   
  Vous n'avez pas été la première, ma belle maîtresse, qui avez désiré d'entendre la suite étrange de mes fortunes. Il y en a eu plusieurs qui ont eu cette curiosité, et même en cette troupe, et à qui, en diverses fois, j'en ai dit une grande partie. Or je sais bien que ce que vous désirez savoir de moi, c'est ce que vous ne pouvez apprendre de nul autre qui soit ici, car pour le reste, ces causeuses bergères à qui je l'ai déjà raconté, vous le diront à loisir, si déjà elles ne l'ont fait. Et pource je ne vous dirai pas que je suis originaire de Camargue, que j'y commençai

[ III, 7, 271 verso ]

mon apprentissage auprès de Carlis, et le finis en Stilliane, qui me firent quitter le lieu de ma naissance, tant j'étais nouveau en ce métier, ni que, suivant ma fortune, je parvins à Lyon, après avoir aimé par les chemins la belle Aimée, la folâtre Floriante et la triste Cloris. Je me tairai aussi qu'y étant arrivé, j'entrevis Circène et que j'en fus pris d'Amour, et que, si cette affection naquit dans le Temple, elle mourut aussitôt que j'en sortis, pour revivre quelque temps après, laissant cependant la place à la charitable Palinice, et celle-là à la courtoise Parthénopé, puis à la malicieuse Dorinde et à la glorieuse Florice. Mais parce que Florice est la dernière de toutes celles que j'ai nommées, je suis contraint de commencer mon discours où cette Amour prit fin pour vous faire mieux entendre ce que vous désirez savoir de ma vie.   
  Périandre, très honnête Chevalier et qui était passionnément amoureux de Dorinde, pour lui complaire, fut cause de me faire perdre la bonne volonté de Florice : En me dérobant, quoique mon ami, quelques lettres qu'elle m'avait écrites, et que depuis, Dorinde, pour se venger d'elle et de moi, fit voir, la malicieuse qu'elle est, à Théombre, mari de Florice, et desquelles il conçut un si grand soupçon qu'il l'emmena hors de la ville, me faisant perdre par cet éloignement le bien de la voir, et peu de  
" temps après, le désir de la revoir. Car, ma Maîtresse, je  
" vous avoue librement que tout ainsi que mon Amour  
" prend naissance par les yeux, de même

[ III, 7, 272 recto ]

meurt-il aussitôt que par la vue je ne le puis  "  
plus nourrir, suivant cette très véritable maxime,  "  
Qui est loin des yeux, l'est aussi du cœur. Et cet  "  
autre, Qui ne sait oublier, s'en aille. Or le séjour  "  
de Florice hors de la ville fut d'une Lune, terme assez long pour voir naître et mourir en moi une douzaine de diverses Amours ! Mais quand le temps de son éloignement n'eût pas été si long, l'occasion qui se présenta n'eût été que trop suffisante de me la faire oublier. Toutefois, il ne faut point que je me vante, encore que la perte ou le changement d'une amitié n'ait guère accoutumé de me faire désespérer ayant toujours eu une certaine résolution et grandeur de courage qui ne m'a jamais laissé abattre sous une trop grande tristesse pour un semblable accident, si fus-je bien empêché de moi-même quand Florice partit, et plus encore quand je vis que son séjour était si long . Car il est certain que je n'ai jamais approuvé ces Amours qui se nourrissent de la pensée et de l'imagination. Et parce que je me souvins qu'étant petit enfant, lorsque par mégarde je m'étais brûlé le doigt, ceux qui avaient le soin de ma conduite me le faisaient rapprocher du feu, et, comme s'ils eussent voulu faire brûler la brûlure même, me contraignaient de l'y tenir jusques à ce que les larmes m'en venaient aux yeux. Je pensais qu'Amour  "  
étant ainsi qu'on dit un feu qui m'avait  "  
brûlé, il fallait chercher un autre feu, et, pour "  
guérir de ma première brûlure, en faire presque  "  
une nouvelle. Cette résolution fut cause que  "  
partout où je savais qu'il y avait quelque belle "

[ III, 7, 272 verso ]

" Dame, je m'y en allais pour m'y rebrûler. Enfin  
" le Ciel qui ordinairement favorise les desseins qui sont justes, me fit rencontrer le feu qui m'était nécessaire.   
  Un soir je me trouvai sans autre dessein que de laisser passer le reste du jour près du Pont de l'Arar, dans la place qui le touche et qui découvre d'un bout à l'autre de ce Pont. Et de fortune y jetant les yeux, j'aperçus venir au grand trot trois chariots découverts, chacun tiré par six chevaux ; et parce que c'était un équipage que nous n'avions guère accoutumé, je me mis en lieu commode pour les voir passer. Dans chacun il y avait quatre Dames vêtues tout autrement que les nôtres, leurs robes étaient volantes, leurs manches si étroites que la forme du bras paraissait, le bas de la robe sans plis et tellement coupé sur le corps que la rondeur du ventre se discernait, leurs fraises grandes et à gros bouillons, dont les bords brillaient tout à l'entour de petites paillettes d'or, leurs cheveux fort relevés par le devant, hormis quelques-uns qui étaient frisés et qu'elles laissaient nonchalamment tomber sur le visage. Au haut de la coiffure, par le derrière, était attachée une gaze qui allait accompagnant le corps aussi bas que la robe, comme aussi les doubles manches qui, larges et ouvertes, s'avalaient jusques en terre. Cet habit inconnu à mes yeux me donna une extrême curiosité de les bien considérer. Et de fortune, la première sur qui je jetai les yeux me les retint tant que je la pus voir : Elle était dans le premier chariot en la place la plus honorable,

[ III, 7, 273 recto ]

ses cheveux étaient entre blonds et châtains, son teint si beau qu'il faisait honte au satin le plus blanc, l'œil et le sourcil noir, mais l'œil si vif qu'il perçait d'un seul coup jusques au centre du cœur, sa bouche si rouge qu'on l'eût jugée du plus vif corail qui se trouve, le cou un peu long, mais si blanc, si rond et si uni, qu'il semblait une colonne d'albâtre, et qui, s'approchant de la gorge, s'allait élargissant peu à peu d'une si juste proportion qu'il faisait juger l'embonpoint de tout le reste du corps. Sa fraise qui était ouverte en laissait la vue, et d'une partie du sein aussi, dont un curieux mouchoir cachait le reste, et toutefois, par mégarde ou à dessein, bien souvent il s'entrouvrait ou s'élevait selon le branle du chariot, et laissait passer l'œil curieux quelquefois bien avant, pour lui donner, comme je crois, plus de désir de voir le reste par la vue de ce qui lui était permis. Pour sa taille, la robe volante la cachait, et le chariot empêchait que la hauteur pût être bien reconnue ; toutefois, par ce qui s'en voyait l'on pouvait juger qu'elle n'était ni grande ni petite. Quant à sa main, que de temps en temps elle sortait du gant pour relever les cheveux qui lui tombaient sur les yeux, elle paraissait telle que rien ne se pouvait égaler à la blancheur du visage qu'elle seule.   
  Or jugez, Madame, si cette beauté pouvait être vue sans être aimée, aussi fut-ce le feu où je brûlai toutes mes autres brûlures, mais de telle sorte qu'en oubliant Circène, Palinice, Dorinde, et Florice même, je me donnais entièrement

[ III, 7, 273 verso ]

à celle-ci. Peut-être trouverez-vous étrange qu'étant dans un chariot et ne faisant que passer, je pusse remarquer tant de particularités en cette belle : mais il faut se souvenir que je la regardais avec plus de deux yeux, car, outre les miens, j'avais encore ceux d'Amour, qu'il me prêta, afin que je pusse bien voir cette merveille ! Et ne faut pas croire ce que Silvandre  
" allègue bien souvent, que l'Amour est aveugle ;   
" car au contraire, ceux qui voient avec ses yeux   
" percent les habillements, et voient à travers la  
" robe les beautés qui sont cachées à tous les autres. Mais encore sembla-t-il que cet Amour eût un grand dessein sur moi à ce coup, parce que ce fut lui sans doute, qui pour donner plus de loisir de me servir de ses yeux et des miens, fit accrocher quelques charrettes qui venaient de mon côté, pour passer sur le pont, aux roues de ce bienheureux chariot ; tant y a que, quand il s'en alla, il était plus chargé que quand il vint parce qu'il emporta mon cœur de plus.  
  - Vous riez, Silvandre, dit Hylas, interrompant le fil de son discours, et je connais bien que vous voulez dire qu'il n'était guère plus chargé au partir qu'à l'abord. Contentez-vous que mon cœur, tout léger que vous l'estimez, est aussi pesant que le vôtre ! - Je ne sais pas cela, dit Silvandre, mais si fais bien que pour peu que le chariot qui emportait votre cœur allât rudement, il en sortit bientôt, car il n'a guère accoutumé de demeurer en une place. - Voilà, continua Hylas, la même opinion de Périandre, lorsqu'il me

[ III, 7, 274 recto ]

trouva appuyé sur le banc où je m'étais retiré pour voir passer ces étrangères. Ce bon ami me voyant à moitié hors de moi se douta à peu près de mon mal, et s'approchant doucement : - Courage, me dit-il, Hylas, vous guérirez aussi bien de celle-ci que des autres. Je lui répondis d'un visage tout renfrogné, - Périandre, vous vous moquez de moi, mais si vous saviez la grandeur de mon mal, vous en auriez pitié, quoique je vous avoue qu'il vient d'Amour. - Ah ! mon ami, me répliqua-t-il, il ne faut qu'avoir bon cœur, ce n'est pas la première fois que vous avez eu cette même maladie sans en mourir ! - Il est vrai, dis-je, mais en ce temps-là je savais qui me faisait le mal, et maintenant je l'ignore. - Comment, reprit Périandre en souriant, vous êtes amoureux, et ne savez de qui ? - Il est ainsi que vous le dites, lui répondis-je. Or considérez si à cette fois Amour ne m'a pas bien attrapé ! - Que vous aimiez, dit-il, je le crois, mais que vous ne sachiez qui vous aimez, encore qu'en toute autre chose je vous estime véritable,  
toutefois en celle-ci, je suis incrédule. Et s'il  "  
est vrai, je tiens que celle-ci est l'une de ces choses  "  
qui sont plus aisées à faire, qu'à persuader ni  "  
à croire. - Que vous le croyiez ou non, dis-je en  "  
soupirant, cela n'empêche pas que je ne sois l'homme du monde le plus possédé d'une amour inconnue. - Et y a-t-il longtemps, me dit-il, que vous avez ce bizarre mal ? - Un peu plus, lui répondis-je, qu'il y a que nous en parlons. À cette réponse, Périandre se mit à rire, et puis, se moquant de moi et me mettant une main sur l'épaule :

[ III, 7, 274 verso ]

- Et bien, mon ami, me dit-il, si ce mal s'envieillit, je veux payer les Médecins ! Et à ce mot, il s'en voulut aller, mais le retenant par la cape, je lui dis comme par reproche : - Est-ce cela toute l'aide et toute la consolation que je dois attendre de l'amitié que vous m'avez promise ? - Et que puis-je pour vous, me dit-il, si vous ne savez qui vous a fait le mal dont vous vous plaignez ? - Encore, répliquai-je, m'y pouvez-vous aider me faisant avoir connaissance de celle que j'adore. - Vous vous moquez de moi, dit-il, aussi bien que de votre mal ! Comment voulez-vous que je la connaisse mieux que vous ? - Et quoi,   
" repris-je alors, ne voit-on pas ordinairement que  
" les personnes saines disent aux malades quelle est  
" leur maladie, et y trouvent et rapportent les   
" remèdes que ceux qui ont le mal ne peuvent ni savoir, ni trouver ? Ah Périandre ! si vous m'aimiez comme vous dites, vous ne me refuseriez pas l'assistance que vous me devez. Alors il me répondit : - Que voulez-vous, Hylas, que je vous dise ? Je crois sur ma foi que vous êtes devenu fol !- Je suis fol ? lui dis-je, or oyez si c'est folie d'aimer ce que j'adore. Celle pour qui je meurs ne cède en beauté à la même Déesse d'Apelle, elle a plus de grâce que les Grâces mêmes ! Et si l'Amour n'avait le bandeau sur les yeux, sans doute Amour brûlerait d'Amour pour elle ! Mais il est vrai que je ne sais qui elle est. - En ce dernier point, me répliqua-t-il, gît votre folie. Mais où l'avez-vous vue ? - Ô Dieux ! lui dis-je, n'êtes-vous pas bien aveugle de ne voir point le Soleil quand il éclaire ? N'avez-vous

[ III, 7, 275 recto ]

point vu ces chariots qui ne font que de passer ? Dans le premier était celle que j'aime, et que je ne connais point. - Si c'est celle-là, me dit-il incontinent, saches, mon ami, que tu es prisonnier d'une prisonnière ; Gondebaud, notre Roi, les a prises delà les Alpes, et les envoie ici pour marque de sa victoire.   
  J'appris ainsi qui était cette belle étrangère. Et s'il n'eût été si tard, j'eusse dès ce soir même essayé de la voir, mais le remettant au matin, je me retirai en mon logis si tourmenté que je ne reposai de toute la nuit. Je sortis du lit au même temps que le jour parut. Et parce que Périandre m'avait promis que nous irions de compagnie au Palais pour nous trouver lorsque ces étrangères iraient au Temple, attendant qu'il vînt, je pris un miroir pour prendre avis de lui comme ce jour-là je m'habillerais. Cent fois je passai les mains dans mon poil, tantôt pour le relever, et tantôt pour le friser ; et cent fois il me sembla qu'il ne se voulait tenir si bien que de coutume ; cent fois je mis et remis ma fraise, et je rattachai de tant de sorte mes jarretières que le jarret m'en faisait mal ; et laissai tous ceux qui étaient autour de moi à m'accommoder le reste de mon habit. Mais enfin quand je revins au miroir, je pris garde que mes cheveux paraissaient un peu trop dorés, et parce que c'est une  "   
chose à laquelle il se faut bien prendre garde de ne  "  
donner point une mauvaise impression aux  "  
femmes la première fois qu'elles nous voient ; "  
et que je sais qu'encore que ce soit sans raison, elles  "  
craignent le poil de la couleur du mien, je

[ III, 7, 275 verso ]

me chargeai la tête de tant de poudre de Chypre que de loin elle semblait mieux la tête d'un Meunier que celle d'Hylas, et Périandre m'y surprenant demeura longtemps à me considérer en ce travail, avant que je l'aperçusse. Enfin je levais de fortune la tête, et haussant les yeux je vis qu'il s'en souriait. - Périandre, lui dis-je, vous n'êtes pas bon ami, puisqu'au lieu de m'aider et d'avoir pitié de mon mal, vous vous moquez de ce que je vous dis. - Tant s'en faut que je m'en moque, dit-il, qu'au contraire je l'admire, et ne puis penser que ce mal duquel vous vous plaignez soit véritable, si ce n'est qu'Amour se soit voulu venger de vous, vous faisant éprouver en vous-même ce que vous n'avez  
" pu croire en autrui. - Et de quoi, dis-je, ai-je  
" été tant incrédule ? - Qu'il se puisse trouver, dit-il,  
" une affection si grande qu'elle puisse effacer  
" tous les autres soins, sinon ceux qui la touchent ou qui dépendent d'elle ! - Vous avez raison, lui dis-je, mais si m'avez-vous toujours vu désireux de plaire à celles que j'ai aimées. Et parce que, quand je mettrais ensemble toutes les amours que j'ai eues pour celles que j'ai jusques ici affectionnées, elles ne sauraient égaler la seule affection que je porte à celle-ci seule. Vous ne devez trouver étrange que j'emploie aussi plus de peine et plus de soin que pour toutes les autres, sachant assez que les premières impressions qu'elles reçoivent sont malaisément effacées. Et d'autant qu'en lui tenant ce discours, je ne laissais de m'habiller et agencer le plus soigneusement qu'il m'était

[ III, 7, 276 recto ]

possible. - Encore, me dit-il, faut-il mettre une fin à cette curiosité, autrement nous y arriverons quand elles seront parties. Et lors me prenant par la main, il me détacha presque par force de mon miroir, et me contraignit de le suivre au Palais où était logée cette belle étrangère, et où nous n'eûmes guère attendu que nous les vîmes sortir, se tenant par les mains deux à deux, pour s'en aller au Temple.   
  J'étais si attentif à les voir passer devant nous, et à bien remarquer celle qui m'avait blessé, que Périandre, pour se moquer de moi, me vint dire à l'oreille : - Prenez garde que celle que vous aimez si fort ne passe sans que vous la reconnaissiez ! - Si mes yeux, lui répondis-je, avaient fait cette faute, je les arracherais du lieu où ils sont pour n'être plus trompé de cette sorte. - Je ne le dis pas sans raison, répliqua-t-il en souriant, car je suis le plus trompé homme du monde si elle n'est déjà passée. - Est-il possible, repris-je incontinent, et ne vous moquez-vous point de moi ? Et à ce mot, sans attendre sa réponse, je m'avançai devant toutes afin de les revoir repasser une autre fois, mais je connus bien qu'il ne l'avait dit que pour me mettre en peine, parce que peu après je vis venir celle que j'attendais, la dernière de toutes, accompagnée de tant de beautés qu'elle attirait les yeux de chacun sur elle. Cette seconde vue me ravit de telle sorte que je ne sais ce que je devins. Seulement je me ressouviens que quand elle passa au-devant de moi je ne me pus empêcher de dire avec un grand soupir :

[ III, 7, 276 verso ]

- Voilà la plus belle de toutes. Et de fortune il advint que de toutes ces étrangères, il n'y avait qu'elle seule qui entendît le langage des Gaulois, de sorte que je l'obligeai aux dépens des autres, sans toutefois aussi les  
" désobliger, parce qu'il n'y eut qu'elle qui m'entendît, d'autant  
" que quelque mine qu'une femme en fasse, c'est  
" une plaie presque incurable que le mépris  
" qu'on fait de sa beauté, et au contraire, de  
" toutes les flatteries qui plaisent le plus aux femmes,  
" il n'y en a point qui leur soit plus agréable que  
" celles qui touchent leur beauté ; parce que   
" jamais leurs jugements ne démentent les paroles  
" qui en sont dites pour avantageuses qu'elles  
" soient. Le Temple était assez éloigné du Palais, et toutefois je trouvai le chemin si court que je ne pensais pas en avoir fait la moitié lorsque nous y arrivâmes. Mais ce que je trouvai de plus étrange, ce fut de voir achever si promptement le sacrifice qui y fut fait qu'à peine pensais-je qu'il fût bien commencé, lorsque j'ouïs les dernières paroles qui permettent de s'en aller, et cela d'autant que je recevais un contentement si extrême de voir cette belle étrangère que je n'ôtai jamais les yeux de dessus elle tant que le sacrifice dura. Et parce que ces belles Dames n'étaient pas sans curiosité non plus que nous, elles ne s'amusaient pas tant à leurs dévotions qu'elles ne donnassent quelquefois le temps à leurs yeux de faire une ronde parmi le temple. Mais il n'arriva jamais que cette belle étrangère tournât les yeux vers moi qu'elle ne rencontrât les miens attachés

[ III, 7, 277 recto ]

sur son visage.  
  Diane alors en souriant : - Encore faut-il, dit-elle, Hylas, que je vous interrompe pour vous faire prendre garde que vous n'aviez point de raison de blâmer Vesta et la Bonne Déesse, lorsque la vénérable Chrisante vous défendit et à tout le reste des bergers d'assister aux sacrifices qui leur sont faits par les Vestales, puisque les  "  
Temples sont pour prier les Dieux, et non pas  "   
pour faire l'amour à celles que l'on aime. - Encore n'est-ce pas sans raison, répondit Hylas, que je m'en suis plaint, puisqu'il me semble que les Dieux ne doivent pas trouver mauvais que nous fassions en terre ce qu'ils font eux-mêmes dans les Cieux. Et sans attendre que Diane répliquât, il reprit son discours de cette sorte :  
  Le sacrifice étant fini, elles s'en retournèrent au même ordre qu'elles étaient venues. Mais de fortune, au sortir du Temple qui est relevé comme vous savez de plusieurs degrés, cette belle qui regardait ailleurs faillit une des dernières marches, et à cause des souliers qu'elles portent, qui sont d'excessive hauteur, ne pouvant se retenir elle tomba, mais toutefois sans se faire mal. J'y accourus incontinent, comme celui qui avait toujours les yeux sur elle. Et la prenant par le bras, je la relevai, avec tant de contentement pour moi que je tins pour bien employée toute la peine que j'avais eue le reste du jour, lui ayant pu rendre ce petit service, qui fut la première connaissance que, depuis, elle me confessa avoir eue de ma bonne volonté. Et cela a été cause que depuis, en toutes mes autres affections,

[ III, 7, 277 verso ]

j'ai observé de ne laisser jamais perdre une occasion, pour petite qu'elle  
" soit, de servir celles que j'ai aimées, ayant appris de là, qu'en  
" imitant les bons maîtres d'escrime, il vaut mieux   
" tirer plusieurs coups, encore qu'ils ne soient pas  
" tous mortels, que d'attendre tout un jour pour  
" en faire un seul, parce que celui est bien ignorant  
" en ce métier qui ne sait se défendre d'un  
" coup. Mais quand il en tombe une grêle, et que  
" pêle-mêle l'un n'attend pas l'autre, il est presque  
" impossible que quelqu'un ne porte et ne fasse effet. Je dis ces choses particulièrement pour Silvandre qui est bien si glorieux qu'il ne voudrait pas faire un moindre service à sa maîtresse que de lui sauver la vie, lui semblant que les autres qui sont plus petits ne méritent d'être mis en compte.   
  Silvandre, pour ne l'interrompre, ne voulait point répondre, mais voyant que chacun avait les yeux tournés sur lui et que Diane même le regardait comme attendant quelque chose de lui, il crut d'être obligé de lui dire : - J'avoue, Hylas, et désavoue en partie ce que tu viens de dire de mon humeur. Car tant s'en faut que je ne voulusse faire un moindre service à ma Maîtresse que de lui sauver la vie qu'au contraire je prie Tautatès que l'occasion ne s'en présente point afin qu'elle ne soit jamais touchée, ni mon cœur aussi, d'une si grande et si fâcheuse appréhension ! Mais j'avoue bien que ces petits services, qui même ne méritent point d'avoir tel nom mais seulement d'être appelés des soins, qui autrement n'étant point faits s'appelleraient

[ III, 7, 278 recto ]

nonchalances, ne sont pas dignes d'être mis au compte que tu fais,  
puisque les plus grands doivent être effacés de la mémoire  "   
de celui qui les a rendus. Et crois-moi, Hylas,  "  
qu'à quelque compte que l'Amant vienne de ses "  
services avec celle qu'il aime, c'est un signe  "  
très assuré qu'il se lasse de la servir, et qu'il lui tarde  "  
de n'avoir achevé le prix fait qu'il a commencé.  " - Et quoi donc, reprit Hylas en branlant la tête, on doit perdre la mémoire d'un long service ? Et pourquoi faut-il donc les rendre,  "  
puisque les choses passées, et desquelles on ne se  "  
ressouvient point, il vaudrait autant qu'elles n'eussent  "  
point été. Sois certain, Silvandre mon ami, que tu trouveras force femmes qui s'accorderont à cette ordonnance,   
parce que l'ingratitude qui leur est naturelle est pour les  "  
bienfaits reçus, la mère de l'oubli. Mais ayant  "  
toujours cru que c'était vivre en personne de  "  
peu de jugement que de vivre sans compte, je remarque  "  
de telle sorte les services que je leur rends, que, si elles font semblant de ne s'en souvenir point ou de n'y prendre pas garde, je les leur dis et redis si souvent qu'elles sont bien sourdes si enfin elles ne les entendent ! Aussi, pour dire la vérité, je pense que si tes services méritaient autant que les miens, tu ne les donnerais pas à si bon marché, ou pour mieux dire, tu ne les voudrais pas perdre si inutilement ! Car quant à moi je tiens que les moindres que je rends méritent une très grande récompense. - Si je ne savais, répondit Silvandre en souriant, que tu es de l'île de Camargue, je penserais te voyant faire

[ III, 7, 278 verso ]

si grand cas de si peu de chose, que tu fusses né dans une certaine contrée des Gaules où les habitants ont trois conditions qui ne semblent pas être fort éloignées de ton humeur. - Et quelles sont-elles ? ajouta Hylas. - Je ne les voulais pas dire, reprit Silvandre, mais puisque tu me presses, il faut que tu les saches. La première, c'est qu'ils sont riches de peu de bien, l'autre, docteurs de peu de savoir, et la dernière, glorieux de peu d'honneur. Hylas voulut répondre à moitié en colère, mais l'éclat de rire que fit toute la troupe au commencement l'en empêcha. Et après, quand il voulut reprendre la parole, Silvandre le devança et lui dit en souriant : - Il suffit, Hylas, que je te déclare n'avoir point dit ces paroles pour la Province des Romains où tu es né. Mais si tu te penses être obligé à quelque ressentiment, je te permets de bon cœur d'en dire autant ou plus du lieu de ma naissance quand il te plaira. - Ne doute point, reprit incontinent Hylas, que si le lieu duquel tu parles ne m'était autant inconnu qu'à toi-même, je ne demeurerais pas muet à cette reproche, et avec plus de vérité que tu n'as pas fait ! Et toutefois, sans savoir quelle est cette contrée malheureuse, on peut aisément juger qu'elle ne doit guère rapporter que des ronces et des chardons, puisqu'elle a produit un esprit si épineux et si mordant que le tien. À quoi Silvandre n'ayant voulu répondre pour ne le distraire point davantage de la continuation de son discours, après s'être tu quelque temps, il reprit ainsi la parole :   
  La coutume de l'ancienne ville de Lyon, qui

[ III, 7, 279 recto ]

est de caresser et d'honorer grandement les étrangers, étant très religieux en l'observation des lois de l'hospitalité, fut cause qu'Amasonte, tante de Périandre, quelques jours après l'arrivée de ces belles étrangères, s'enquit de ceux qui les avaient en garde s'il était permis de les visiter. Et ayant appris que le Roi l'aurait très agréable, elle ne manqua point de s'y en aller pour leur offrir toute sorte d'assistance et de service. Elle avait une jeune fille nommée Orsinde qui n'était point désagréable. Cette fille, dès la première fois, demeura si satisfaite de ces Dames, et Amasonte aussi, que depuis elles y retournèrent fort souvent. Et de fortune, la plus étroite amitié qu'elles contractèrent fut avec cette belle qui m'avait su si bien surprendre. Et cela, comme je crois, outre les autres perfections qui l'avantageaient par-dessus toutes ses compagnes, fut à cause qu'elle parlait le langage des Gaulois aussi bien que si elle eût été élevée en ces contrées. Périandre m'ayant averti de ces particularités, je lui dis qu'il fallait en toute sorte faire que cette bonne tante nous y donnât l'entrée, sans que même elle sût notre dessein. Et nous étant séparés en cette résolution, ce même jour, Périandre, dînant avec sa tante, feignit d'être grandement curieux de savoir des nouvelles de ces étrangères, et s'enquérait fort particulièrement quelle était leur façon de vivre, quelle leur civilité et leur courtoisie. À quoi Amasonte et Orsinde ayant répondu avec beaucoup de paroles avantageuses et toutefois véritables, il feignit un

[ III, 7, 279 verso ]

extrême désir de les voir et de parler à elles. - Si vous voulez, répondit Orsinde, vous en venir avec ma mère, vous pourrez satisfaire aisément à votre curiosité. - Il est vrai, reprit Amasonte, si toutefois il est permis aux hommes de les visiter, et c'est de quoi je ne me suis point encore enquise. Mais je vous promets que demain je les irai voir, et je saurai d'elles et de ceux qui les gardent s'il y a des hommes qui y soient encore allés, et si cela est, l'entrée ne vous en sera pas plus défendue qu'à eux. Et d'effet, la bonne tante n'oublia nullement sa promesse, car le lendemain elle sut que chacun les pouvait visiter, d'autant que le Roi ne craignait point que personne les pût enlever les ayant si fort éloignées du lieu de leur naissance. Cette nouvelle, lorsque Périandre me la dit, ne me fut point désagréable, comme vous pouvez penser, et moins encore lorsque je sus que le lendemain, après dîner, elles avaient résolu de l'y conduire. Tout ce jour-là fut si long à mon impatience que plus de cent fois je demandai quelle heure il était me semblant que le Soleil allait beaucoup plus lentement que de coutume. Je n'eus pas moins d'inquiétude toute la nuit, ni le matin plus de patience, jusques à ce que je vis approcher l'heure que Périandre devait aller au Palais Royal. Là de fortune je mesurai de telle sorte le temps que quand ils approchèrent de la porte, j'y arrivais d'un autre côté. Et feignant que ce fût par rencontre, je demandai à Périandre où il allait. Il me répondit froidement qu'il se laissait conduire à sa mère (c'est ainsi qu'il

[ III, 7, 280 recto ]

nommait Amasonte). Elle, prenant alors la parole, me dit que si j'étais bon ami, je ne laisserais pas aller Périandre seul en cette occasion. - Je ne m'enquiers, lui répondis-je, où ce peut-être, puisque vous le commandez, et que c'est pour le service de mon ami ! Et disant ces paroles, je pris Orsinde sous les bras. Périandre se pouvait à peine empêcher de rire, voyant combien je me montrais ignorant de ce voyage et la promptitude avec laquelle j'avais pris cette occasion. Nous entrâmes donc de cette sorte où étaient ces étrangères, et d'abord je vis venir la belle que j'adorais, les bras ouverts, avec un visage si riant et une si grande démonstration de bonne volonté que je devins envieux d'Orsinde à qui ces caresses s'adressaient. Après les premières salutations, Amasonte, qui désirait que je reçusse un bon visage de cette belle étrangère à son occasion, lui fit entendre qui nous étions, et l'étroite amitié de Périandre et de moi, et de plus, le désir que nous avions tous deux de lui faire service. Cela fut cause que, s'adressant à nous, elle nous fit toutes les offres de courtoisie que la civilité lui pouvait permettre. Et puis se tournant à moi, elle se ressouvint du secours que je lui avais donné lors qu'elle était tombée à la sortie du Temple. - À ce que je vois, Madame, lui dis-je, on ne doit pas plaindre les services qu'on vous fait, puisque vous avez si bonne mémoire de si peu de chose. Nos Dames Gauloises au contraire, soit par gloire ou par faute de souvenir, n'oublient pas seulement les petits mais aussi les plus

[ III, 7, 280 verso ]

grands services que l'on leur puisse rendre. - Et comment, me dit-elle, pouvez-vous attribuer cet oubli à gloire ? - Elles ont, répondis-je, une telle opinion de leurs mérites qu'elles estiment chacun être obligé de les servir ; et recevant tous nos services comme leur étant dus, elles les méprisent, et les méprisant, ne daignent pas seulement s'en souvenir. - Vous me dépeignez, dit-elle en souriant, vos Dames d'une étrange humeur, mais prenez garde que ce que vous dites   
" ne procède d'une autre occasion : notre sexe  
" est tellement la butte de la médisance que bien  
" souvent nous sommes contraintes de faire semblant  
" de ne voir point des choses que nous voyons   
" aussi bien que les hommes mêmes. Et  
" en cela, nous sommes plutôt à plaindre qu'à  
" blâmer.   
  Périandre et Orsinde s'étaient un peu retirés à côté, et expressément nous avaient laissés ensemble, cependant qu'Amasonte entretenait toutes ces autres étrangères. Cela fut cause que plus hardiment je lui fis cette réponse : - Si ces Dames que vous excusez si bien avaient, Madame, et le corps et l'esprit comme vous, encore qu'elles eussent beaucoup plus de cruauté, elles n'auraient point toutefois besoin d'excuse, car quelque rigueur qu'elles nous pussent faire ressentir, elles ne laisseraient d'être non seulement servies, mais adorées de chacun. Ces paroles ne l'étonnèrent aucunement, au contraire, avec un œil riant, elle me répondit : - Et quoi, Seigneur Chevalier, on use de flatterie aussi bien en Gaule que parmi les Romains ? Je

[ III, 7, 281 recto ]

croyais que ce ne fût que delà les Alpes que les hommes s'en sussent aider, mais à ce que je vois  
ces Gaulois même, qu'on dit parler avec  "  
le cœur, en ont aussi bien appris l'usage que les  "  
autres peuples. - Madame, lui répondis-je, je ne  "  
sais si parmi votre nation on appelle la vérité flatterie, ou si en votre langage flatterie est à dire vérité, tant y a que je vous jure par notre grand Tautatès, qui est bien le plus grand serment que je puisse faire, n'avoir jamais rien vu de si beau que votre visage, ni de si parfait que votre bel esprit.   
  Or, ma Maîtresse, nous continuâmes de sorte ce discours, qu'avant que de nous séparer je lui fis entendre le désir que j'avais de lui rendre particulièrement service. Peut-être trouverez-vous étrange que d'abord je lui fisse cette déclaration, mais outre que mon humeur n'est pas de faire longuement l'amoureux transi, ni de permettre à mes yeux de demander ce  
que ma langue peut bien dire, encore ai-je toujours  "  
cru que les dilayemens ruinent plutôt un affaire,  "  
qu'ils ne le perfectionnent, et même ceux "   
qui sont comme l'Amour, où ne vaincre pas  "  
promptement, c'est être vaincu. Mais ce qui  "  
me fit résoudre à ne laisser pas plus longtemps cette belle étrangère en doute de mon affection fut une double considération que je fis en ce même temps. Je savais qu'elle était en la puissance d'autrui, et non point comme les filles sont ordinairement en celles de leurs mères ou de leurs parentes, mais prisonnière de guerre, et gardée par l'ordonnance du Roi Gondebaud

[ III, 7, 281 verso ]

aussi bien que ses compagnes. Et parce que malaisément pouvait-on savoir quel dessein il avait sur elle, j'eus crainte que la commodité que j'avais de parler à elle ne me fût peut-être bientôt retranchée, ou par de plus sévères gardes ou pour être conduite en quelque autre part. Je savais aussi qu'elle avait été  
" amenée de delà les Alpes, où les filles sont beaucoup   
" plus hardies et résolues que ne sont pas nos  
" Gauloises ; hardies à entreprendre ce qu'elles  
" désirent, et résolues à exécuter ce qu'elles ont  
" entrepris. Je savais cette humeur pour la pratique que j'avais eue en Camargue et en la ville d'Arles de plusieurs personnes de ces pays-là, qui me fit juger que celle-ci, ne démentant point le lieu de sa naissance, ne trouverait point étrange cette prompte et précipitée déclaration.   
  Suivant donc l'humeur de son pays et la mienne particulière, je lui fis entendre l'affection que je lui portais. Et quoique mes paroles ne fussent pas peut-être reçues d'abord comme venant d'Amour mais de civilité, si est-ce que depuis elles facilitèrent beaucoup la recherche que je lui fis, et furent cause de lui faire plus tôt croire ce que je désirais de lui persuader. J'ai bien opinion que de son côté elle n'avait aucune pensée qui tendît à ce que je désirais, et toutefois elle ne laissait pas d'avoir plus agréable de parler à moi qu'à Périandre, ni à tout autre qui l'allât visiter, lui semblant que cette affection qui me liait à elle l'obligeait pour le moins de se fier davantage en

[ III, 7, 282 recto ]

moi. Et si je n'eus autre connaissance de sa bonne volonté que celle-ci, je puis dire avec vérité qu'il y avait fort peu de choses qu'elle ne me communiquât, pour particulières et importantes qu'elles lui fussent ; et d'effet, une Lune presque depuis la première fois que je l'avais vue, et que déjà la familiarité était grande entre nous, elle m'avertit que, suivant leur coutume, elle et toutes ses compagnes, sur le soir, se devaient aller promener en l'Île de l'Athénée, dans un grand jardin qui est sur le confluent du Rhône et de l'Arar, lieu fort plaisant, tant pour les diverses et longues allées que pour les grosses touffes d'arbres qui y sont. Je n'avais garde de faillir à cette assignation, tant parce que je n'avais autre exercice ni autre dessein que d'autant que je pensais que ce serait lui faire une grande offense, m'en ayant averti secrètement, si je manquais à la commodité qu'elle m'en donnait. D'abord qu'elle m'y vit, feignant à cause de ses compagnes que ce fût par rencontre et non par dessein : - Quelle fortune, Hylas, me dit-elle, vous amène en ce lieu où mes compagnes et moi pensions passer le reste du jour sans être vues de personne ? Cette  
feinte me fut grandement agréable, car c'est  "  
un des meilleurs signes qu'on puisse avoir d'être  "  
aimé d'une Dame quand elle tâche de couvrir  "  
aux autres la recherche qu'elle sait bien  "  
que l'on lui fait. Pour continuer donc "  
son artifice, je répondis assez froidement : - Il est impossible, Madame, que la fortune ne soit bonne, qui m'a conduit ici, puisque j'y fais une si heureuse

[ III, 7, 282 verso ]

rencontre, mais elle serait encore meilleure si j'avais le moyen de vous rendre à toutes quelque agréable service. Elles qui commençaient d'entendre un peu notre langage me remercièrent assez mal, mais toutefois le plus courtoisement qu'elles purent, et sans s'arrêter plus longtemps auprès de nous, parce qu'elles avaient peine de m'entendre et de me répondre, s'épandirent par les divers promenoirs, et nous laissèrent seuls ainsi que nous désirions. Je la pris donc sous les bras, et commençâmes à nous promener. Mais de peur qu'elle ne trouvât étrange cette privauté, je lui dis : - Encore, Madame, que ce ne soit pas la coutume du lieu où vous êtes née, si est-ce qu'étant en Gaule vous ne trouverez point mauvais si j'use de nos privilèges, et si, vous prenant sous les bras, j'essaye de vous soulager d'une partie de la peine du marcher. - Hylas, me répondit-elle, la bonne volonté que vous me faites paraître m'oblige à plus que la familiarité de laquelle vous me parlez. Il est vrai qu'en l'état où je suis les paroles seulement me restent pour vous donner connaissance que je chéris votre amitié comme je dois. Et à ce mot, avec un grand soupir je la vis changer de visage comme si ce souvenir lui eût donné un déplaisir extrême, et parce que bien souvent j'avais eu volonté de savoir quelle occasion particulière elle avait d'être si triste, ne voulant perdre inutilement la commodité qui se présentait, après l'avoir remerciée des courtoises paroles qu'elle m'avait dites, je la suppliai de me faire

[ III, 7, 283 recto ]

savoir et quelle fortune l'avait conduite en cette contrée, et quelle était l'occasion qui l'y retenait, d'autant que  
(et note bien, Silvandre, ce que je dis)  "  
ce n'est pas un petit avantage de  "  
savoir et les fortunes et les humeurs de celle  "  
de qui l'on veut acquérir les bonnes grâces, puisque  "  
l'on s'instruit par là de ce qui leur plaît, ou "  
qu'elles désapprouvent. - Et comment, me dit-elle, Hylas, ne savez-vous point que je suis prisonnière du roi Gondebaud, et quelle est l'extrême obligation que mes compagnes et moi lui avons ? Et lui ayant répondu que je n'en savais que le bruit commun : - Vous me faites paraître, répondit-elle, d'avoir trop de bonne volonté envers moi pour vous taire les particularités de ce que vous désirez savoir. Oyez donc la plus pitoyable aventure que jamais fille de ma condition ait peut-être passée, et seulement je vous supplie de la taire.

Histoire  
de Criséide et d'Arimant.

IL est certain que la fortune ne se plaît pas seulement à troubler les Monarchies et les grands États,  
mais encore passe son temps  "  
à montrer sa puissance sur les  "  
personnes privées, afin, comme je crois, de  "  
donner connaissance à chacun qu'il n'y  "

[ III, 7, 283 verso ]

" a rien sous le Ciel sur quoi son pouvoir ne s'étende. Ce que vérifient assez les malheurs que j'ai soufferts et la vie déplorable que j'ai passée jusques ici, ainsi que vous pourrez juger, puisque n'étant qu'une simple fille, il semble qu'elle se soit étudiée à me contrarier et à ne me laisser jamais un moment de repos, depuis que j'eus le jugement de pouvoir discerner le bien du mal. Je suis d'un pays duquel les peuples se nomment Salasses, qui est une contrée que la Doire Baltée, et les Libicins confinent du côté de l'Orient, le Pô du Midi, les Taurinois, Centrons, et Caturiges, de l'Occident, et les Alpes Pennines du Septentrion. Ce pays est assez connu des Romains à cause de l'abondance des mines d'or qui y sont, et pour lesquelles les habitants des lieux ont été contraints de se révolter si souvent contre eux, à cause de la Doire qu'ils séparaient en plusieurs petits ruisseaux pour purger l'or, et qui après inondait presque tout le pays, empêchant ainsi les villageois de se pouvoir servir de la terre pour le labourage, encore que très propre et très fertile.  
  Je vous ai fait cette description de ma patrie afin de vous faire entendre ce qui fut prédit à mon père lorsque je naquis par une fille Druide qui, venant des Gaules, passait assez secrètement par ces montagnes voisines, par le commandement, à ce qu'elle disait, d'un Dieu, dont le nom nous était inconnu, mais que depuis l'on m'a nommé, comme j'ai pris garde que vous jurez. - Est-ce point Tautatès ? lui dis-je. - C'est celui-là même, me répondit-elle,

[ III, 7, 284 recto ]

qu'elle disait être le grand Dieu, et tous les autres dépendants de lui. Or cette femme de fortune arriva en la maison de mon père en même temps que ma mère se délivrait de moi. Et parce que mon père vit qu'elle me considérait fort attentivement, il lui demanda quelle serait ma fortune. - Telle, lui répondit-elle, que celle de la contrée où elle est née. Cette réponse était fort obscure ; mais quelques années après, elle repassa encore en ce même lieu, et ma mère, plus curieuse, la pressant d'éclaircir ce qu'elle avait prédit de moi, elle lui dit : - Cette fille aura la même fortune que la contrée où elle naquit. Les Romains, à cause de l'or qui s'y trouve, en ont travaillé par tant de guerres et de travaux les habitants qu'ils l'ont presque dépeuplée, et ainsi son abondance est cause de sa pauvreté et de ses travaux. De même, cette fille sera travaillée de grandes fortunes pour la beauté et les mérites qui sont en elle. Et à la vérité, il fallait que cette Druide fût très savante, car depuis, je ne sais si j'en dois accuser le sujet qu'elle dit, tant y a que jamais fille ne fut plus traversée de la fortune que moi, comme vous pourrez juger par le discours que j'ai à vous faire.   
  Je naquis donc parmi les Salasses, dans une ville nommée Éporèdes, assise entre deux grandes collines, où passe la rivière dite Doire Baltée. Mon père se nommait Léandre, et ma mère Lucie. Et quoique ma propre louange ne soit pas bienséante en ma bouche, si faut-il, pour vous faire entendre la suite de ce discours, que vous sachiez qu'en toute la contrée il n'y avait

[ III, 7, 284 verso ]

personne qui ne cédât à mon père, fût pour le bien, fût pour la grandeur et ancienneté de sa race, ou pour les charges qu'il y possédait, ou pour l'autorité qu'il s'était acquise, tant pour sa propre considération que pour la faveur que lui faisait Honorius, et depuis Valentinien, et tous ceux qui après lui ont dominé l'Italie, qui le préféraient de façon que, si la mort ne l'eût prévenu, lorsque l'Empire est allé en décadence, il se fût sans doute emparé non seulement des Salasses, mais des Libicins, des Centrons et des Véragrois aussi. Et cette mort fut le premier coup que, sans être ressenti de moi, je reçus de la fortune. Car n'ayant encore atteint l'âge de neuf ans, je ne savais que c'était de perdre son père, et demeurer entre les mains d'une mère plus soigneuse de soi-même que de ses enfants. Je vécus toutefois avec assez de repos jusques en l'âge de quatorze ou quinze ans, parce, comme je crois, que la fortune ne me jugeait pas encore capable de ressentir la pesanteur de ses coups. Et voyez comme elle les envenime finement : afin de me les rendre plus malaisés, elle voulut les couvrir de quelque apparence  
" de bien, sachant la cruelle qu'elle est,   
" qu'un mal qui vient avec le visage d'un bien, se  
" rend beaucoup plus sensible.  
  Dans la ville où je demeurais, il y avait quantité de Chevaliers qui de même y habitaient, car la Gaule qu'en ce pays-là on nomme Cisalpine, n'est pas comme celle-ci, où j'ai ouï dire que les Chevaliers habitent par les campagnes pour vivre en plus de liberté, parce que là ils

[ III, 7, 285 recto ]

sont tous dans les villes, et par ce moyen en ont toute l'autorité. Entre les autres, il y avait un jeune Chevalier Libicin favorisé certes de la nature en toutes les grâces qu'elle peut donner ; ne lui manquant ni de Noblesse d'Ancêtres, ni alliance des meilleures familles, ni autre bonne condition qui se puisse désirer, hormis la richesse. Mais en cela il avait peu d'obligation à son père qui toute sa vie avait eu plus de soin  
d'acquérir de l'honneur que du bien ; peu avisé  "  
qui ne savait pas que cet honneur-là, sans le  "  
bien est comme l'oiseau qui a de bonnes ailes,  "  
mais qui ne peut voler pour avoir de trop pesants  "  
fardeaux attachés aux pieds. Ce jeune homme demeurait dans Éporèdes à cause de la haine que Ricimer portait à son père. Vous aurez su, Hylas, que Ricimer, quoique Goth de nation, par sa valeur et bonne conduite avait été fait Citoyen de Rome, et puis Patricien, et enfin Gouverneur de la Gaule Cisalpine, ou plutôt Seigneur, car l'autorité qu'il y avait était si absolue que l'on pouvait plutôt l'appeler Seigneur que Gouverneur. Le père d'Arimant (c'est ainsi que ce jeune homme s'appelait) avait très juste occasion de craindre son ennemi, car encore que très vaillant et très accompli d'ailleurs, il avait toutefois toujours du naturel Gothique ; et cela était cause qu'il se tenait en cette ville pour pouvoir tant plutôt sortir de l'Italie, en cas qu'il le fallut faire, ou par les Centrons, ou par les Véragrois, ou par les Helvétiens.  
  Ce jeune Chevalier duquel je vous parle, par

[ III, 7, 285 verso ]

malheur, me vit à des noces qui se faisaient en la maison de l'une de mes parentes. En semblables occasions il nous est permis de nous laisser voir, et non pas comme en ces contrées où l'entrée des maisons est permise, comme celle des Temples. Je dis qu'il me vit par malheur, car dès lors il devint amoureux de moi, et cet Amour fut la source de tous ses déplaisirs et de tous les miens. Il prit occasion de me déclarer son affection en un bal qui s'accoutume de-là les Alpes : l'on danse plusieurs à la fois, se tenant toutefois deux à deux, et se promenant le long de la salle, sans avoir autre souci que de marquer seulement un peu la cadence. L'on l'appelle le grand bal, et semble qu'il ne soit inventé que pour donner une honnête commodité aux Chevaliers de parler aux Dames. Arimant me vint prendre, et encore qu'il ne l'eût fait qu'à dessein de me découvrir son affection, si demeura-t-il quelque temps sans l'oser faire. Enfin pour ne perdre l'occasion qui difficilement en ces pays-là se peut recouvrer, il s'efforça de me dire : - N'avouerez-vous pas avec moi, belle Criséide (car il s'était enquis de mon nom) que les lois de cette contrée sont trop rigoureuses, pour ne dire injustes, de tenir ainsi caché ce qu'elles ont de plus beau ? - Je ne sais, lui dis-je, sur quoi vous-vous fondez. - Sur la coutume, me répondit-il, que l'on a de renfermer entre des murailles les belles Dames, et ne les laisser voir que si peu souvent qu'à peine peut-on dire que l'on les voie. Et pour ne prendre un exemple plus éloigné : N'est-ce pas une grande

[ III, 7, 286 recto ]

cruauté qu'il y ait plus de six mois que je suis en cette ville, et voici la première fois que j'ai eu le bonheur de vous voir ! - Que l'on cache les belles Dames, lui dis-je, cela se fait avec  
beaucoup de bonne considération, car ce qui se voit  "  
trop souvent, enfin se mépris. Mais que vous  "  
me mettiez en ce rang, ou que vous m'ayez trop peu vue, vous avez fort peu de raison de vous en plaindre, puisque mon visage témoignera assez le contraire, en dépit de moi, et que ma vue ne vous peut être que fort indifférente. - C'est trop, dit-il en soupirant, que de vouloir vaincre deux fois une même personne : Ce vous devait être assez que vos yeux eussent déjà eu cette victoire sur moi, sans que par votre bel esprit je fusse surmonté doublement. Cette prompte déclaration me surprit, et toutefois je ne sais comment elle ne m'offensa point. Toutefois je lui répondis : - Vous êtes aisément vaincu si ce que vous dites est vrai, puisque votre vainqueur a de si mauvaises armes, et que c'est sans y penser qu'il obtient cette victoire. - Ces reproches, me dit-il, ne feront pas que pour cela je ne sois vaincu, ni que je puisse regretter ma perte.   
  Je ne savais qui était ce jeune Chevalier, comme ne l'ayant jamais vu, toutefois je pensais bien qu'ayant la hardiesse de s'adresser à moi, il devait être des principaux des Salasses, et sa belle présence, et l'affection qu'il me faisait paraître, me donnaient une grande curiosité de savoir son nom. Et faut avouer que j'eusse été bien empêchée à lui répondre si le bal

[ III, 7, 286 verso ]

eût duré d'avantage ! Mais de bonne fortune, en finissant, il me donna la commodité de savoir ce que je désirais. Lui qui commençait de ressentir les premiers coups d'une jeune Amour,  
" qui sont d'ordinaire pleins d'impatience, et qui  
" savait bien que peut-être de longtemps il ne pourrait parler à moi, si cette commodité se perdait, tourna de tant de côtés qu'il me prit encore une fois pour danser, quoique ce ne fût pas bien la coutume. Et rendu plus hardi et meilleur ménager du temps, d'abord que nous   
" fûmes un peu éloignés, il me dit : - L'on m'avait  
" toujours bien assuré que les belles ne   
" veulent guère croire les choses vraies, et soupçonnent  
" plutôt celles qui ne sont pas ! - Encore, lui dis-je, que je devrais laisser aux belles à vous répondre, toutefois n'y en ayant point ici qui vous entende, je ne laisserai de vous demander pourquoi vous les accusez de ce défaut. - Parce, répondit-il, que je le trouve en vous, pardonnez-moi, belle Criséide, si je vous offense. Pourquoi ne croyez-vous quand je vous dis que je suis votre serviteur puisqu'il est vrai ? Et pourquoi soupçonnez-vous que je mente, puisque cela n'est pas ? - Arimant, lui dis-je, jamais les  
" paroles seules ne me persuaderont ce que vous dites,  
" puisque la raison dément vos paroles, et   
" puisque je sais que les hommes font   
" profession d'en donner beaucoup pour peu d'argent. - Si cela est, me dit-il, je proteste que je ne suis pas homme. - Et qu'êtes-vous donc ? répliquai-je incontinent. - Votre serviteur, me répondit-il, et le plus fidèle que vous aurez jamais. J'avoue,

[ III, 7, 287 recto ]

Hylas, que sa bonne naissance, son gentil esprit, et que c'était le premier qui eût commencé de faire cas de moi, m'obligeât à lui répondre d'autre sorte que je n'eusse fait si je n'eusse point eu ces considérations, et qu'elles furent cause qu'en souriant : - Nous verrons, Arimant, lui dis-je, si à la première fois que nous nous rencontrerons, vous serez encore de même opinion, et c'est en ce temps-là que je remets la réponse que je vous devrais faire à cette heure.   
  Le bal se finit en même temps, et l'assemblée se sépara, car il était heure de souper, et quelque artifice qu'il y pût mettre, je ne voulus lui donner la commodité de parler à moi, me semblant que pour la première fois il y avait de quoi se contenter. Et parce que les réjouissances de ces noces durèrent plusieurs jours, le lendemain, et tant que l'assemblée continua, il ne perdit une seule occasion de me témoigner la vérité de ses paroles ; desquelles enfin je fus persuadée de le croire, et pour lui donner quelque satisfaction lui permettre de croire que je l'aimais. Il est vrai que j'attendis le dernier jour à lui faire cette déclaration, de peur que si je l'eusse faite plus tôt il n'eût voulu prétendre à quelque plus grande faveur, et que si je l'eusse retardée davantage, je n'eusse plus le moyen de la lui dire, car en toute façon je ne le voulais laisser sans quelque assurance de ma bonne volonté, presque pour arrhes de la sienne.   
  Depuis ce temps, nous demeurâmes sans nous voir fort longtemps, sinon dans les temples

[ III, 7, 287 verso ]

et aux lieux publics ; de quoi je confesse que j'avais de la peine, parce que je commençais de l'aimer, considérant même le soin qu'il avait de ne perdre une seule commodité de me voir, et avec combien de discrétion il les prenait pour ne faire soupçonner son dessein à personne. Il venait fort souvent la nuit, avec quantité d'instruments, faire la musique à mes fenêtres, et parce qu'il avait la voix fort bonne, je me souviens qu'il chantait au commencement ces vers sur la contrainte que je lui faisais de taire et de cacher son affection :

STANCES,  
Qu'il mourra plutôt qu'il ne dira   
son Amour.

I.  
Donc la mort sans plus découvrira mon deuil,   
Et quand d'un voile noir elle clora mon œil,   
Elle ouvrira ma bouche.   
Et ne faut espérer que le mal que je sens  
Découvre par ma voix la douleur qui me touche,   
Qu'en mes derniers accents.

II.  
Ainsi je porterai dans un même tombeau,  
Sans déceler mon mal, la vie et le flambeau   
Qui dans mon cœur s'allume.

[ III, 7, 288 recto ]

Mais comme se peut-il qu'un feu si violent   
Ne soit vu de quelqu'un, ou qu'au moins il ne fume,   
Puisqu'il me va brûlant ?

III.  
Il le faut toutefois, Amour le veut ainsi,   
Amour qui fait dessein d'égaler mon souci  
Aux morts plus inhumaines.   
Il sait bien, le cruel ! que c'est quelque soulas,  "  
De pouvoir librement se plaindre de ses peines.  "  
C'est ce qu'il ne veut pas.   
  
IV.  
Contentons-le, mon cœur, ou bien nous éloignons   
En des lieux écartés quand nous nous en plaignons,  
De peur que la parole   
Dont nous pensons nos maux recevoir guérison,   
Contre notre dessein ce devoir ne viole   
Quoiqu'avec raison.

V.  
Je dis avec raison, car de quels ennemis,  
Pressé de sa douleur, ne serait-il permis  
De plaindre sa misère ?   
Amour seul le défend, et seulement à moi : - Il te faut, me dit-il, te brûler et te taire  
Pour me montrer ta foi.

VI.  
Et bien je me tairai, puisque l'Amour le veut,  
Amour qui me commande, et si mon cœur ne peut  
Celer du tout ma flamme,

[ III, 7, 288 verso ]

Loin, bien loin de chacun je m'en irai cacher,  
Et ne découvrirai les secrets de mon âme   
Qu'au plus secret rocher.   
  
VII.  
Là parmi les replis des rochers caverneux,  
Et les divers détours des antres épineux,   
Aux lieux plus solitaires,   
Avant que de mourir je dirai mes douleurs,   
Et supplierai ces lieux d'être les secrétaires   
De mes secrets malheurs.  
  
VIII.  
Peut-être adviendra-t-il qu'un jour, après ma mort,  
Ma cruelle y viendra conduite par le sort,  
Allégeance tardive !   
Et que, voyant gravés aux arbres d'alentour   
Les chiffres de nos noms, elle dira, pensive, - Il avait de l'amour.   
  
IX.  
Pour certain il aimait, dira-t-elle en son cœur,  
Et lors amollissant ce rocher de rigueur,   
Que pour cœur elle porte,  
Elle regrettera la perte de mon temps.  
Heureux dans le tombeau, si, plaignant de la sorte,  
Un soupir j'en entends.

  Mes discours seraient trop longs et ennuyeux, gentil Hylas, si je voulais vous redire toutes les particularités de cette recherche ! Contentez-vous qu'il n'y avait sorte de me témoigner

[ III, 7, 289 recto ]

avec discrétion le bien qu'il me voulait qu'il ne recherchât, ni commodité qu'il n'employât ainsi qu'il devait. Ô Hylas, qu'il est fin cet Amour ! et  "  
qu'il a de vieilles malices, encore qu'on le  "  
dépeigne un enfant. Celui véritablement est  "  
bien ignorant de ses effets qui s'en laisse approcher, et  "  
croit d'en pouvoir rapporter la victoire.  "  
Je sais, et je le sais par expérience et à mes  "  
dépens, que celui qui le voudra vaincre le  "  
doit combattre à la façon de ces peuples  "  
qu'on dit faire tous leurs combats en fuyant ; autrement,  "  
s'il vient main à main avec lui, il est impossible  "  
qu'il ne demeure vaincu, car il a tant de ruses,  "  
et se sert de tant de sortes d'armes que sans doute  "  
l'une ou l'autre, s'il ne le blesse, pour le moins  "  
l'égratignera. Et ses armes sont tellement empoisonnées  "  
qu'aussitôt qu'elles atteignent jusques au  "  
sang, il n'y a plus d'espérance de salut  "  
pour celui qui est blessé, d'autant qu'au  "  
commencement, au lieu que les autres plaies ont  "  
de la cuiseur, celles-ci rapportent une certaine  "  
démangeaison qui convie à se gratter, et agrandir  "  
ainsi soi-même son propre mal. Ô que je le reconnus  "  
bien en cet accident ! Car je vous promets, Hylas, qu'au commencement je ne souffris les recherches d'Arimant que pour me sembler que de voir languir ce jeune homme devant mes yeux, c'était un témoignage de ma beauté. Depuis, le soin et les devoirs qu'il me rendit me le firent considérer de plus près, et lors, sa bonne naissance, ses mérites, sa générosité, et la discrétion dont il usait, me le firent trouver agréable ; et peu de temps après me donnèrent

[ III, 7, 289 verso ]

de sorte dans la vue que j'eusse été bien marrie de le perdre. Et toutefois, Amour n'était pas encore possesseur de ce cœur, que bientôt après je fus contrainte de lui rendre, voyant que le temps ne me laissait plus douter que véritablement il ne m'aimât. Mais considérez, je vous supplie, combien je changeai d'humeur soudainement lorsqu'Amour eut obtenu cette victoire. Tant que je ne l'aimai point, je me souciai fort peu que chacun reconnût l'affection qu'il me portait ; au contraire j'étais presque bien aise que l'on la sût, me semblant que plus il avait de passion pour moi, plus aussi reconnaissait-on ce que je valais. Mais aussitôt que je l'aimai, je ne saurais vous dire combien j'étais offensée de la moindre connaissance qu'il en donnait ! De façon que toutes les fois que je pouvais parler à lui, c'était ce que sur toute chose je lui recommandais ; je veux dire, de se taire et d'être secret, et c'était aussi de ce qu'il se plaignait en ces vers qu'il chanta à cette fois sous ma fenêtre.   
  Nos affaires étant en cet état, et nos bonnes volontés s'augmentant de jour à autre, nousne cherchions que les occasions de nous les témoigner davantage, mais les contraintes avec lesquelles les filles sont, delà les Monts, tenues comme prisonnières, nous donnaient tant d'empêchements, qu'il nous était impossible de nous voir que par hasard, ni de nous parler qu'en présence de chacun, et encore fort peu souvent. Cela fut cause qu'il jugea qu'une femme assez vieille, et qui gagnait sa vie à porter

[ III, 7, 290 recto ]

par les maisons de la toile et des passements, pourrait me donner secrètement de ses lettres, et que par ce moyen nous pourrions pour le moins parler par l'écriture, si ce n'était de vive voix. Il la gagna aisément par des promesses et par des présents. Et elle qui, je m'assure, ne faisait pas là son apprentissage, feignant de me prendre la mesure d'une fraise, et pour cet effet m'ayant reculée vers une fenêtre, me voulut mettre une lettre en la main, sans me dire autre chose sinon : Arimant. J'entendis bien que c'était une lettre qui venait de sa part ; mais ne me voulant obliger à la discrétion, ni à la fidélité de cette vieille que je ne connaissais point, sachant  
assez que ces femmes bien souvent, s'étant  "  
insinuées dans les secrets de celles qui  "  
peu sagement s'y fient, veulent après user de  "  
tyrannie sur elles, ou vendre si chèrement leur silence "  
et leur discrétion qu'il est impossible de les  "  
contenter. Je ne la voulus point recevoir, au contraire, je la refusai avec de si rudes paroles, mais basses toutefois, que la pauvre femme la rapporta toute honteuse à celui qui la lui avait remise, le suppliant de ne lui plus donner de semblables commissions. Lui qui s'était imaginé que je l'aurais très agréable, et que, pour réponse, il aurait de mes lettres et des assurances de ma bonne volonté, voyant au contraire ce refus, et oyant les aigres paroles desquelles j'avais usé, il demeura le plus étonné du monde. Et ne sachant à qui s'en plaindre, le soir même, s'en vint à notre rue avec plusieurs instruments de musique, et après avoir sonné

[ III, 7, 290 verso ]

quelque temps, et qu'il jugea que j'étais à la fenêtre, il s'approcha tout seul, et chanta ces vers :

SONNET,  
Il se plaint qu'elle refuse ses lettres.

Elle dit qu'elle m'aime, et veut par ses discours   
Me faire croire enfin ses serments véritables.  
Mais que lui sert cela, si j'apprends tous les jours,   
Par de certains effets, que ce ne sont que fables ?  
  
Ô parjures beautés, que vous êtes coupables !   
Craignez-vous point les Dieux, pensez-vous qu'ils soient sourds,   
Ou que vous ne soyez justement punissables   
De jurer en dessein de faire le rebours ?   
  
Elle dit qu'elle m'aime, et toutefois, cruelle,   
Ne veut lire les maux que je souffre pour elle,   
Refuse les écrits qu'Amour lui fait offrir.   
  
N'est-ce pas en effet se moquer de ma flamme ?  
Et puis-je croire Amour être dedans une âme   
Dont les yeux seulement ne le peuvent souffrir ?

[ III, 7, 291 recto ]

  J'entendis bien aisément le sujet de sa plainte, et parce que le refus que j'avais fait n'était pas procédé de faute d'affection mais d'un peu de prudence, je pensai que j'étais obligée de l'en avertir, et cela d'autant qu'il semblait qu'il attendît ce contentement de moi, faisant continuer la Musique, comme s'il m'en eût voulu donner le loisir. Je pris donc la plume sans beaucoup considérer ce que je faisais, et le plus hâtivement que je pus, je lui écrivis de cette sorte :

LETTRE  
De Criséide à Arimant.

MA plainte serait bien plus juste, si l'amitié que je vous porte me permettait de me pouvoir plaindre de vous ; et si la vôtre lui était égale, elle ne souffrirait non plus que vous pussiez vous douloir du refus que j'ai fait, ni que vous le prissiez pour un témoignage de peu d'amitié, puisqu'il n'est procédé que du dessein que j'ai eu d'être meilleure ménagère de mon honneur et de votre repos qu'en cette action vous ne l'avez été,

[ III, 7, 291 verso ]

ce que je n'accuse toutefois de défaut, mais plutôt d'excès d'affection, qui ne vous a laissé considérer en quel danger vous me mettiez, et en quelle obligation vous vous étreigniez envers une personne qui m'est inconnue et qui ne vous est assurée qu'autant que les présents auront de force. Soyez une autre fois, non pas avec moins d'Amour, mais avec plus de prudence, et vous contentez que je sais que vous m'aimez.

  Or il faut que vous sachiez, Hylas, que, quelque temps auparavant,   
" considérant en moi-même qu'il est impossible de continuer  
" longuement une amitié secrète s'il n'y a un tiers avisé   
" qui y tienne la main, parce que, comme je vous ai dit, de-là les Alpes les difficultés sont si grandes que l'on ne s'en saurait démêler tout seul, outre que la passion qui clôt les yeux empêche chacun de voir bien clair en ce qui le touche, je pensai qu'il fallait de nécessité me confier en quelque personne qui me pût et soulager et conseiller. Et après que j'eus jeté les yeux sur tous ceux de notre maison, je ne trouvai personne plus propre qu'une fille de ma nourrice, qui, pour avoir été de tout temps élevée auprès de moi, me portait une si grande affection

[ III, 7, 292 recto ]

qu'elle ne se pouvait saouler de me servir. Cette fille était de mon âge, et toute telle qu'il me la fallait, car elle était hardie plus que je ne suis, et si résolue, que bien souvent je la vis rire des craintes et des frayeurs que je prenais, lorsque Arimant faisait trop paraître son affection. Au reste, elle avait de l'esprit et de certaines petites inventions toutes propres pour l'affaire que j'en avais. Quant à sa fidélité et à sa discrétion, elles étaient si grandes que je pouvais être aussi assurée d'elle que de moi-même. De plus, elle gouvernait sa mère, qui était celle qui m'avait en garde, et qui couchait d'ordinaire dans ma chambre. Ce fut donc celle-ci que j'élus pour m'assister, et lui en ayant fait entendre ce qu'au commencement je jugeai lui en devoir dire, je la trouvai si disposée à tout ce que j'eusse su désirer que je lui déclarai enfin tout à fait le dessein que je faisais de n'aimer jamais autre qu'Arimant. Or à ce soir, sa mère dormait, de sorte que je pus aisément, après avoir écrit et serré la lettre avec un peu de soie, m'approcher de la fenêtre sans être vue, parce qu'en ces pays de delà on use aux fenêtres de certains petits treillis de roseaux pour voir dans la rue sans être vu, et fus bien assez avisée pour faire cacher la bougie avant que d'ouvrir les vantaux des fenêtres, de peur que ceux qui étaient en bas ne vissent la lumière. Et puis, m'avançant un peu sur la muraille, je fis tout ce que je pus pour remarquer Arimant. Il ne me fut guère malaisé, parce que c'est la coutume, pour le moins, des plus avisés,

[ III, 7, 292 verso ]

quand on fait ces musiques de nuit, de venir dans la rue de celle pour qui l'on la fait, mais de faire arrêter toute la troupe ou plus haut ou plus bas, pour ne donner connaissance de celle à qui elle s'adresse, et celui qui en est l'Auteur s'avance au droit de la fenêtre pour essayer de la voir ou de parler à elle, ou d'en recevoir quelque faveur. Suivant cette coutume, Arimant était sous la mienne, et je le reconnus au mouchoir qu'il avait en la main, qui était le signal que nous avions pris ensemble. L'ayant donc bien reconnu, j'entrouvre le treillis de roseaux, et fais expressément un peu de bruit pour lui faire hausser la tête. Et soudain que je vis qu'il me regardait, je laissai tomber la lettre si justement qu'elle lui donna sur le visage. Et soudain me retirant toute tremblante, je me rejetai dans le lit sans m'en oser plus lever, quoique la musique durât encore plus d'une demi-heure, comme si c'eût été pour remerciement de la faveur que je lui avais faite. Et n'eût été que Clarine, c'est ainsi que s'appelait cette jeune fille, se ressouvint de fermer les fenêtres, sans doute ma nourrice les eût trouvées ouvertes le matin, et s'en fût peut-être fâchée. Quant à Arimant, il s'en alla tout incontinent au logis, impatient de voir cette lettre, et commanda à ceux qui faisaient la musique de continuer encore quelque temps.   
  Or Clarine, considérant le hasard où je m'étais mise, en jetant cette lettre de cette sorte, chercha une invention d'écrire avec moins de péril, qui fut telle : Le soir avant que je lui voulusse

[ III, 7, 293 recto ]

faire avoir de mes nouvelles, je mettais un mouchoir à la fenêtre, comme si c'eût été pour le sécher, et par là nous entendions que le lendemain à l'heure que les autres vont au temple, il fallait y aller aussi, et l'endroit où nous voyions la plus grande foule, c'était celui où nous allions, afin qu'on s'en doutât le moins ; que si je pouvais laisser choir dans son chapeau cependant que le sacrifice se faisait un petit livre, duquel je faisais semblant de me servir en mes dévotions, sans que personne s'en prît garde, je le faisais, autrement quand je m'en allais, je feignais de le laisser par mégarde au lieu où j'avais été à genoux, ou de le laisser choir en quelque sorte qu'il le vît. Lui qui avait toujours l'œil sur moi, et qui en ce temps-là s'en tenait le plus près qu'il pouvait, le relevait incontinent, et si personne ne le voyait, il le gardait ; mais si quelqu'un s'en apercevait, il m'en rendait un autre qui ressemblait au mien, et qu'il avait fait faire exprès. Or dans ces livres, nous écrivions tout ce que nous voulions, mais avec un artifice qu'il était bien malaisé de découvrir : nous effacions par ordre les lettres desquelles nous voulions nous servir, et quand nous les voulions lire, nous écrivions ensemble toutes celles qui étaient effacées selon leur ordre, et les rejoignant diligemment ensemble, nous trouvions les paroles et tout ce que nous nous voulions écrire. Ma mère et ma nourrice eurent plusieurs fois ce livre entre leurs mains, mais jamais elles ne se prirent garde de cette finesse, qui n'était fâcheuse sinon en ce qu'il fallait que les lettres

[ III, 7, 293 verso ]

fussent courtes.  
  Depuis ce temps, nous nous écrivîmes bien souvent, et ne passa guère jour que nous n'eussions des nouvelles l'un de l'autre, qui nous fut un grand soulagement en la contrainte où nous   
" vivions. Mais d'autant que l'Amour ressemblant  
" en cela au feu, quand on lui met du bois dessus,  
" plus on lui fait de faveur, et plus il se va augmentant, il advint que celles que je faisais à Arimant le convièrent d'en désirer de plus grandes encore, et ne se pas contenter de ce que je pouvais faire sans reproche. Et ainsi par mille et mille importunes supplications, il me pressa tant de lui permettre de me voir dans ma chambre, qu'enfin je le lui accordai, pourvu que l'on en pût trouver les moyens, et qu'il me promît de ne vouloir de moi que ce qu'il me plairait de lui permettre. Depuis que cette permission lui fut donnée, il ne tarda guère à faciliter toutes les difficultés. La première était de pouvoir entrer ; mais à celle-là, il remédia aisément, parce qu'avec une échelle de soie qu'il donna à Clarine, il pouvait facilement monter par la fenêtre de ma chambre, où il n'y avait point d'empêchement que le treillis de roseaux qui se levait et baissait sans beaucoup de peine. Mais ma nourrice, qui était dans un lit assez près du mien et qui n'était point de notre intelligence, nous était bien une plus grande difficulté, et toutefois il ne demeura guère sans y trouver remède. Il y avait dans Éporèdes un très savant Médecin Empirique, et qui se servait de recettes toutes particulières à lui. Cet homme, pour

[ III, 7, 294 recto ]

quelque grande obligation qu'il avait à Arimant, désirait infiniment de le pouvoir servir. Amour conseilla ce jeune homme de s'adresser à lui, et de lui demander quelque moyen d'endormir une personne. Lui qui faisait particulièrement profession de semblables secrets lui donna d'un onguent qui, étant mis sous le nez de celui qui commence de dormir, l'assoupit de sorte qu'il est impossible, quelque bruit que l'on fasse, qu'il se puisse éveiller tant qu'il a cette odeur sous le nez. Avant que de s'en servir en cette occasion, il l'essaya en un de ses domestiques, qui s'endormit de façon que, quoiqu'il lui criât aux oreilles et qu'il le fît porter d'un lieu à l'autre, il ne se put jamais éveiller qu'en ôtant la boîte de dessous son nez, et lui jetant un peu d'eau fraîche sur le visage.   
  Toutes choses étant donc préparées, il ne fallait plus que les exécuter. J'avoue qu'alors le cœur commença de me faillir, et que, considérant en quel hasard je me mettais, j'avais presque envie de m'en dédire, sans Clarine, qui, plus résolue que je n'étais, me dit qu'il n'en fallait pas être venue si avant pour ne vouloir passer plus outre. Que si d'abord j'eusse tout à fait ôté cette espérance à ce Chevalier, il ne s'en fût pas tant offensé, mais que maintenant ce serait lui faire un très sensible outrage ; et me sut tellement représenter l'obligation en laquelle je m'étais mise, et la facilité qu'il y avait d'achever ce que j'avais promis qu'enfin je me résolus de le faire. L'heure étant venue de se retirer,

[ III, 7, 294 verso ]

nous nous mettons toutes dans le lit, et la bonne nourrice qui ne pensait point à notre dessein s'endormit de fortune ce soir plus tôt que de coutume. Soudain que Clarine l'ouït souffler en façon de personne qui dort, elle mit la main à la boîte qu'elle avait cachée sous le chevet du lit, et la lui mettant sous le nez, feignit de l'appeler pour quelque frayeur qu'elle disait avoir eue. Mais la bonne vieille était tellement assoupie que si la maison fût tombée, elle ne l'eût pas ouïe. Clarine toute contente de ce bon commencement se leva d'auprès de sa mère, et lui appuyant la boîte ouverte contre le nez, me vint aider à sortir du lit, et me donna seulement une robe de nuit qu'elle m'ageança ainsi qu'elle voulut : car je vous jure, Hylas, que j'étais tellement hors de moi que je ne savais ce que je faisais ! Nous avions toujours de la lumière dans la chambre pour tout ce qui pouvait arriver, cela fut cause que cette folâtre de Clarine, m'apportant le miroir, me contraignit de raccommoder mon poil, et un collet de   
" nuit qu'elle me mit dessus les épaules,  
" me disant que les bons soldats, quand ils voulaient  
" aller au combat, préparaient leurs armes afin de   
" gagner la victoire. - Vous êtes une folle Clarine, lui dis-je, si cette victoire n'était déjà gagnée, nous ne serions pas en la peine où nous sommes. - Mais, me dit-elle, prenez garde que la victoire ne soit des deux côtés. - J'ai plus de peur, lui dis-je, que la perte ne soit double que la victoire. - Ne parlons point de cela, me répliqua-t-elle, le Ciel vous aime trop pour

[ III, 7, 295 recto ]

vous traiter si rudement ! Mais disons un peu, puisque vous avez eu la victoire, quelle rançon voulez-vous que votre vaincu vous paye ? - Le cœur, lui dis-je. - Mais s'il vous donne le cœur, répondit-elle, il ne lui en restera point, et avec quoi voulez-vous que par après il vous aime ? - Je lui donnerai le mien, lui dis-je, au lieu de celui que j'aurai eu de lui. - Je vous assure, reprit-elle en souriant, que si cela est, ce sera bien le Chevalier le moins hardi qui fût jamais, ou pour le moins le cœur que vous lui avez donné en échange. - Vous êtes une causeuse, lui dis-je, vous m'entretenez de vos folies, et cependant le temps se perd, et celui qui attend le trouve bien long, je m'en assure. À ce mot, après avoir caché la lumière, nous allâmes ouvrir la fenêtre, où je ne fus pas plutôt que je vis Arimant appuyé contre le coin d'une rue qui répondait à l'un des côtés de notre logis. Il avait tellement l'œil sur la fenêtre qu'il nous fut impossible de l'ouvrir sans qu'il s'en aperçût, et qu'au même temps il ne se vînt mettre au-dessous, attendant que l'on lui jetât en bas l'échelle. Je tremblais de sorte et de contentement et de crainte que je fus contrainte de m'asseoir sur mon lit, et laisser toute la peine à Clarine, qui plus assurée que je n'eusse jamais cru, après avoir bien attaché les crochets contre les accoudoirs de la fenêtre, jeta l'échelle en bas, par laquelle Arimant fût si diligent à monter que je le vis plus tôt dans la chambre que je n'avais opinion qu'il eût mis le pied sur le premier échelon ! Aussitôt qu'il fut entré, il se vint jeter à genoux devant moi,

[ III, 7, 295 verso ]

qu'il trouva si interdite, que je ne savais pas seulement lui dire qu'il s'assît. Clarine, avant que de venir vers nous, retira l'échelle et referma la fenêtre, et puis vint voir ce que nous faisions. Mais trouvant le Chevalier encore à genoux, sans que je lui disse un seul mot, ni lui à moi, mais moi pour l'étonnement de voir un homme dans ma chambre à ces heures, et lui d'extrême contentement d'avoir cette assurance de mon amitié, outre qu'il ne pouvait parler, parce qu'il m'avait pris une main que sans cesse il baisait, elle me dit : - Il me semble, ma maîtresse (c'est ainsi qu'elle me nommait), que vous usez de peu de civilité envers ce Chevalier, le laissant si longtemps en l'état où je le vois, et si mal à son aise. - Je vous supplie, reprit incontinent le Chevalier, ne m'enviez point le lieu où je suis puisque je l'ai tant et si ardemment désiré, et que c'est le plus heureux et agréable que je puisse avoir ! Alors revenant en moi-même : - J'avoue, lui dis-je, que Clarine a raison, et que si vous n'excusez ma faute par l'étonnement où je suis, vous aurez occasion de me blâmer de peu de discrétion ! Et à ce mot, je me levai, et le prenant par un bras et Clarine par l'autre, nous le fîmes asseoir presque par force dans une chaire qui était au chevet de mon lit. Et lors, Clarine prenant la main d'Arimant : - Vous jurez, lui dit-elle, Chevalier, et promettez sur le nom que vous portez de ne point contrevenir aux conditions avec lesquelles nous vous avons reçu céans. Arimant alors : - Je jure et promets, répondit-il, non seulement

[ III, 7, 296 recto ]

de ne point manquer par effet à ce que vous dites, mais non pas même par la pensée. Et si j'y contreviens, j'appelle les Dieux Pénates, qui sont ici et qui nous écoutent, afin qu'ils punissent la foi que j'aurai parjurée plus cruellement que celle de Laomédon. Et disant cela, il se lève, s'approche du foyer, prend un peu de cendre, et la jetant sur sa tête : - Je mets, continua-t-il, cette cendre sur mon chef pour signe que, comme je mets cette cendre sur moi, je me soumets de même à vous, Dieux domestiques, pour être puni, si je me rends parjure d'effet ni de pensée.   
  - Il ne fallait point, lui dis-je, Arimant, que votre parole fût confirmée, ni par ce serment, ni par cette imprécation ; une personne telle que vous êtes ne dit jamais rien qu'il ne veuille observer. Et quant à moi, j'en suis si fort assurée que je ne le suis point plus de moi que de vous. Et retournant nous asseoir comme nous étions, et Clarine demeurant auprès de la mère pour garder qu'en se tournant ou par quelque autre accident la boîte ne tombât, Arimant prenant la parole me dit ainsi :   
  - C'est la coutume des Dieux et des Déesses,  "  
belle Criséide, de faire toujours les grâces  "  
plus grandes que les mérites de celui qui les  "  
reçoit, afin qu'en cela on reconnaisse et leur puissance  "   
et leur bonté. Vous aussi, Madame, imitant ceux que vous ressemblez et en beauté et en vertu, vous avez voulu m'en faire une aujourd'hui, qui n'outrepasse pas seulement ce que je puis valoir, mais toutes les espérances

[ III, 7, 296 verso ]

que j'eusse jamais pu concevoir. Puisqu'il est ainsi, et que je le reconnais, qu'est-ce qu'il faut que je fasse, non pour m'acquitter, car je n'y veux point prétendre sachant qu'il est impossible, mais seulement pour éviter le titre d'ingrat et de méconnaissant ? J'avoue que plus j'y pense, plus je demeure confus et honteux que ma fortune m'ait donné tant de moyens de recevoir les bienfaits, et si peu d'entendement pour savoir rendre les reconnaissances que j'en dois. Enfin après les avoir longtemps recherchées en moi-même, je ne trouve autre voie pour sortir de ce labyrinthe que d'en remettre le choix à votre volonté, afin que, tout ainsi qu'à ma supplication vous m'avez voulu faire cette grâce, de même, par votre commandement, je fasse ce que je dois pour la reconnaître. Ayant dit ces paroles, il se tut pour attendre ma réponse qui fut telle : - Arimant, lui dis-je, que vous reconnaissiez ce que je fais en cette occasion pour vous être quelque chose de grand et d'extraordinaire, ce m'est une si grande satisfaction que je ne la vous puis assez représenter ! Et je me tiens tellement satisfaite de cette connaissance que vous en avez que je ne vous en demande point une plus grande. Mais je ne puis souffrir que vous vous estimiez si peu que vous croyiez ne mériter cette faveur ; car vous n'offensez seulement en cela la vérité, mais le jugement aussi que j'ai fait de vous lorsque je vous ai jugé digne de mon amitié. Ne croyez point, Arimant, que j'aie fait quelque chose à la volée, ou sans une mûre délibération.

[ III, 7, 297 recto ]

Quand j'ai commencé de recevoir votre bonne volonté, j'avoue que ç'a été sans dessein, et seulement parce que votre recherche m'y conviait. Mais quand je vous ai donné la mienne, croyez aussi, si vous ne voulez avoir mauvaise opinion de moi, que ce n'a point été sans avoir longuement débattu en moi-même si je le devais faire, et si je ne serais point blâmée d'une telle élection. J'ai considéré votre maison, parce que je n'eusse voulu offenser mes Ancêtres, et j'ai trouvé que les vôtres avaient toutes les qualités qui me pouvaient contenter. J'ai regardé votre personne, et je n'ai rien vu qui ne m'ait été agréable, soit en l'esprit, soit au corps. J'ai recherché votre vie, et je n'y ai rien remarqué qui ne fût et honorable et estimable, l'honneur et la vertu l'ayant accompagnée toujours en toutes vos actions. Bref, j'ai tourné les yeux sur la vérité de votre affection, et il m'a semblé que véritablement vous m'aimez. Et trouvez-vous, Arimant, que celui qui a ces conditions, ne mérite de recevoir quelque faveur de la personne qu'il aime ? - Madame, me répondit-il en me baisant la main, cette grâce que vous me faites est encore, s'il se peut, plus grande que la première. Et je vois bien que vous voulez me laisser du tout sans espoir de me pouvoir acquitter de tant d'obligations. Les avantageuses louanges que vous me donnez seront reçues de moi, non pas pour être si vain que je pense qu'elles me soient dues, mais parce que je désire de tout mon cœur que vous les croyiez être vraies

[ III, 7, 297 verso ]

pour vous obliger tant plus de me continuer l'honneur de vos bonnes grâces. - Arimant, répliquai-je, vous savez bien, et je le sais aussi, que ce que je dis de vous est véritable. Et ceci seulement vous doit être un grand témoignage de votre mérite, quand vous considérerez que Criséide vous aime ; car, ou vous la jugez sans esprit et sans connaissance, ou, puisqu'elle vous aime, il faut que vous croyiez que vous êtes aimable. Mais laissons ce discours, et me dites, je vous supplie, s'il est vrai que l'on parle de vous marier ; et si cela est vrai comme l'on me l'a dit, que c'est que vous pensez de faire ? Arimant alors rougit et quoique je l'eusse dit sans en rien savoir, si se trouva-t-il que son père en parlait depuis quelques jours. C'est pourquoi il me répondit : - Il est très certain, Madame, que l'on en parle, mais mon père me ravira plutôt la vie qu'il m'a donnée que jamais j'y consente, étant résolu de n'être jamais qu'à la belle Criséide, s'il lui plaît de m'en faire l'honneur. - Je ne voudrais pas, lui répliquai-je, être cause de votre désobéissance envers votre père. - Madame, dit-il, je suis plus obligé aux Dieux, et c'est eux qui me commandent que je ne sois jamais qu'à vous, outre qu'il n'est plus temps de délibérer, ni de consulter d'une chose qui est déjà faite. Et lors se jetant à mes genoux : - Je proteste à tous les Dieux, et particulièrement à ceux qui nous écoutent et qui sont témoins ici de nos discours, que je veux mourir quand je ne serai plus vôtre, et que je ne partirai jamais de vos genoux que vous ne me fassiez l'honneur de me

[ III, 7, 298 recto ]

recevoir pour mari de la belle Criséide. - Arimant, lui dis-je, vous m'obligez d'avoir cette volonté pour moi, et vous devez croire que jamais je ne vous eusse donné l'entrée de ce lieu, si je n'eusse eu la même intention. Mais d'autant que nous sommes et l'un et l'autre en pouvoir d'autrui, ce n'est pas une promesse que nous puissions ni devions faire si légèrement ; elle mérite bien que l'on y pense. - Comment, reprit-il incontinent, Madame, voudriez-vous bien m'avoir fait des faveurs si signalées pour me refuser celle que je vous demande avec tant de raison ? Résolvez-vous ou de me voir éternellement embrasser vos genoux, ou de m'accorder ma supplication. Je souris quand j'ouïs ces dernières paroles, car il les dit avec une certaine action qui montrait bien qu'il était pressé. Je lui dis toutefois : - Et qui sait, Arimant, si vous ne vous en repentiriez pas bientôt en cas que je vous prisse au mot ? - Ô Dieu ! dit-il, belle Criséide, n'offensez point si cruellement et mon affection et votre beauté ! Et afin que vous n'entriez plus en cette doute, j'appelle Hymen et la Nocière Junon, et les prends tous deux pour témoins que je ne serai jamais mari que de la belle Criséide, et qu'en témoignage ... Je sentis à ce mot qu'il me voulait mettre une bague au doigt, qui fut cause que l'interrompant, je retirai la main, et me voulus lever, mais il me retint par force sur le lit, en me disant : - Et me voulez-vous rendre parjure, Madame, en me faisant ôter d'ici où j'ai protesté de demeurer éternellement, si vous

[ III, 7, 298 verso ]

n'accomplissez ma requête ? - Votre requête, repris-je incontinent, est injuste, et votre serment de nulle force, puisque le premier que vous avez fait en entrant céans le contrarie. - Et comment cela ? me dit-il. - Vous m'avez promis, répondis-je, que vous ne rechercheriez rien de moi que ce que je voudrais. C'est pourquoi, ne voulant point encore ce que vous me demandez, vous êtes obligé à ne m'en point presser davantage, et quelque serment que vous ayez pu faire depuis au contraire, ne peut point être valable. - Il est impossible, dit-il lors en se relevant, de résister ni à votre beauté, ni à votre volonté ! Et je connais que je recevrais tout à coup trop de grâces si celle-ci était ajoutée pour le comble de toutes les autres. - Arimant, lui dis-je alors, conservez seulement la volonté que vous avez pour moi, et à cette heure je vous promets librement que si je puis y faire consentir ceux qui peuvent disposer de moi, je vous épouserai, et me donnerai entièrement à vous. Serait-il bien possible que je pusse vous représenter le contentement de ce jeune homme ? Je ferais, Hylas, plus qu'il ne put faire, quoiqu'il s'y essayât par toutes les paroles et par tous les remerciements qu'il put inventer. Tant y a que cela faillit d'être cause de notre perte, parce qu'appelant Clarine pour être témoin de ce que je lui promettais, et elle s'en venant un peu inconsidérément vers nous, tira sans y penser la petite boîte qui s'était prise à sa manchette, et si brusquement qu'elle tomba à bas du lit, où elle se rompit, et l'onguent, qui était

[ III, 7, 299 recto ]

fort liquide, s'épandit sur le plancher.   
  C'est une chose étrange que presque aussitôt que la boîte ne fut plus sous le nez à ma nourrice, elle s'éveilla, mais avec la tête si étourdie de cette odeur qu'elle ne savait ce qu'elle faisait, et comme je crois ainsi qu'une personne qui est ivre ! Soudain qu'Arimant ouït donner le coup en terre, il s'en douta, et me dit : - Levez-vous, Madame, et vous mettez autour de la bonne vieille, cependant que je descendrai, car infailliblement elle est éveillée. Et à ce mot, il courut vers la fenêtre, moi vers le lit, et Clarine vers l'échelle. Et afin de me mettre devant elle, je me jetai sur son lit, et commençai de l'embrasser et serrer contre mon estomac, et faisant semblant d'avoir peur qu'elle ne mourût du mal qu'elle avait, je lui disais qu'elle eût bon courage, et que ce ne serait rien, et envoyai Clarine qu'elle apportât du vinaigre ou de l'eau, pour la faire revenir. Et la sus de telle façon abuser par mes discours, lui frottant tantôt le pouls, tantôt le nez, que je donnai loisir à Arimant de s'en aller, et à Clarine de retirer l'échelle et la cacher. Et incontinent, courant à l'eau elle en apporta, et lors faisant les empêchées, nous lui en jetâmes au visage, et l'en mouillâmes de sorte qu'elle eût été bien endormie si à faute d'eau elle ne se fût éveillée ! Et alors toute étonnée, reprenant ses esprits : - Eh mon Dieu ! dit-elle, et de quel monde suis-je revenue ? Quel est cet accident, et qui en peut être cause ? Ah mes enfants ! que je vous ai de l'obligation, et que les bons

[ III, 7, 299 verso ]

Dieux m'ont bien été favorables à ne vous laisser point endormir quand ce mal m'a surprise, car je crois que véritablement je fusse morte sans votre secours ! - Comment ? ma mère, dit Clarine, vraiment nous avons dormi plus de deux heures, et il y en a bien une demie, que nous vous tenons entre nos bras, et que nous vous avons fait mille maux pour vous éveiller, et je crois bien que si vous n'eussiez vomi, vous étiez morte. - Eh mes enfants ! dit la bonne vieille, comment vous êtes-vous éveillées ? - Comment ? dit Clarine, j'étais couchée auprès de vous, je vous ai senti débattre, et puis grommeler comme font ceux que l'on étrangle, je vous ai appelée deux ou trois fois en sursaut, et voyant que vous ne me répondiez point, je me suis jetée à bas du lit, j'ai éveillé Criséide, et prenant de la bougie nous vous sommes venues secourir. Et les Dieux soient loués, continua-t-elle en joignant les mains, que vous voilà remise ! - Et j'ai vomi ? dit la vieille. - Comment, si vous avez vomi ? reprit Clarine, oui certes, et à la bonne heure, car sans cela c'était fait de vous, étant sorti de votre estomac je ne sais quoi de noir et qui sent ! - Mais, mon Dieu, dit-elle en se frottant le nez, ne le sentez-vous pas encore ? Et cela elle le disait à cause de l'onguent qui était répandu sur le plancher, qui sentait fort mauvais. - Si fais certes, dit ma nourrice. Mais, continua-t-elle, Clarine, prends le balai, et nettoie-le, autrement il vous pourrait faire mal ! Elle qui ne désirait que ce commandement, prend la pâle, et, le plus soigneusement

[ III, 7, 300 recto ]

qui lui fut possible le ramassa, et puis l'alla jeter par la fenêtre, et avec de l'eau lava après le plancher le mieux qu'elle put. Mais il faut rire de ce qui advint le lendemain. Cet onguent tomba sur quelque chose de sale qui était dans la rue, où un chien passant et sentant ou l'huile ou la graisse qui était en cet onguent, le mangea, mais il ne l'eût pas plutôt avalé qu'il tomba comme mort, ou pour le moins tellement endormi que pour coup qu'on lui donnât il ne se put éveiller. Clarine, qui le vit de la fenêtre, et qui s'en douta, lui jeta de l'eau dessus, et si à propos qu'aussitôt qu'il en fut touché, il se releva, et commença à secouer les oreilles, et à s'étendre comme le matin quand il s'éveille ! Il faut bien que la composition et les drogues en fussent assoupissantes.   
  Le soir après, Arimant ne manqua point de venir selon sa coutume avec la musique sous la fenêtre, et après avoir quelque temps fait jouer, il chanta tels vers :

SONNET,  
Qu'il tiendra inviolablement ce   
qu'il a promis.

SI je romps les serments qui sont faits entre nous,   
Que le Ciel dessus moi, comme traître et parjure,

[ III, 7, 300 verso ]

Où que j'aille vivant punisse cette injure,  
Et qu'exemple à chacun je sois de son courroux.   
  
Que s'il advient hélas ! qu'ils soient rompus de vous,   
Dieux, éloignez de moi si malheureux augure !  
  
Mais s'il doit advenir, que dans la sépulture  
Loin des soucis humains je reçoive ces coups.   
  
Que si, dedans les Cieux, l'heureuse destinée   
M'ordonne quelquefois cette bonne journée   
Où doivent s'accomplir les serments de tous deux,   
  
Dieux, abrégez d'autant la longueur de ma vie,  
Et ce jour m'approchez, si vous avez envie,   
Entre tous les mortels, d'en voir un bienheureux !

  Cependant que nous vivions de cette sorte, et que notre affection était allée de telle façon augmentant que je ne sais qui des deux était le plus Amant ou le plus aimé, ne voilà pas que la fortune commença à vouloir mêler ses amertumes parmi nos douceurs, ou plutôt, nous ravir toutes nos douceurs pour en leur place nous paître des plus cruelles amertumes ! Hélas ! je le puis bien dire ainsi : car depuis ce temps je ne sais que c'est que plaisir ni contentement. Ricimer, duquel je vous ai déjà parlé, très grand Capitaine, et qui, favorisé de l'Empereur Majorien, avait obtenu non seulement d'être Citoyen Romain,

[ III, 7, 301 recto ]

mais aussi Patricien et Gouverneur de la Gaule Cisalpine, parvint à un si grand crédit qu'il disposait absolument de tout ce qui était dans cette Gaule. Cette autorité était procédée non seulement de la bonne volonté et de la faveur des Empereurs, mais beaucoup plus des grands exploits qu'il avait faits contre les Vandales pour la conservation de l'Italie. Ce vaillant Prince avait épousé une parente de ma mère, et qui, désirant de me bien loger, avait jeté les yeux sur un jeune homme, en quelque sorte allié de Ricimer, fort riche, mais le plus vicieux d'esprit, le plus laid et le plus difforme corps qui fût en toute la Gaule Cisalpine. Ma mère qui avait fait dessein de se défaire de moi, parce que, comme je reconnus depuis, je l'empêchais de se remarier, prit cette occasion aux cheveux, et se délibéra de me conduire vers cette Princesse, espérant que la moindre commodité qu'elle en aurait serait de me laisser entre ses mains, ainsi qu'elle avait montré de le désirer. Cette délibération étant prise sans m'en rien dire fut presque exécutée sans que je la susse, et cela, d'autant qu'elle commençait de prendre garde que je n'avais point désagréable la recherche que me faisait Arimant, laquelle sans doute ne lui eût point déplu si son bien eût été égal à son mérite et à sa noblesse. Mais cela n'étant pas, elle pensa que l'éloignement était le meilleur remède qu'elle y pouvait rapporter. Toutefois, voyant le soin qu'elle avait de me faire habiller en diligence, et l'ordre qu'elle mettait en sa maison et à son train, je jugeai qu'elle voulait faire un

[ III, 7, 301 verso ]

voyage où elle faisait dessein de m'emmener. Et parce que je fusse morte de regret s'il m'eût fallu partir sans qu'Arimant en eût été averti, je commandai à Clarine qu'elle le lui fît savoir, et lui donnai le livre accoutumé. Elle ne manqua point de le lui mettre dans le chapeau le lendemain étant au temple. La lettre que je lui écrivais était telle :

LETTRE  
De Criséide à Arimant.

L'On me veut éloigner d'ici, j'eusse dit de vous, si ce n'est que vous êtes toujours en mon cœur, et que mon affection est telle qu'il est impossible que je ne vive non seulement près de vous, mais en vous-même ! Toutefois, il est certain que nous changeons de demeure, je ne sais en quelle partie de la terre ce sera. Mais si sais bien que pour belle qu'elle puisse être à tout autre, ce me sera un lieu de supplice si je ne vous y vois point ! Si je la découvre, je vous en avertirai, afin que, s'il

[ III, 7, 302 recto ]

vous est possible, vous puissiez être bientôt du corps où vous serez toujours par ma pensée.

  Arimant lut cette lettre avec le déplaisir que vous pouvez penser, qui le remplit de telle inquiétude qu'il ne se donna repos qu'il n'eût appris que j'allais trouver la femme de Ricimer. Mais celui qui le lui dit, qui fut un parent de ma mère, lui cela ce qui était de mon mariage, fût qu'il ne le sût pas, ou que, sachant l'affection qu'il me portait, il jugeât être à propos de le lui cacher. Mon éloignement lui fâchait, mais encore plus sachant où j'allais, parce qu'il crut bien que son père ne lui permettrait jamais d'y venir à cause de leur inimitié. Il m'écrivit donc incontinent de cette sorte, par le moyen du livre qu'il donna à Clarine :

LETTRE  
D'Arimant à Criséide.

SI ce n'est la plus cruelle infortune qui me pût arriver que celle qui vous emmène, je ne sais quelle pût être celle qui mérite ce nom. Vous allez vers Ricimer,

[ III, 7, 302 verso ]

le seul lieu de tout le monde qui m'est le plus défendu ! Mais qu'il vous plaise de me le commander, je vous y verrai bientôt, et vous rendrai témoignage que mon affection est plus grande que tous les empêchements qui s'y peuvent opposer.

  Je reçus cette lettre presque en même temps que j'entrais dans le chariot pour commencer le voyage, de sorte que je ne pus la lire, parce qu'il y fallait du temps pour chercher, et puis ajouter ensemble les lettres séparées par tout le livre, qui ne me fut pas une petite surcharge de déplaisir. Arimant d'autre côté, qui savait que ce jour-là je partirais, se trouva sur le chemin comme par rencontre avec deux Chevaliers de ses amis, auxquels il n'avait pas dit l'affection qu'il me portait, mais qui toutefois ne l'ignoraient pas entièrement, et qui, à cette occasion, étant même assez familiers avec ma mère, soudain qu'ils nous rencontrèrent, s'approchant du chariot, la saluèrent, et s'enquirent de son voyage. Elle qui ne se souciait plus que l'on le sût, le leur dit assez librement et commença à leur raconter la grandeur de Ricimer, et le pouvoir que sa parente y avait, et l'espérance qu'elle lui donnait de vouloir faire pour moi. Cependant, Arimant s'était approché de mon côté, mais si triste et affligé qu'il m'en faisait pitié, et tellement hors de lui-même qu'il

[ III, 7, 303 recto ]

disait des choses si hors de propos qu'on eût jugé qu'il rêvait ; et encore, pour augmenter notre mal, de peur de faire reconnaître la bonne intelligence, qui était entre nous, il n'osait adresser sa parole à moi, quoique ses yeux ne partissent jamais de dessus mon visage. Ceux qui l'oyaient et qui ne savaient le sujet qui le divertissait ainsi et qui lui aliénait l'esprit, riaient de ses discours si mal à propos. Mais  
moi j'en avais compassion. Enfin me  "  
souvenant que quelquefois pour  "  
vouloir trop faire le fin, on découvre  "  
sa finesse, j'eus peur que l'on ne  "  
s'aperçut de l'occasion pour laquelle il ne parlait point à moi, de sorte que je pensai être à propos d'adresser ma parole à lui, comme indifféremment faisaient toutes les autres. Je lui demandai donc d'où procédait cette grande tristesse, de laquelle chacun se prenait garde. - Je vous assure, me répondit-il en soupirant, que c'est d'envie ! - Je n'eusse jamais pensé, répondis-je, qu'une personne pleine de mérite pût porter envie à quelqu'un. Mais de qui et de quoi êtes-vous envieux ? - De votre chariot, me dit-il, qui va vers les Libicins, et qu'il ne me soit permis d'y aller, encore que ce soit ma patrie. - Et quoi ? répliquai-je, êtes-vous si amateur de votre patrie que même vous portiez envie à une chose insensible ? - Que voulez-vous que je fasse, me dit-il, si même ces choses que vous me dites sont plus   
heureuses que moi. - Le Ciel, ajoutai-je, fait toutes choses  "  
pour le mieux. - C'est la consolation, répondit-il, qu'on donne toujours  "  
aux malheureux. Toutefois je vous assure

[ III, 7, 303 verso ]

" que ce mieux-là ne sera jamais tant désiré   
" de moi que son contraire. - Les malades aussi, lui  
" dis-je, en font de même, ils trouvent les médecines  
" amères, et l'on leur donne pour leur salut   
" et plus souvent, le contraire de ce qu'ils désirent ! - Il y a bien de la différence, me répondit- il,   
" des maladies du corps à celles de l'esprit : car celles  
" du corps se guérissent par leurs contraires,   
" et celles de l'esprit par la possession de la chose qui   
" lui fait le mal. Si l'ambition nous blesse,   
" y a-t-il quelque meilleur remède pour en guérir,  
" que de posséder la chose qui est ambitionnée ?  
" Si la beauté nous offense, rien ne nous peut guérir  
" si promptement que la possession de cette même   
" beauté. Et c'est pourquoi l'on dit que les désirs  
" assouvis au commencement s'allantissent,  
" et enfin s'assoupissent entièrement. De   
" sorte qu'aux maux de l'esprit, tout ce qui nous blesse   
" a la propriété du scorpion qui porte la guérison  
de la blessure qu'il a faite. - Il y a si longtemps, interrompit Clarine, que vous êtes hors de votre patrie, et de quoi vous souvenez-vous maintenant d'en être si fâché ? - Votre voyage, dit-il, en soupirant, en est cause, qui m'en rafraîchit la mémoire.   
  Ceux qui oyaient nos discours ne les entendaient pas. Il est vrai que si ma mère n'eût été distraite par les demandes et par les discours des deux compagnons d'Arimant, il ne faut pas douter qu'elle n'eût bien reconnu ce qu'il voulait dire. Et toutefois, pour les interrompre, car elle oyait bien que nous parlions ensemble, elle ne voulut leur permettre de passer plus outre,

[ III, 7, 304 recto ]

quoiqu'ils dissent que leur chemin s'adressait par là. Mais elle les pressa de sorte qu'elle les contraignit de nous laisser. Je connus bien alors  
que c'est avec beaucoup de raison que l'éloignement  "  
de la personne aimée est dit une mort,  "  
non seulement à la douleur que je ressentis en cette séparation, mais aussi à ce que devint Arimant : car il perdit toute couleur, et presque le sentiment, demeurant de telle sorte hors de lui-même qu'il ne pût ni me dire adieu, ni personne de la compagnie. Ce qui fut par ma mère expliqué à incivilité, et peut-être à dessein, quoiqu'elle crût le contraire. Quant à moi, je savais bien qu'en penser, éprouvant en moi-même la rigueur de cette cruelle séparation.   
  Je ne vous raconterai point ici ni les déplaisirs d'Arimant, ni ceux que je souffris en cette absence parce que le temps de ce promenoir serait trop court ! Mais, Hylas, vous le pourrez juger, tant par ce qui s'était passé, que par les choses qui suivirent. Nous tombâmes tous deux malades, mais Arimant beaucoup plus que moi. Car mon mal ne fut qu'une certaine langueur qui m'abattit si fort avec le temps qu'on craignait que je devinsse étique ; lui au contraire, il prit un mal si violent qu'en peu de jours il se trouva à l'extrémité. En cet état chacun pensait qu'il dût mourir. Et lui-même ayant cette créance, et ne voulant partir de cette vie sans mon congé, il s'efforça de m'écrire cette lettre :

[ III, 7, 304 verso ]

LETTRE  
D'Arimant à Criséide.

LA fortune semble de se lasser, elle veut mettre fin à mes peines. N'y consentirez-vous pas, Madame, et ne me donnerez-vous pas congé de sortir de ces continuelles peines ? Je vous en requiers par cette affection qui me porte au tombeau, et qui ne diminuera jamais quoi que mes cendres deviennent.

  Cette lettre si courte et fort mal écrite, outre le bruit commun de la grandeur de son mal, faillit à me faire mourir, et ce fut bien alors que Clarine eut de la peine à me consoler. Je lui fis promptement réponse, et pour savoir l'état de son mal, je priai Clarine d'envoyer quelqu'un de sa part avec celui qui m'apporta cette lettre, pour revenir incontinent nous en dire des nouvelles. Je lui écrivis ainsi :

[ III, 7, 305 recto ]

LETTRE  
De Criséide à Arimant.

Vous m'avez toujours assurée que vous feriez tout ce que je vous ordonnerais : Je vous commande de vivre, afin que vous me puissiez plus longuement servir. Je verrai s'il y a quelque chose qui ait plus de pouvoir sur Arimant que moi.

  Nous sûmes par le retour de celui que nous y avions envoyé qu'après avoir été sur le seuil du tombeau, il avait eu tant de force que le même jour qu'il y était arrivé, il avait eu une crise qui donna bonne espérance de son salut, et que, le jour d'après, on le tenait presque hors de danger. Quant à moi qui me flattais, je crus que le contentement que ma lettre lui avait rapporté en avait été la cause. Mais que cela fût ou ne fût pas vrai, il est certain que depuis je sus son entière guérison qui me rapporta bien un si grand contentement que je commençai aussi de mon côté à me ravoir, et sembla que nous eussions eu quelque sympathie de tomber malades et de guérir tous deux en même temps. Mais voyez, Hylas, comme je suis née sous une malheureuse destinée.

[ III, 7, 305 verso ]

  Lorsque j'arrivai en la maison de Ricimer et que sa femme me vit si défaite, tant pour la longueur du chemin que pour le mal qui m'était survenu, mais plus peut-être pour l'éloignement de celui que j'aimais, elle fut d'avis que, sans me laisser voir, l'on me fît guérir, et qu'on ne parlât point cependant du mariage qu'elle avait intention de faire, puisqu'elle pensait que la beauté que l'on disait être en moi serait celle qui y ferait plutôt résoudre Clorange, ainsi se nommait celui qu'elle me voulait faire épouser. Et depuis, me voyant empirer, l'on n'en fit point de semblant jusques à ce que je commençai à me ravoir, et que peu à peu j'allais reprenant le visage que je soulais avoir. Soudain ma mère qui le désirait passionnément en mit le propos en avant, et assura que dans peu de jours je serais en bon état. Et il advint pour mon malheur comme elle dit, parce que je fus avertie par Arimant qu'il me viendrait voir, ou déguisé, ou autrement, en sorte qu'il ne serait point reconnu. Cette espérance me redonna entièrement la santé et le même visage que je soulais avoir, si bien que l'on commença à me faire voir. Et il est vrai que plusieurs d'abord jetèrent les yeux sur moi, et même Ricimer, comme depuis je reconnus. Sa femme en même temps mit en avant ce mariage, le proposa à Ricimer, et le pria, parce que j'étais sa parente, de le vouloir faire réussir. Lui qui avait quelque dessein sur moi, encore qu'il vît Clorange si difforme et si mal fait, ne laissa de l'approuvera,  
" pensant que tant moins j'aimerais mon mari,

[ III, 7, 306 recto ]

tant plus aisément viendrait-il à bout de ce qu'il  "  
désirait. Et feignant de ne le faire que pour complaire  "  
à sa femme, envoie quérir Clorange, le lui propose, le lui conseille, et en même temps l'y fait résoudre. Je ne sais si ce qu'on nommait beauté en moi, ou mon malheur, en fut cause ; tant y a que le tout fut conclu avant que l'on m'en dît un seul mot. Voyez comme le Ciel se moque des propositions des humains ! Lorsque je me figure de recevoir le plus de contentement, c'est lorsque je me vois accablée du plus grand malheur qui m'eût pu arriver.   
  Ma mère, un soir que j'étais prête à me mettre au lit, me vint trouver dans ma chambre, et après m'avoir représenté les incommodités de notre maison, qu'elle feignait expressément très grandes, et telles qu'elle voulait, l'âge qui commençait à me presser, le peu de partis qui se rencontraient, le grand contentement qu'il y avait d'entrer dans une maison riche et accommodée. Elle me vint proposer Clorange, et en le proposant, me dit, que Ricimer et sa femme en avaient conclu le mariage, et que dans deux jours les noces se feraient, qu'elle m'en avait bien voulu avertir afin que, quand Ricimer me ferait l'honneur de m'en parler, je ne fusse pas si sotte de faire un mauvais visage, ou de n'user des remerciements tels que méritait la peine qu'il lui avait plu de prendre pour moi. Qu'encore que Clorange eût le corps un peu mal fait, il avait tant d'autres conditions qui le rendaient estimable qu'il ne fallait pas en faire semblant. Qu'il était si amoureux de

[ III, 7, 306 verso ]

moi que je ferais de lui tout ce que je voudrais, pourvu que je le susse un peu flatter. Bref, Hylas, elle n'oublia rien à me dire de tout ce qu'elle crut me devoir convier à ce mariage. Et sans attendre ma réponse, s'en alla coucher à l'heure même, s'assurant bien que d'abord je n'en serais pas fort contente, mais croyant aussi que la nuit m'apporterait la résolution qu'elle désirait.   
  Ô Dieux ! Hylas, quelle devins-je oyant ces nouvelles ? Encore me fut-ce du soulagement que ma mère s'en allât, car je pus avec plus de liberté pleurer, et me plaindre ! Toute vêtue que j'étais je me jetai sur le lit, m'abouchai sur le chevet, et, de peur d'être ouïe, je mordais le linceul, et m'en remplissasi la bouche. Mais tout cela n'empêcha que Clarine, qui en avait été avertie, ne s'en prît garde, et venant vers moi, elle voulut me dire quelque chose pour me consoler. Mais relevant la tête vers elle, je lui dis : - Tais-toi Clarine, je te supplie, qu'il te suffise que mon malheur me tourmente assez sans que tu t'en mêles ! Laisse-moi plaindre le peu de temps que j'ai à vivre, le mal que je ne saurais assez pleurer. Elle qui m'aimait tendrement, et qui savait bien le sujet que j'avais de m'affliger : - Je ne viens pas, dit-elle, en dessein de vous consoler, mais seulement pour vous mettre au lit, afin que l'on vous y vienne moins importuner. - Il vaudrait mieux, répliquai-je, si cela est, que tu me misses au tombeau ! À ce mot, sans me bouger je me laissai déshabiller comme si j'eusse été morte ; car le mal que je ressentais s'était de

[ III, 7, 307 recto ]

telle sorte saisi de moi que même je ne pouvais pleurer. Mais quand je fus au lit, et que je n'eus plus la lumière devant les yeux, ce fut alors que mes larmes commencèrent à me noyer le sein, et à mouiller de sorte mon lit que j'étais toute en eau. D'un côté, Arimant se représentait à moi accompagné de tous ses mérites et de tous les témoignages d'affection qu'il m'avait rendus ; de l'autre côté, Clorange avec toutes ses difformités et laideurs. Et alors, voyant la différence qu'il y avait de l'un à l'autre, j'entrais en de si grands déplaisirs que véritablement je fus bien assistée des Dieux de ne me point laisser aller à un violent désespoir. Toute la nuit je ne fis que plaindre, et le jour me trouva dans le lit sans avoir pu clore l'œil. Enfin, voyez à quoi une grande affection nous porte quelquefois : Je me résolus de mourir, sachant bien que ma mère, pour quelque supplication que je lui pusse faire, ne changerait point de résolution ; et ne me pouvant figurer que mon affection, ni celle  
d'Arimant pût supporter cet outrage, je pensai  "  
qu'il valait mieux mourir une fois que de remourir  "   
tous les moments qui me resteraient de vie.  "   
  Le matin donc étant venu, quand je vis que Clarine et la plupart de ceux du logis étaient allés au temple comme de coutume, et qu'ils ne m'avaient laissé pour me garder qu'un jeune enfant qui me soulait servir, je l'appelai et lui dis que je le priais d'aller promptement quérir un Chirurgien, sans en rien dire à personne. Le petit n'y manqua point. Et lors qu'il fut entré :

[ III, 7, 307 verso ]

- Notre maître, lui dis-je, j'ai un grand mal de tête, je vous prie éventez-moi un peu la veine du bras, car j'ai accoutumé de faire ainsi quand ce mal me vient, et je suis incontinent guérie. Lui qui me vit toute rouge et les yeux chargés le crut facilement. Et sans se le faire dire deux fois, m'ouvrit la veine, et puis me banda le bras, et s'en alla. Mais il ne fut pas si tôt hors du logis que je rappelai ce jeune garçon, et lui dis que je le priais de m'en aller quérir un autre, parce que celui-là ne m'avait pas bien servie. L'enfant s'y encourut pensant bien faire, et me l'emmena incontinent. Je lui fis la même harangue que j'avais faite à l'autre, et celui-ci, aussi prompt que le premier, m'ouvrit l'autre bras que je lui présentai lui cachant celui où j'avais déjà été saignée, et puis soudain il se retira.   
  Alors croyant avoir mis l'ordre qu'il fallait pour finir plus promptement et plus assurément mes jours, je fais tirer les rideaux, et serrer les fenêtres, feignant que la clarté me faisait mal. Mais incontinent je me débande les deux bras et ôte les compresses, et tout ce qui pouvait empêcher le sang de couler, m'étant voulu ouvrir les deux bras pour mourir tant plus tôt, et de peur aussi que, s'il n'y en eût eu qu'un, le sang peut-être se fût arrêté de soi-même, comme il advient quelquefois en semblables occasions. La première chose qui me vint devant les yeux étant en cet état fut le déplaisir qu'Arimant aurait de cette nouvelle. Et parce que je crus que ce lui serait un grand

[ III, 7, 308 recto ]

soulagement de savoir que je mourais en l'aimant, je pris promptement mon mouchoir, et l'étendant sur le lit, je trempai le doigt dans mon sang, et j'écrivis fût bien ou mal ces trois paroles : TIENNE JE MEURS, ARIMANT, qui fut tout ce que je pus faire, car incontinent les yeux commencèrent à me troubler et le cœur à me défaillir, de sorte que je perdis toute connaissance. Je me souviens toutefois que ma dernière imagination fut que, regrettant Arimant et rien que lui seul, je dis assez haut : - Fortune, enfin la victoire est mienne ! Depuis ce mot-là, je demeurai comme morte, et sans doute c'était fait de ma vie si Clarine ne fût entrée dans la chambre, qui, sachant bien que tout mon mal procédait du déplaisir que j'avais de perdre Arimant, me venait apporter de ses nouvelles, ayant eu de ses lettres par celui qui m'en avait apporté l'autre fois. Mais quand elle ouvrit les rideaux et qu'elle vit tout en sang alentour de moi, car les fenêtres mal closes laissaient entrer assez de clarté pour le voir, ô Dieux, quel cri fit-elle ! Il fut tel que ceux qui étaient dans la chambre de ma mère qui touchait celle où j'étais, s'effrayèrent de l'ouïr, et accoururent pour en savoir le sujet. - Ô Dieux ! s'écriait-elle, elle est morte ! Criséide est morte ! Et battant des mains, et puis s'arrachant le poil, elle courait par la chambre sans savoir ce qu'elle faisait. Les fenêtres furent incontinent ouvertes, et chacun accourut autour de moi. Ils virent bien que j'étais toute en sang, mais ne se pouvant imaginer qu'il vînt du bras, ils furent

[ III, 7, 308 verso ]

longtemps à chercher la blessure. Clarine cependant. jetant la main sur le mouchoir et le déployant, vit ce que j'y avais marqué du doigt, qui encore que mal écrit se pouvait toutefois lire avec un peu de peine, elle le met en sa poche pour empêcher que personne ne le vît, et courant hors de la chambre vers ma mère l'avertir de cet accident, de fortune elle rencontra celui qui lui avait apporté la lettre qu'Arimant m'écrivait, qui, lui demandant réponse, parce que son maître lui avait commandé de retourner le plus promptement qu'il pourrait. - C'est, dit-elle toute en pleurs et toute échevelée, une triste réponse que celle que tu porteras à ton maître cette fois, Criséide est morte, parce qu'on la voulait forcer d'épouser Clorange. Porte-lui ce mouchoir où il verra écrit de la main et du sang de Criséide le sujet qu'il a d'en aimer la mémoire. À ce mot, avec des pleursextrêmes et des cris, elle alla avertir ma mère qui était alors avec la femme de Ricimer. Tous trois oyant ces pitoyables nouvelles furent surpris d'un grand étonnement. Mais le Prince tout transporté courut le premier où j'étais, et me voyant toute en sang, de fortune, il me prit par le bras pour me relever, et trouvant ma manche toute pleine : - Elle s'est coupé les veines !cria-t-il. Et incontinent, me retroussant lui-même la chemise, trouva que le sang ne coulait plus, parce qu'il s'était figé sur la plaie, et je crois que cela fut cause de me sauver la vie. Car soudain qu'il en eut ôté le sang, il vit qu'il commençait à saigner encore,

[ III, 7, 309 recto ]

il mit le doigt dessus, et dit à Clarine qu'elle en fît de même à l'autre bras, car il voyait l'autre manche aussi sanglante que celle qu'il tenait, et m'ayant fait apporter de l'eau fraîche : - Pour certain, dit-il, elle n'est pas encore morte, je sens qu'elle est un peu chaude. Et m'en jetant contre le visage, et puis me frottant les temples et le pouls avec des eaux impériales et autres semblables, il sentit que le pouls commença de me revenir, et soudain je commençai de respirer. - Elle revient, dit-il, qu'on fasse appeler des Médecins, car si elle est secourue elle ne mourra pas. Et envoyant message sur message, ma chambre fut incontinent pleine de Médecins et de chirurgiens qui usèrent d'une telle diligence autour de moi qu'avant qu'il fût nuit, je revins du tout, et repris la connaissance que j'avais perdue, sans que jamais Ricimer partît d'autour de moi qu'il ne me vît hors de danger. Depuis, il me dit qu'il ne m'avait jamais vue si belle qu'étant en cet état toute souillée de mon sang, car la rougeur du sang me faisait paraître si blanche, et la blancheur de mon visage donnait une couleur si vermeille au sang qu'il semblait que l'un ajoutait de la beauté à l'autre, outre que la pitié de me voir réduite en cet état lui augmentait l'Amour, sous le voile de la compassion.  
  Mais lorsque je fus un peu remise, sa femme et ma mère, toutes effrayées, me demandèrent qui m'avait mise en cet état. Si j'eusse voulu parler, peut-être que je l'eusse bien fait en m'efforçant un peu, mais sachant que c'étaient

[ III, 7, 309 verso ]

elles qui étaient la cause de mon mal, je fis semblant, pour éviter leur importunité de ne les ouïr point ni de ne pouvoir parler. Ce que peut-être reconnaissant l'un de ces vieux et expérimentés Médecins, il leur dit qu'il me fallait faire prendre quelque chose, et me laisser reposer, parce que le parler me pourrait peut-être faire beaucoup de mal. Il fut fait comme il l'avait dit, et cependant Ricimer s'enquit du jeune garçon qui me gardait s'il ne s'était point aperçu de ce que j'avais fait. Lui qui craignait d'être châtié s'il confessait la vérité dit que non, et que seulement je lui avais commandé de fermer les rideaux et les fenêtres. Cela fut cause que Ricimer, faisant venir Clarine : - N'abandonnez pas, dit-il, Criséide, car elle veut mourir. Et si vous n'y prenez bien garde, elle se débandera encore les bras. - Seigneur, lui dit-elle, si vous voulez, vous pouvez bien lui redonner la vie qu'elle perdra sans doute, si ce n'est à cette heure et de cette sorte, ce sera bientôt, et de quelqu'autre façon. - Je jure, dit-il, par la vie d'Anthémius, qu'il n'y a chose que je ne fasse pour cela. Elle qui crut avoir trouvé une bonne occasion : - Seigneur, dit-elle, ne me découvrez point, s'il vous plaît, mais croyez que Clorange est cause de sa mort, et qu'elle choisira plutôt le tombeau que lui. - Et pensez-vous, répondit Ricimer, que Clorange soit cause d'une si généreuse action ? - N'en doutez point, Seigneur, répliqua-t-elle, et si vous en voulez voir la vérité, prenez garde au changement de visage qu'elle

[ III, 7, 310 recto ]

fera lorsque je le lui dirai à l'oreille. Alors s'approchant tous deux du lit, et faisant retirer chacun d'autour de moi, elle me dit tout bas : - Criséide, consolez-vous, Ricimer jure par la vie d'Anthémius que vous n'épouserez jamais Clorange. J'étais si faible que je ne pouvais mouvoir que les yeux, mais cette bonne nouvelle me toucha de sorte que les élevant au Ciel, il semblait que je le remerciasse d'une si grande grâce ; et puis les tournant vers Ricimer, je m'efforçai de lui dire : - Seigneur, sera-t-il vrai ? - Oui, ma mignonne, me dit-il, et je le vous jure non seulement par Anthémius, mais par le chef de mon père et par tout ce qui me peut être plus saint. - Je vivrai donc, répliquai-je. - Vivez, me répondit-il, et soyez certaine que je consentirai plutôt à ma mort qu'au contraire de ce que je vous ai promis. À ce mot, je changeai toute de visage, et dès lors on me vit reprendre la vigueur comme par miracle. Ricimer admira cette résolution en moi, et appelant sa femme et ma mère : - Voyez-vous, leur dit-il, qu'on ne parle plus du mariage de Criséide et de Clorange, je jure que je consentirai plutôt à la perte de toute ma fortune qu'à cette si peu convenable alliance. Elles voulurent répliquer, mais il interrompit : - Je l'ai juré par la vie d'Anthémius, par le chef de mon père, et par tout ce qui me peut être de plus saint ! Il ne faut point en parler davantage, et qui fera autrement, je lui donnerai connaissance qu'il me fera déplaisir. Elles s'en allèrent toutes deux sans dire un seul mot. Ricimer, ne pouvant assez estimer

[ III, 7, 310 verso ]

l'extrême résolution que j'avais prise, augmenta de sorte la bonne volonté qu'il me portait que dès lors on peut dire que véritablement il fut amoureux de moi. Il s'en alla, et retourna cent fois pour voir en quel état j'étais, et ordinairement tout seul. Et parce qu'il n'osait parler à moi de peur que cela ne me fît mal, il entretenait Clarine, et quelquefois il lui demandait comment elle avait reconnu que le mariage de Clorange m'avait fait prendre cette résolution, et d'autres fois il la remerciait de l'en avoir averti. Bref, il montrait si clairement par son inquiétude la grandeur de son affection que sa femme s'en aperçut, et Clarine aussi. Quant à moi, je prenais toutes ses actions comme venant de la compassion que cet accident avait causée en son âme généreuse, outre que l'état où j'étais ne me permettait pas de faire de grands discours, car j'étais encore tellement abattue que je ne voulais que dormir et me reposer.   
  Je demeurai deux ou trois jours de cette sorte sans me souvenir du mouchoir où j'avais écrit avec le doigt de mon sang. Mais un matin que je commençais à me remettre un peu, il me revint en la mémoire ; et parce que Clarine qui ne m'abandonnait jamais m'ouït soupirer, elle me demanda si je ressentais quelque nouveau mal. - Le mal, lui dis-je froidement, est dans l'esprit. Mais, Clarine, dites-moi, je vous supplie, fûtes vous la première qui me trouvâtes en l'état où je m'étais mise ? - Et qui est-ce, me dit-elle, qui a plus de soin de vous ? - Je sais bien, lui répondis-je,

[ III, 7, 311 recto ]

que c'est Clarine. Mais, continuai-je, puisque vous fûtes la première, ne vîtes vous point un mouchoir qui était marqué de mon sang ? - Ah ! dit-elle, oui je l'ai vu, et vous me faites souvenir que j'ai fait une grande faute, et à laquelle il faut remédier promptement ! Car sachez, dit-elle, ma maîtresse, que le matin que ce malheur arriva, Arimant vous avait écrit, et j'ai ici la lettre, je venais toute joyeuse la vous apporter. Mais quand je vous trouvai en cet état, je fus si surprise que je courai par la maison comme une folle, criant et me tourmentant. Et de fortune, étant ainsi hors de moi, je rencontrai celui qu'Arimant vous avait envoyé, qui ne sachant ce qui vous était arrivé me pressait d'avoir réponse. Je lui dis que vous étiez morte, et lui donnai le mouchoir duquel vous parlez pour le porter à son maître en témoignage de votre amitié. - Et Arimant, repris-je alors, a mon mouchoir ? - Il l'a sans doute, me dit-elle, car il y a trois jours que je le donnai. - Ô Dieux ! m'écriai-je, voilà la perte d'Arimant ! Que pensez-vous, Clarine, qu'il devienne voyant cette assurance de ma mort ? Elle demeura muette pour quelque temps, enfin elle me répondit : - Il est certain que si ce jeune homme s'en est allé sans demander plus particulièrement de vos nouvelles, il lui aura porté celles de votre mort. - Et à qui, repris-je, voudriez-vous qu'il s'en fût enquis pour en savoir de plus certaines qu'à vous-même ? Véritablement, Clarine, vous fîtes là une grande faute. Et la seconde n'est guère moindre, lorsque me voyant être hors de

[ III, 7, 311 verso ]

danger vous ne l'en avez point averti. Qu'espérez-vous que fasse ce pauvre Chevalier ? Nous orrons dire qu'il aura fait quelque extrême résolution, et Dieu veuille qu'elle ne soit telle, qu'elle me convie à le suivre. - Ma maîtresse, me dit-elle, je vous en demande pardon, le déplaisir que j'avais de votre mort était tel que je me résolvais à vous suivre, et j'avoue que j'envoyais ce mouchoir à Arimant exprès pour le convier d'en faire de même. Il est bien vrai que depuis je l'en devais avoir averti. Mais j'ai été de telle sorte employée auprès de vous que je ne me suis souvenue non pas même de manger. - Or sus, lui dis-je, écrivez-lui de ma part, et si je puis j'y mettrai un mot de ma main. Clarine alors prenant la plume et le papier, après avoir fermé la porte de peur que quelqu'un ne nous surprît, lui écrivit ce peu de mots à la hâte :

LETTRE  
DE Clarine à Arimant.

JE m'en dédis, Arimant, Criséide vit encore, et m'a commandé de vous en avertir. Elle mourut certes quand je le vous mandai, mais les Dieux l'ont ressuscitée pour vous. Vous êtes le plus

[ III, 7, 312 recto ]

heureux Chevalier qui vive, étant aimé de la plus belle Dame de l'Univers, et seulement malheureux pour ne pouvoir être témoin de votre bonheur.

  Alors prenant à toute force la plume, avec beaucoup de peine j'écrivis ce peu de paroles : Je vis, Arimant, et pour un seul Arimant. Et soudain l'ayant bien cachetée, elle fait partir en toute diligence celui qui déjà y avait été une autre fois, lui commandant surtout de lui bien dire par le menu ce qui était arrivé, et de faire une extrême diligence. Après, voyant que personne n'était encore dans la chambre, nous ouvrîmes la lettre qu'auparavant il m'avait écrite, et nous trouvâmes qu'elle était telle :

LETTRE  
D'Arimant à Criséide.

N'Avoir tout le jour que des frayeurs, et des terreurs Paniques, et toute la nuit vous voir toute en sang, et avec un pied dans le cercueil me faire signe que je vous suive, me trouble de sorte, que

[ III, 7, 312 verso ]

je ne puis appeler vie celle que je passe éloigné de vous. J'envoie ce porteur pour savoir comme se porte celle à qui je suis, je le suivrai de si près que j'espère le trouver à son retour à mi-chemin. Il faut qu'à ce coup la haine de Ricimer envers les miens cède à l'Amour que je vous porte.

  Cette lettre me consola infiniment pour plusieurs occasions : L'une, que je pensai que plus il s'approcherait du lieu où j'étais,  
" tant plus tôt aussi saurait-il que le bruit de ma mort  
" était faux. L'autre que je connus que véritablement  
" il m'aimait, parce que les Dieux n'envoient jamais ces présages qu'à ceux qui y ont quelques intérêts. Et enfin pour l'espérance que j'avais de le voir bientôt, et lui pouvoir communiquer un dessein que j'avais fait. Mais cependant son homme fit une telle diligence que marchant et nuit et jour, il le trouva encore en sa maison, prêt toutefois de partir le lendemain. Il était de fortune encore au lit, et ce jeune homme s'approchant de lui : - Seigneur, lui dit-il, j'ai de grandes choses à vous dire, faites sortir toutes vos gens d'ici. Et lors le leur ayant commandé et fermé la porte par le dedans, Arimant le voyant tout effrayé, soupçonnant quelque grand accident, s'était à moitié relevé sur le lit, et comme devinant son mal : - Est-elle morte, lui demanda-t-il, ou vit-elle encore ?

[ III, 7, 313 recto ]

Alors ce jeune homme fondant en larmes, et lui présentant mon mouchoir : - Hélas ! Seigneur, répondit-il, voilà qui vous dira ce que la douleur m'empêche de pouvoir proférer ! Et lors s'abouchant sur une table, se mit à sangloter comme s'il eût voulu mourir. Mais Arimant dépliant ce mouchoir, et au commencement le voyant tout taché de sang, et enfin lisant ce que j'y avais écrit du doigt : TIENNE JE MEURS ARIMANT. - Ô Dieux ! dit-il, elle est donc morte. Et lors tombant à la renverse dans le lit, il demeura comme mort. Ce jeune homme, après avoir cessé un peu ses pleurs, et prenant garde que le Chevalier ne disait mot, il courut vers lui, et le trouvant évanoui, le relève sur le lit, l'appelle, et le tourmente pour le faire revenir. Mais voyant qu'il n'en faisait point de signe, et craignant qu'il ne lui mourût entre les bras, il met promptement le mouchoir sous le chevet, et court à la porte appeler du secours. Tous ceux de la maison y accoururent, car il était extrêmement aimé de tous, et lui apportèrent tant de remèdes qu'enfin ils le firent revenir. Le premier mot qu'il dit ce fut un hélas ! mais incontinent, se prenant garde que la chambre était pleine de gens, il retint et les larmes et les plaintes, ne voulant en donner connaissance à personne. Et parce que la contrainte le travaillait presque autant que son propre mal, il les pria tous de le laisser reposer, leur disant qu'il ne voulait personne que ce jeune homme avec lui. Eux, qui ne se doutaient point de l'occasion de son mal, et

[ III, 7, 313 verso ]

qui ne pensaient pas que ce fût autre chose qu'une défaillance qui, ayant fait son cours, ne pouvait plus lui faire du mal, lui obéirent. Et lors se voyant seul : - Qu'est devenu, dit-il, ce mouchoir ? - Seigneur, répondit le jeune homme, je ne veux plus vous le faire voir puisque sa vue vous rapporte tant de déplaisir. - Ô mon ami, reprit Arimant, que celui-ci est peu de chose au prix de ceux que je me prépare ! Non, non, continua-t-il, donne-le-moi seulement, car au lieu d'augmenter mon mal, il me soulage, voyant qu'elle a eu mémoire de moi au dernier moment de sa vie. Et lors le lui remettant entre les mains : - Ô mouchoir, dit-il, qui me représentes le plus grand de mes désastres, quel nom te dois-je donner qui réponde aux effets que tu produis en moi ? Et là s'étant tu quelque temps tenant les yeux fermes sur les paroles de sang, tout à coup en le baisant il dit : - Je t'entends bien, interprète du cœur qui t'envoie, tu me convies de faire le même chemin, je n'ai garde de te refuser, je suis prêt à faire ce voyage ! je ne me deux sinon que tu m'aies voulu devancer, ou pour le moins que nous ne l'ayons fait de compagnie. Et lors se tournant vers ce jeune homme : - Mais, lui dit-il, mon ami, tu ne me dis point comment cet accident est arrivé ? - Seigneur, répondit-il, s'il vous plaît vous donner un peu de repos, et que vous me promettiez que cela ne vous affligera point davantage, je vous dirai tout ce que j'en sais. - Non, non, reprit soudain Arimant, il n'y a rien qui puisse agrandir ni diminuer ma douleur. Dis-moi

[ III, 7, 314 recto ]

seulement tout ce que tu en sais. - Je vous dirai donc, continua ce jeune homme, que j'arrivais là de bon matin, et que suivant le commandement que vous m'en aviez fait, je pris garde lorsque Clarine allait au Temple, où je lui mis la lettre que vous écriviez si discrètement dans la main que personne ne s'en aperçut. Et l'ayant priée de me faire promptement avoir ma réponse, elle me dit que ce matin même je l'aurais. Incontinent après, j'allai dans le logis de Ricimer, car c'est où elle loge. Mais à peine y fus-je entré que j'ouïs un grand bruit du côté de Criséide. Je montai les escaliers, et je trouvai Clarine toute en pleurs et toute échevelée qui aussitôt qu'elle me vit : - C'est, dit-elle, une triste réponse que celle que tu porteras à ton maître cette fois. Criséide est morte, parce qu'on la voulait forcer d'épouser Clorange ! Porte-lui ce mouchoir où il verra écrit de la main et du sang de Criséide le sujet qu'il a d'en aimer la mémoire. À ce mot, toute en pleurs et criant comme une folle, elle passa en une autre chambre. - Ô Dieux ! s'écria le Chevalier, faut-il que je vive seulement pour ouïr ces nouvelles ? Mais continue, dit-il, je te prie. - Vous pouvez croire, dit le Messager, que je demeurai grandement étonné, et toutefois pour en savoir plus de vérité, je m'arrêtai encore un peu en ce même lieu, et je vis sortir trois ou quatre personnes de la chambre de Criséide, qui, toutes étonnées et tenant les mains jointes ensemble, disaient : - Elle est véritablement morte d'une étrange façon ! Cela me donna curiosité

[ III, 7, 314 verso ]

et courage d'y entrer, voyant même que tous ceux de la maison y accouraient. Je la vis, Seigneur, mais ô quelle vue ! Je la vis morte dans son lit, et tout à l'entour le sang qui même avait coulé jusques en terre. À même temps, Ricimer et quantité de femmes y entrèrent, et j'ouïs que Ricimer s'écria qu'elle s'était coupé les veines. J'eus peur alors d'être reconnu de quelqu'un ; et parce que vous me l'aviez si expressément défendu, et que je crus ne pouvoir rien apprendre davantage, je partis à l'heure même de la ville, et m'en vins en toute la diligence qu'il m'a été possible, non pas que je n'eusse beaucoup de regret de vous apporter une si mauvaise nouvelle, mais pour ne point manquer au commandement que vous m'en aviez fait. - Ô Dieux ! s'écria-t-il alors, il n'y a donc plus de doute que Criséide ne soit morte, puisque tu l'as vue de tes yeux propres ! Et comment est-il possible que les Dieux aient consenti à cette cruauté ? Mais comment se peut-il que j'oie ces nouvelles et que je ne meure ? Vous, Dieux, vous l'avez permis pour ma punition, et moi je ne meurs point encore pour souffrir plus par le peu de vie qui me reste que je ne ferais par une prompte mort. Il voulait continuer lorsque son père qui avait été averti de son mal, et qui aimait ce fils fort tendrement comme n'ayant enfant que lui, et outre cela étant accompli de tant de perfections, s'en vint heurter à la porte de la chambre. Et parce que ce jeune homme en reconnut la voix, il en avertit Arimant,

[ III, 7, 315 recto ]

qui, se remettant un peu, et cachant le plus qu'il lui était possible sa douleur, lui fit ouvrir la porte. Les fenêtres étaient fermées, et les rideaux du lit tirés, de sorte que quand le père fut dans la chambre, il ne put rien remarquer au visage d'Arimant. Mais s'approchant de lui, et lui prenant le bras, il lui demanda comme il se portait. - Ce ne sera rien, lui dit-il, Seigneur, j'ai eu une petite défaillance, je crois que cela ne vient que de réplétion d'humeurs, à cause que je ne fais point d'exercice. Mais si vous le trouviez bon, je crois qu'il me ferait grand bien de faire un petit voyage, tant pour dissiper ces humeurs que pour changer un peu d'air, car il est vrai que depuis quelques jours je ne me sens guère bien. - Ce sera bien fait, répondit le père, mais où voudriez-vous aller ? - Il me semble, répondit Arimant, que je ne saurais mieux faire que d'aller vers les Libicins, tant parce que c'est le lieu de ma naissance, qui profite grandement pour le changement d'air, que pour le contentement que j'aurais de voir nos parents et nos anciens amis. - J'en serais bien aise, répondit le père, mais je crains la haine que Ricimer nous porte. - Seigneur, reprit incontinent le Chevalier, n'entrez point en cette doute, cela serait bon si vous y alliez, mais de moi il ne s'en soucie point, et il sait bien que quand je serais mort, cela n'avancerait en rien ses affaires, outre que j'y demeurerai si peu, et toujours chez mes parents et amis, que quand il en aurait la volonté, il n'en aura ni le temps, ni la commodité. Le père croyant ce

[ III, 7, 315 verso ]

qu'Arimant disait, se laissa facilement porter à son opinion, ce qui ne rapporta pas peu de bien pour tous, ni peu de consolation pour lui ; car, ayant auparavant résolu de se tuer, il remit l'exécution de ce qu'il voulait faire lorsqu'il serait en ce voyage. Il s'efforce donc de faire la meilleure mine qu'il peut, et part le lendemain, sans mener avec lui que ce jeune homme qui lui avait porté la nouvelle, et un autre pour le servir à la chambre, disant à son père qu'il irait plus assurément avec peu de train que s'il était mieux accompagné, parce qu'on ne prendrait pas si tôt garde à lui. Son dessein était d'aller vers les Libicins en toute diligence pour trouver Clorange en quelque lieu qu'il fût, de venir aux mains avec lui, et, si la fortune lui était si favorable que de lui en donner la victoire, s'en aller sur le lieu où je serais enterrée, et là se sacrifier soi-même à mes cendres. Et véritablement ce fut un grand heur que cette vengeance lui vînt en l'âme, car elle retarda la volonté qu'il avait de se défaire, et celui que je lui envoyais eut le loisir de lui porter nos lettres.   
  Le lendemain qu'il fut parti d'auprès de son père, la moitié du jour étant déjà passée sans qu'Arimant se souvînt de manger, ni de reposer, celui que je lui envoyais le rencontra au passage d'une rivière qui s'appelle le Tessin, et sans le reconnaître l'outrepassa, tant parce qu'il ne pensait pas le trouver ailleurs que dans Éporèdes que d'autant que le déplaisir lui avait de sorte changé le visage qu'il était méconnaissable,

[ III, 7, 316 recto ]

et qu'ayant si peu de suite, il n'eût jamais pensé que ce fût Arimant. Et Arimant même allait tellement pensif, et les yeux de sorte arrêtés contre terre, qu'il ne le vit point lorsqu'il passa auprès de lui. Mais de bonne fortune celui qui m'était venu trouver de sa part n'en fit pas de même, qui l'ayant bien remarqué en vint avertir son maître, lui disant que s'il voulait il saurait bien au long l'histoire de Criséide, parce qu'il avait vu celui qui déjà une fois lui en avait apporté des nouvelles. - Et que veux-tu, répondit Arimant, que j'en apprenne davantage ? N'est-ce pas assez que je sais qu'elle est morte ! Et ainsi sans tourner seulement les yeux il continua son chemin, mais ce jeune homme qui était assez avisé, et désireux de savoir comme j'aurais été enterrée et tout le cours de mon histoire, retourna courant vers celui que j'envoyais, et lui faisant connaissance, lui demanda des nouvelles de Clarine, et comme elle se portait depuis la mort de Criséide. - Criséide, dit-il, est en vie, et se porte bien, grâces aux Dieux. - Criséide, répliqua l'autre, est en vie ? - Oui, reprit-il, elle est en vie, et m'envoie vers ton maître. Alors l'embrassant : - Ô messager de bonnes nouvelles, que les Dieux, dit-il, te rendent à jamais content ! Suis-moi je te supplie au petit pas, et j'accourcirai ton voyage. À ce mot, le jeune homme donnant des éperons à son cheval, cria à son maître : - Arrêtez, Seigneur, arrêtez, que je vous redonne la vie en échange de la mort qu'autrefois je vous ai apportée. Arimant qui ouït sa voix et ne put entendre ses paroles confuses, voyant les battements des mains et la

[ III, 7, 316 verso ]

joie qu'il faisait paraître en ses actions, demeura étonné de ce changement, et lorsqu'il fut un peu plus près de lui : - Qu'y a-t-il, et qu'est-ce, lui cria-t-il, que tu me veux ? - Seigneur, s'écria le jeune homme, bonnes nouvelles, Criséide n'est point morte, elle vous envoie ce messager. - Criséide n'est point morte, reprit-il tout hors de soi. Est-il bien possible ? - Seigneur, dit l'Écuyer, il est certain, et voilà celui qui vous en apporte des nouvelles. À ce mot, Arimant tournant les yeux et les mains au Ciel : - Ô Dieux ! continua-t-il, soyez-vous à jamais bénis et loués de cette faveur que vous me faites ! Et à ce mot, celui que je lui envoyais arriva, et le reconnaissant : - Seigneur, lui dit-il, Clarine m'a commandé de vous donner cette lettre. Arimant était tellement hors de lui-même qu'il la reçut la main toute tremblante, et sans savoir ce qu'il faisait, enfin se souvenant qu'il ne fallait point que ce messager sût l'affection qu'il me portait, mais qu'il feignit que ce fut à Clarine, il reprit un peu ses esprits, et lui demanda de ses nouvelles. - Seigneur, lui dit-il, elle se porte fort bien, et m'a commandé de vous dire de sa part que Criséide aussi est en fort bonne santé. - Criséide, répliqua-t-il froidement, l'on m'avait dit qu'elle était morte ? Et à ce mot, ouvrant la lettre de Clarine, quoiqu'il voulût dissimuler, si est-ce que son visage donna assez de connaissance de cette joie inopinée, et plus encore quand il vit le peu de mots que je lui avais écrit, sans lesquels il eut pensé que Clarine le voulait tromper. Mais reconnaissant fort bien

[ III, 7, 317 recto ]

mon écriture, il s'assura entièrement que je vivais, encore qu'il jugeât bien que j'étais fort faible. Relevant donc les yeux : - Mais dis-moi, mon ami, est-il possible, lui dit-il, que Criséide ait été en l'état que l'on m'a fait entendre ? - Seigneur, répondit le messager, elle a encore été plus mal que l'on ne vous a point dit ! Car on peut dire qu'elle a été morte et puis retournée en vie ! Et lors il lui raconta tout ce qui m'était arrivé, et de quelle façon j'en avais usé. - Il faut avouer, dit Arimant alors, que Criséide fait honte aux Dames par sa beauté, et aux Chevaliers par la grandeur de son courage. Et craignant d'en dire trop, il se tut, et reprenant son chemin alla repaître en la plus prochaine ville, où il ne se pouvait lasser de se faire redire tout ce qui s'était passé.   
  Et d'autant que les nouveaux accidents donnent   
des nouveaux conseils, Arimant s'étant arrêté  "  
en ce lieu le reste du jour, il ne fit toute la  "   
nuit que penser au moyen qu'il aurait de me voir. Et ne pouvant se bien résoudre tout seul, il appela ce jeune homme qu'il m'avait envoyé, et qui outre l'affection qu'il avait à son maître, n'avait point faute d'esprit ni de jugement. Il lui communique donc le désir qu'il avait de me voir, que jamais il n'aurait ni repos ni contentement, qu'il n'eût été auprès de moi ; que toutefois Ricimer haïssait de sorte son père qu'il ne savait avec quelle assurance il pouvait venir où j'étais, ni moins entrer dans mon logis. Ce jeune homme après y avoir quelque temps pensé : - Seigneur, lui répondit-il,

[ III, 7, 317 verso ]

il faut faire de nécessité vertu : Renvoyez ce messager, afin qu'il ne découvre votre dessein, et puis déguisez-vous, et vous habillez en marchand, vous pouvez entrer dedans la ville et y demeurer quelque temps sans être connu, étant sur le lieu peut-être se présentera-t-il telle commodité que vous ne sauriez d'ici vous imaginer.   
  Arimant trouva bonne l'opinion de ce jeune homme, et dès qu'il fut jour, dépêcha le mien qui le lendemain me rendit sa lettre, et nous dit en quel lieu il l'avait trouvé, et par quel hasard reconnu. Je ne vous redis point ici, gentil Hylas, quelle fut sa réponse, car vous pouvez juger qu'elle était pleine de remerciement et d'extrêmes contentements. Sur la fin il m'assurait de me voir bientôt, quelque fortune qu'il pût courre. Cependant il ne perdit pas le temps, car jugeant qu'il était plus à propos de ne s'approcher point du lieu où j'étais sans être déguisés, il fit faire trois habits de marchands en toute diligence, et puis passant par un bois, ils les vêtirent, et serrèrent les leurs dans des malles, pour les reprendre quand il serait nécessaire. Et ainsi revêtus, et se déguisant le mieux qu'ils pouvaient, ils entrèrent dans la ville où j'étais, et se logèrent en une hôtellerie la plus voisine de la porte. Quant à lui, il tint le logis tout le reste du jour. Mais il envoya ses valets apprendre des nouvelles, et entre autre commanda à celui qui m'avait apporté des siennes qu'il sût comme je me portais, et qu'il vît Clarine s'il était possible. Ce jeune homme s'acquitta

[ III, 7, 318 recto ]

fort bien de la commission qu'il lui avait donnée, et le soir l'un et l'autre lui revinrent dire tout ce qu'ils avaient appris. Celui qu'il avait envoyé en mon logis lui dit qu'il avait vu Clarine, et qu'il avait parlé quelque temps à elle, sans qu'elle le reconnût ; et qu'enfin s'étant fait connaître, elle l'avait mené vers sa maîtresse qui était encore au lit retenue de la faiblesse pour la grande perte de sang qu'elle avait faite, et là, se mettant sur mes louanges, lui jurait ne m'avoir jamais vue si belle, parce que j'étais plus blanche, et le teint si beau qu'il ne se pouvait rien voir de semblable, et puis lui raconta que de fortune étant toute seule, il avait eu loisir de m'entretenir fort au long, et de me dire comme il s'était déguisé pour n'être reconnu de Ricimer ou de quelqu'un des siens, le redoutant grandement à cause de la vieille inimitié qu'il avait avec son père ; et qu'encore que son péril nous fît peur, si est-ce que Clarine et moi en avions ri de bon cœur nous le représentant revêtu de cette sorte. Qu'enfin je lui avais dit que puisqu'il était ainsi déguisé, il fallait chercher quelques toiles ou autres choses semblables et faire semblant de me les venir vendre ; que s'il se trouvait que quelqu'un fût en ma chambre, cela servirait d'excuse pour revenir une autre fois avec plus de commodité, que si j'étais seule avec Clarine comme il advenait fort souvent, il pourrait entrer et parler à moi avec toute sorte d'assurance. Arimant oyant cette proposition la trouva bonne, lui qui n'en eût pas désapprouvé une

[ III, 7, 318 verso ]

seule qu'on lui eût voulu proposer, pour hasardeuse qu'elle eût été ! Et ainsi commença à se mettre en quête de la marchandise qui lui était nécessaire. Quant à son homme, les nouvelles que l'autre lui raconta, ce furent les frayeurs que ceux de la ville avaient d'un certain Roi étranger, que l'on disait venir des Gaules pour ravager toutes ces contrées, comme il avait fait déjà diverses fois. Et venant un peu plus sur les choses particulières, disait que tous ceux de la ville murmuraient que cependant que ce Roi pillait et ravageait presque toute la Gaule Cisalpine, et la dépeuplait d'hommes et de femmes qu'il emmenait prisonniers, Ricimer s'amusait à faire l'amour à une jeune fille nommée Criséide, et perdait non seulement le souci de ces peuples qu'il avait en gouvernement, mais encore de la réputation qu'il avait autrefois acquise par tant de beaux exploits de guerre.   
  Cette dernière nouvelle toucha fort au cœur d'Arimant. Toutefois, se voyant si près de moi et espérant de me voir bientôt, il ne s'y arrêta pas longuement ; mais tournant entièrement toutes ses pensées à donner ordre à recouvrer la marchandise par laquelle il espérait avoir entrée en mon logis, il se chargea, et son homme aussi, des plus belles toiles qu'il pût trouver, et feignit de venir des Gaules, d'où il en sort ordinairement de très belles, outre qu'ayant la langue Gauloise, il lui était fort facile de se faire croire marchand Gaulois. Il employa tout le lendemain à dresser tout son équipage de marchandise,

[ III, 7, 319 recto ]

et ayant bien accommodé ses balles, s'en vint au logis de Ricimer, et, conduit par ce jeune homme qui y avait déjà été, passa au côté où je logeais. Ceux qui les voyaient monter avec leurs balles ne leur demandaient point où ils allaient parce que les pensant être des marchands, et d'ordinaire plusieurs y venant, ils ne trouvaient point étrange de voir ceux-ci. Ils s'arrêtèrent dans l'antichambre, où de fortune le petit garçon qui avait accoutumé de me servir, passant pour quelque affaire que je lui avais commandé, les vit, et rentrant dans la chambre dit à Clarine qu'il y avait des marchands dans l'antichambre qui demandaient si l'on voulait acheter de la toile. Clarine incontinent se douta que c'était Arimant, et s'approchant de moi : - Vous verrez, me dit-elle, Madame, que ce seront nos marchands ! - Allez voir, lui dis-je, et si ce sont eux, faites-les entrer, car nous aurons loisir de voir leur marchandise, cependant qu'il n'y a personne qui nous empêche. Et il était vrai que de bonne fortune il n'y avait dans ma chambre que nous trois. Clarine incontinent s'y en alla et parce que le petit enfant la suivit, elle fit semblant de ne les connaître point, leur demandant quelle marchandise ils portaient. - De fort belles toiles, répondit Arimant en langage Gaulois, et à fort bon marché. - Vous venez, dit-elle, tout à propos, car Madame est seule, elle sera bien aise de voir votre marchandise. Et à ce mot, elle les conduisit vers moi.   
  Je vous avoue, Hylas, que je fus tellement transportée, et lui aussi, que voyant n'y avoir

[ III, 7, 319 verso ]

personne dans la chambre qui nous pût voir, parce que Clarine avait donné une commission au petit qui nous servait pour aller par la ville, d'abord qu'il entra dans ma chambre, je lui tendis les bras, et lui s'en vint de même vers moi, et se mettant à genoux devant mon lit, je le tins un fort longtemps serré contre mon sein, si surprise de contentement que je ne pouvais le détacher de mes bras. - Ami, lui dis-je, enfin voici ta Criséide, que les Dieux ont refusée pour ne te faire une si grande injustice que de te ravir ce qui est si bien à toi. - Madame, dit-il, je reconnais en cela que véritablement ils sont Dieux, puisqu'ils sont si justes ! Mais quel pensez-vous que vous me rendez quand vous me dites que Criséide est mienne ? - Arimant, repris-je, soyez certain que si Criséide n'est vôtre, elle n'est point du tout, je le vous ai écrit de mon sang, et si vous en voulez un plus grand témoignage, vous l'aurez de moi, et tout tel que mon honnêteté me le pourra permettre, car je pense être bien raisonnable qu'ayant voulu mettre la vie pour me conserver toute à vous, je ne réserve plus rien qui ne soit vôtre, ou pour mieux dire à votre discrétion, sinon ce qui seul me peut rendre digne d'être à vous.   
  Il voulait répondre, lorsque Clarine le vint ôter d'auprès de moi, parce qu'elle oyait marcher dans l'antichambre. Se retirant donc diligemment, il se mit auprès de son compagnon qui commençait déjà à déployer sa marchandise, et à la montrer à Clarine, qui faisait grandement

[ III, 7, 320 recto ]

l'empêchée à bien considérer la bonté et la beauté de la toile ; et en même temps Ricimer entra dans la chambre. Il avait accoutumé de me venir voir fort souvent, et semblait que le bruit qui courait par la ville de l'amour qu'il me portait ne fût point faux, car depuis l'accident qui m'était arrivé, l'affection qu'il me soulait porter était tellement augmentée que sa femme même s'en était aperçue. Et parce qu'elle était d'un naturel fort jaloux, et qui ne voulait point que personne eût part en ce qu'elle devait posséder toute seule, elle commençait de me haïr et de faire résolution de m'éloigner de Ricimer aussitôt que je serais en état de pouvoir marcher. Et voyant ma mère fort en colère contre moi pour le refus que j'avais fait de Clorange, elle ne fit point de difficulté de le lui dire. Et de fortune Clarine, sans qu'elles s'en aperçussent, ouït tous leurs discours, et me les raconta. Cet éloignement n'était pas celui qui me fâchait, car au contraire j'en étais très aise pensant par ce moyen de revenir à Éporèdes, mais ce fut la cruauté de ma mère, qui jura en même temps que, le voulussè-je ou non, soudain que je serais hors de la présence de Ricimer, elle me ferait épouser Clorange. Cette résolution de ma mère m'en fit prendre une autre, que peut-être je n'eusse pas eue de longtemps, qui fut de me donner entièrement à Arimant, et de fuir en toute façon la tyrannie de laquelle elle voulait user sur moi.   
  Mais, pour revenir à Ricimer, le voyant entrer dans ma chambre, je dis tout haut à Clarine

[ III, 7, 320 verso ]

qu'elle dît à ces marchands que pour cette heure ils s'en allassent, et qu'ils revinssent le matin, que j'achèterais volontiers de leurs toiles ; et cela je le fis exprès afin que si Ricimer les revoyait une autre fois, il ne le trouvât pas étrange. Arimant, qui savait le bruit qui courait de l'Amour que ce Prince me portait, le voyant fort aimable de sa personne, outre la faveur que sa qualité lui pouvait acquérir, le regardait avec un œil qui ne ressentait point le marchand, et supportait avec une peine extrême qu'il fallût lui quitter la place et s'en aller pour ne rien découvrir ; toutefois, voyant qu'il le fallait faire par force, il replia et refit ses balles, et après les mettant sur son compagnon, après avoir fait une grande révérence, s'en alla. Et moi le voyant partir, je lui criai : - Adieu, notre maître, ne faillez pas de revenir demain au matin.   
  Voilà quelle fut notre première vue. Mais pour ne tirer ce discours trop en longueur, sachez, Hylas, que le lendemain il revint lorsque chacun était allé au temple et qu'il n'y avait que Clarine auprès de moi, et pour ne perdre le temps à redire les mêmes propos que nous nous tînmes, notre résolution fut telle : Voyant qu'aussitôt que je serais en état de marcher, ma mère m'emmènerait pour me faire épouser par force Clorange, nous fûmes d'avis de la devancer, et que, quelques jours avant que de faire connaître que je fusse bien remise, je manderais vers Arimant, qui cependant demeurerait vers les Libicins, et que m'habillant en homme, je me déroberais, et m'en viendrais le trouver au

[ III, 7, 321 recto ]

logis où alors il logeait, et que de là il m'emmènerait où bon lui semblerait, avec promesse de m'épouser au premier lieu où il pourrait le faire en assurance, et que cependant nous vivrions comme frère et sœur. Cette délibération prise, Arimant donna ordre de faire les habits, tant pour moi que pour Clarine, et avant que de partir les lui remit entre les mains, et puis promit sans faillir d'être le quinzième jour après en cette même ville, et dans le même logis où il était alors logé, lequel il fit aussi fort bien reconnaître à Clarine, afin qu'elle m'y sût conduire.  "  
Voyez, Hylas, à quoi la rigueur des mères conduit  "  
quelquefois les enfants qui sont malavisés. "   
Or voici ce qui en advint : Les quinze jours étant écoulés, et croyant qu'Arimant fût en son logis comme nous avions résolu ensemble, je ne manquai point à m'y rendre vêtue en homme, et Clarine aussi, et si bien déguisées qu'ayant rencontré au sortir du logis ma mère qui revenait du Temple, elle ne nous reconnut ni l'une ni l'autre ! Mais je fus bien étonnée quand je fus au logis et que je n'y trouvai personne, et plus encore quand je vis arriver la nuit sans avoir point de nouvelles de lui ; ce fut alors que je commençai à me repentir de ma fuite précipitée, et d'avoir été si hâtive à sortir d'auprès de ma mère sans savoir pour le moins si Arimant était revenu. Et ce qui me troubla davantage, ce fut qu'incontinent le bruit s'épandit par toute la ville que j'étais perdue et qu'on me faisait chercher de tous

[ III, 7, 321 verso ]

côtés. Me résolvant enfin à tout ce qui m'en   
" pouvait arriver, et me semblant que la mort  
" remédierait au pis aller à tous mes   
" inconvénients, je dis à Clarine, qu'il fallait sortir par quelque moyen de cette ville, et que je pensais, puisqu'Arimant n'était point venu, qu'assurément il lui était arrivé quelque grand empêchement. Et lorsque nous étions en la plus grande peine, je vis entrer dans la chambre le jeune homme qui servait Arimant. Vous pouvez penser, Hylas, quel contentement j'en eus, il fut tel, que lui jetant les bras au col : - Ah ! mon ami, lui dis-je, et où est ton maître ? - Il est en sa maison, me dit-il, mais si blessé qu'il n'a pu venir. - Et qui l'a traité de cette sorte ? répliquai-je toute tremblante. - C'est, répondit-il, une personne à qui il a donné la mort. Et pour ne vous point tenir en peine plus longtemps, sachez, dit-il, que mon maître n'ignorant point le dessein que Clorange avait sur vous, il l'a fait appeler, il s'est battu avec lui et l'a tué. Il est vrai qu'il n'est point sorti du combat sans deux grandes blessures, qui, encore qu'elles ne soient guère dangereuses, ne laissent de l'incommoder de sorte, pour être l'une à la jambe et l'autre à la cuisse, qu'il lui est impossible de souffrir le cheval, ni de marcher. Et voyant qu'il ne pouvait être ici comme il vous avait promis, il m'y a envoyé pour vous servir et vous conduire où il est, m'ayant donné et chevaux et tout ce qui est nécessaire. - Mon ami, lui dis-je, je croyais bien que quelque grande occasion empêchait ton maître d'être ici ! Je

[ III, 7, 322 recto ]

loue Dieu de ce que lui et moi soyons hors de la peine que Clorange nous pouvait donner, je voudrais bien qu'il ne lui eût pas coûté si cher. Quand tu voudras, nous nous mettrons en chemin pour aller panser ses blessures. - Je pense à la vérité, me dit-il, que l'on ne saurait lui donner un meilleur remède. Et lors appelant Clarine, nous commençâmes à consulter ce que nous avions à faire pour échapper, y ayant apparence qu'il y aurait de grandes gardes aux portes. Et après avoir longuement débattu, nous conclûmes qu'il fallait que le jeune homme allât au Palais de Ricimer pour ouïr ce que l'on disait, et apprendre, s'il était possible, de quelle façon l'on faisait notre recherche ; et que cependant nous nous couperions les cheveux, afin que si de fortune nous étions trouvées, l'on ne nous pût connaître que difficilement.   
  Cette délibération faite, ce jeune garçon part, et va avec une très grande finesse, se mêlant parmi les domestiques de Ricimer, où il entend que tout leur discours n'était que de moi. Les uns disaient que je m'en étais fuie et avec raison parce que l'on me voulait forcer d'épouser Clorange, le plus mal fait de tous les hommes de la Gaule Cisalpine. Les autres, qui pensaient être plus fins, allaient murmurant contre la femme de Ricimer, disant qu'elle m'avait fait dérober, jalouse de l'amitié que son mari me faisait paraître. Et cette dernière opinion passa si avant que Ricimer le crut, se souvenant qu'en semblable occasion elle en

[ III, 7, 322 verso ]

avait déjà usé ainsi. Et cela fut cause que, quand ma mère s'alla jeter à ses pieds pour le supplier de me faire chercher avec diligence, il lui dit avec un souris de colère : - Allez, allez, Madame, et si vous ne savez où est votre fille, demandez-la à votre parente ! Et sans lui faire autre réponse se tourna de l'autre côté. Cela fut cause que ma mère, redisant à sa femme ce qu'il lui avait répondu et le peu de compte qu'il en avait fait, et d'ailleurs ayant assez reconnu l'affection qu'il me portait, elle crut qu'assurément Ricimer m'avait fait dérober pour me tenir cachée en quelque lieu de plaisir. Quant à ma mère, elle ne savait que soupçonner : Une fois elle croyait que Ricimer m'eût ravie ; l'autre, que c'était sa femme qui, par jalousie, m'eût fait dérober, car de penser que ce fût pour Clorange, ne sachant point que j'eusse été avertie de la résolution qu'elles avaient faite, elle ne pouvait s'imaginer que c'en fût la cause. Et ainsi, pour ne savoir lequel croire, elle croyait, ou plutôt craignait tous les deux. Et de là il advint que se soupçonnant ainsi tous trois, ils ne mirent pas grande peine à me faire chercher, se moquant l'un de l'autre, quand il y en avait quelqu'un qui proposait qu'il le fallait faire. Ce soupçon fut celui qui me donna la commodité de sortir le lendemain un peu avant midi, outre qu'étant un jour de marché, il nous fut aisé de nous mêler parmi la foule, et même n'y ayant personne aux portes qui eût charge de prendre garde à nous. Dieu sait si nous pressâmes nos chevaux quand nous fûmes

[ III, 7, 323 recto ]

hors des faubourgs de la ville ! Nous allâmes repaître dans un bois des provisions que ce jeune homme avait apportées ; et de là reprenant notre chemin, nous marchâmes toute la nuit, et jusques au lendemain qu'il était plus de midi, que nous allâmes loger dans une maison des amis d'Arimant, auquel ce jeune homme donna une lettre de sa part, et où nous reçûmes toute la bonne chère qu'il se peut dire. Mais j'étais tellement assoupie du travail du chemin et de la longue veille, que je m'endormais en mangeant. Nous reposâmes donc le reste du jour, et toute la nuit suivante. Je crois quant à moi que ce fut sans m'éveiller ; je sais bien pour le moins que le Soleil était fort haut que j'étais encore au lit. Et lorsque ce jeune homme me vint appeler, il me sembla que la nuit avait été bien plus courte que de coutume. Nous reprîmes donc le chemin, et marchâmes jusques à la nuit que nous arrivâmes un peu après les vingt-quatre heures en la ville des Libicins avec le contentement que vous pouvez penser. Mais vous saurais-je représenter combien fut grand celui d'Arimant lorsque je l'allais embrasser dans son lit ? Il fut tel que ses plaies se rouvrirent et recommencèrent à saigner de sorte qu'il faillit d'y demeurer ! Et je crois qu'il avait tant de joie de me voir en sa maison que, si je ne m'en fusse prise garde, il n'en eût rien dit pour ne me point effrayer. Mais lui voyant le visage tout changé, je lui demandai s'il ne se trouvait point mal. - Ce n'est rien, me dit-il, mon frère (c'est ainsi que depuis nous nous appelâmes

[ III, 7, 323 verso ]

toujours), il faut seulement faire venir le Chirurgien, cependant que vous poserez vos bottes, car je ne laisserai de souper avec vous, encore que je sois au lit. - C'est ainsi que je l'entends, lui dis-je. Et appelant le Chirurgien, après que je l'eus embrassé, je me retirai un peu en ma chambre. Mais vous pourrais-je bien dire les discours de Clarine et les gracieuses rencontres qu'elle faisait ? Je crois qu'il serait malaisé, parce qu'ayant été toujours en frayeur jusque-là, il semblait qu'elle fût revenue de la mort à la vie. Cependant que nous allions gaussant ensemble, l'on nous vint avertir qu'Arimant avait perdu tant de sang que ses plaies s'étaient beaucoup empirées, et que le danger en était grand. Je courus toute effrayée vers lui, mais je trouvai que le sang était déjà étanché, et le Chirurgien me pria de le laisser en repos pour toute la nuit, que le mal n'était pas grand, mais qu'il le pourrait devenir si l'on n'y prenait garde. Je fus donc contrainte de me retirer sans le voir, et je vous supplie, Hylas, considérez ce que peut l'amour : Le jour précédent, que je n'avais fait que la moitié du chemin, j'étais si lasse et si outrée de sommeil que je ne pouvais tenir les yeux ouverts, et à ce coup que j'en avais fait encore autant, je ne pus clore l'œil de toute la nuit, mais de temps en temps j'envoyais savoir comme se portait Arimant, sans reposer, que le matin qu'il me fut permis de le voir. - Et quoi, mon frère, lui dis-je, vous vous êtes trouvé mal, et vous ne vouliez pas nous le dire ? - Je sentais bien, me dit-il en souriant, que mes plaies saignaient,

[ III, 7, 324 recto ]

mais je vous avoue que j'étais bien aise de perdre un peu de sang pour vous, en échange de celui que vous avez employé pour moi. - Ah ! lui dis-je, mon frère, nos desseins étaient bien différents, car lorsque j'ai perdu le mien, c'était pour me conserver à vous, et vous à cette heure vous perdiez le vôtre pour vous ravir à moi.   
  Mais, Hylas, que vais-je vous racontant toutes ces choses par le menu, puisque ce temps qu'entre tous ceux de ma vie je puis dire avoir été le seul heureux est tellement changé qu'il ne m'en reste que la mémoire pour le regretter ! Je le passerai donc sous silence, pour ne redire mes contentements en une saison où il n'y en a plus pour moi. Et vous dira qu'après avoir demeuré six semaines en ce lieu pour donner loisir aux blessures d'Arimant de se guérir, son père lui manda qu'il le revînt trouver, car ayant su le duel qu'il avait fait contre Clorange, il était en continuelle peine pour lui, non seulement pour les blessures qu'il avait reçues mais aussi pour la haine de Ricimer. Et lorsqu'Arimant reçut ce commandement de son père, ce fut en même temps que ses plaies étaient du tout guéries. Le mal qu'il avait eu, et l'incommodité de ses blessures avaient été cause que tous les desseins qu'il eût pu avoir sur moi avaient été prolongés jusques à ce qu'il sortirait du lit, et maintenant qu'il n'avait plus de mal, lorsqu'il me témoignait de m'en vouloir presser, je ne pouvais lui remettre devant les yeux sinon qu'il considérât que j'étais sienne, et

[ III, 7, 324 verso ]

que la connaissance que je lui en avais donnée n'était pas si petite qu'il en pût douter, que ce qu'il demandait de moi n'était pas raisonnable, sinon avec les conditions qui en pouvaient ôter toute sorte de blâme, qu'il pouvait bien penser que quand je m'étais remise entre ses mains, ç'avait été avec dessein de me donner entièrement à lui ainsi que j'avais fait, et que je faisais encore, mais que je le suppliais d'avoir un peu d'égard à ce que et lui et moi nous nous devions. Parce que si je lui devais toute sorte de contentement et de satisfaction, il me devait aussi la conservation de la seule chose qui me pouvait rendre digne de lui, qui était mon honnêteté. Et lorsqu'il me répondait qu'il n'avait jamais eu autre dessein, et qu'il aimerait mieux la mort que de vouloir de moi chose quelconque que sous les conditions de m'épouser, je lui représentais alors qu'il était impossible de faire le mariage au lieu où nous étions, à cause que, si Ricimer le savait, comme il serait impossible qu'il ne le sût, il n'y aurait rien qu'il ne fit pour se venger de cette injure ; qu'il fallait donc nous mettre en lieu où il n'y eût pas tant de danger ; qu'outre cela, encore serait-il bon que son père en fût averti, parce qu'encore que nous fussions tous deux résolus de passer outre quoiqu'il ne le voulût pas, si était-il raisonnable de lui rendre ce devoir,   
" que les Dieux avaient grandement agréable le respect  
" et l'obéissance que les enfants rendaient à   
" leur père, et que cela serait cause qu'ils béniraient nos intentions et nos desseins.

[ III, 7, 325 recto ]

Bref, Hylas, je sus lui représenter mes raisons de sorte que, me prenant entre les bras, et me baisant : - Il est impossible, me dit-il, de résister à ce qu'il vous plaît, faites et ordonnez de ma vie et de mon contentement comme il vous plaira. Et quand il reçut le commandement de son père de s'en retourner, - Ne voyez-vous pas, lui dis-je, comme Dieu commence à bienheurer notre dessein, puisque nous allons en lieu où nous le pourrons achever plus facilement.  
  Il se mit donc en chemin et m'emmena avec lui, mais parce qu'il ne voulait que son père me connût avant qu'il eût accordé son mariage, il changea mon nom et m'appela Cléomire, disant que j'étais Gaulois Transalpin, favorisé en cela de la langue Gauloise que j'avais. Et pour prendre sujet de me tenir auprès de lui, il disait que je lui avais sauvé la vie au combat qu'il avait fait avec Clorange, ayant empêché que deux des siens qui s'étaient cachés au lieu où le duel avait été fait ne lui fissent supercherie, m'étant si généreusement opposé à tous les deux qu'encore qu'il fût si blessé qu'à peine se pouvait-il tenir debout, toutefois je les avais forcés de se sauver à la fuite, et que cet acte l'avait tant obligé qu'il ne voulait jamais se séparer de moi. Considérez, Hylas, comme  
la personne qui aime se va imaginant  "  
des sujets d'obligation, car il faut que vous sachiez  "  
qu'Arimant était si aise que chacun le pensât ainsi que j'ai opinion qu'enfin lui-même le croyait aussi bien que les autres.

[ III, 7, 325 verso ]

  Nous fîmes notre voyage heureusement et arrivâmes à Éporèdes où le père d'Arimant nous reçut avec tant de bon visage qu'il faisait bien paraître l'amitié qu'il portait à ce fils. Mais quand il sut que j'étais Cléomire, duquel son fils lui avait écrit la valeur et l'assistance imaginée, je ne saurais vous dire les remerciements et les offres qu'il me fit, car véritablement c'était un très honorable Chevalier et plein de toute vertu, digne du nom qu'il portait. Je fus bien aise, et Arimant aussi, de voir ce bon commencement, ayant espérance que bientôt le progrès de cette amitié nous porterait à l'heureux accomplissement que nous désirions. Les premiers jours étant passés, et Arimant ne pouvant avoir repos qu'il ne vît la conclusion de notre mariage, nous consultâmes longuement ensemble de quelle façon nous y devions nous y conduire. Enfin nous fûmes tous quatre d'opinion, car Clarine et ce jeune homme était toujours de notre conseil, qu'il fallait que ce fût moi qui en fisse l'ouverture au père, parce que, depuis que j'étais arrivée, il avait pris une si grande créance en ce que je lui disais que sans doute il se laisserait porter à tout ce que je voudrais, et que je lui conseillerais. Je pris cette charge fort à contrecœur, me semblant que c'était bien contre la coutume qu'il me fallût demander un mari, au lieu que ce sont toujours les maris qui demandent les femmes. Toutefois, puisque déjà ma fortune m'avait fait rompre les coutumes des autres femmes, je crus que mon affection m'en pouvait

[ III, 7, 326 recto ]

bien faire faire de même à ce coup, outre que voyant que c'était la volonté d'Arimant, j'eusse pensé de faire une très grande faute si j'y eusse contredit.   
  Je m'en vais donc trouver le père dans un jardin où alors il se promenait tout seul, et après l'avoir salué et que nous eûmes parlé quelque temps de la beauté du lieu et de la saison, enfin je fis tomber le propos sur le contentement que chacun a de se voir perpétuer en ses enfants ; et puis lui représentant quel devait être le sien quand il considérait Arimant, comme le plus accompli Chevalier non seulement des Salasses et des Libicins, mais de toute l'Émilie. Il me répondit que l'amitié que je lui portais me le faisait croire tel. - J'avoue, lui dis-je alors, que je l'aime plus que Chevalier que j'aie jamais connu, mais avant que je l'aie aimé de cette sorte, je vous assure, Seigneur, que je l'ai estimé tel, et que tous ceux qui en parlent en font le même jugement. Mais, continuai-je, puisque nous en sommes venus si avant, encore faut-il que je vous dise que je me suis fort étonné comme vous avez tant tardé à le marier, il en est d'âge, et je crois que ce serait beaucoup ajouter à votre contentement si vous le voyez marié, et bientôt après, père de plusieurs beaux enfants. - Vous avez raison, me répondit-il, je ne crois pas que si je voyais ce que vous dites, j'eusse rien plus à désirer ! Mais les partis sont si rares, et j'en vois si peu, qu'il faut de nécessité attendre si le Ciel ne nous en présentera point quelqu'un. - Peut-être, ajoutai-je, vous voulez

[ III, 7, 326 verso ]

trop choisir. - Pardonnez-moi, me dit-il, mais c'est que véritablement je n'en vois point, car pourvu que je trouvasse une fille noble et vertueuse, et qu'il n'y eût point de reproche en sa race, je ne m'arrêterais guère à la richesse. - Il me semble, lui dis-je, que vous oubliez l'un des plus grands points ! - Et lequel ? me répondit-il. - C'est, lui dis-je, qu'ils   
" s'entre-aimassent bien tous deux. - Il est vrai, reprit-il   
" incontinent, mais je n'ai point mis cette condition, parce qu'elle doit être la première présupposée, vous protestant, Cléomire, que j'aimerais mieux la mort, que si je voyais que la nécessité de mes affaires contraignît Arimant d'épouser une femme indigne de lui ou qu'il n'aimât pas, ayant déjà rompu un mariage pour avoir reconnu qu'il n'y avait pas de l'intention. - Vous êtes, répliquai-je, vrai père en cela ! Mais que diriez-vous, Seigneur, si, encore qu'étranger, je vous proposais un parti en ce pays, où vous trouverez toutes les conditions que vous venez de dire ? et qu'il ne tiendra qu'à vous que vous n'ayez quand vous voudrez. - Je dirais, me répondit-il tout étonné, que vous avez eu plus d'esprit que tant que nous sommes ! - Non pas cela, lui dis-je, mais peut-être plus de commodité de le reconnaître que les autres. Or si vous l'avez agréable, je le vous proposerai, mais avec cette condition que vous me ferez l'honneur de recevoir ce que je vous en dirai comme d'une personne qui vous honore infiniment, et qui aime Arimant plus que toutes les choses du monde. - Vous avez rendu témoignage à mon

[ III, 7, 327 recto ]

fils de ce que vous dites, me répondit-il, et j'ai telle créance de l'amitié que vous me portez que vous ne devez douter que je ne reçoive tout ce que vous me proposerez comme venant d'une personne que je dois aimer, honorer, et croire plus qu'autre que je connaisse.  
  - Avec cette assurance, repris-je, je vous dirai donc, Seigneur, que vous avez près de vous et en cette ville même ce que vous cherchez bien loin : la noblesse de la race, la vertu et l'amour que le mari et la femme se doivent porter, et encore les biens, selon la qualité de vos maisons, choses que toutes ensemble ne sont pas peu considérables. - Et pour Dieu, m'interrompit-il, je vous supplie, Cléomire, nommez-la-moi vitement. - C'est, lui dis-je en rougissant un peu, Criséide. - Véritablement, me dit-il alors, pour sa maison et pour son bien, je l'avoue, mais pour le reste, je ne sais qu'en dire. Et faut que je vous dise qu'il a été un temps, lorsqu'elle était ici, que je l'eusse désirée, n'eût été que sa mère est parente de la femme de Ricimer, lequel je ne sais si vous en avez été averti, me veut un grand mal. - Seigneur, lui dis-je, me permettrez-vous que je parle en sa défense, sans offenser votre jugement ? Et lors m'ayant dit qu'il en serait bien aise, je repris la parole de cette sorte :   
  - Je ne crois pas que Criséide ait fait que deux actions qui vous puissent avoir donné sujet de changer le jugement que vous aviez fait d'elle : La première, la résolution qu'elle fit de se couper les veines et mourir plutôt que d'épouser

[ III, 7, 327 verso ]

Clorange ; Et l'autre, sa fuite hors des mains de sa mère. Mais afin que vous puissiez mieux être éclairci de ces deux points, il faut que je vous découvre une chose que sans doute vous n'avez pas sue, et laquelle toutefois je vous supplie de ne trouver point mauvaise, puisque le respect qui vous est dû a toujours été conservé entier, comme vous entendrez. Sachez donc, Seigneur, qu'Arimant ayant vu cette fille de laquelle nous parlons et en faisant le même jugement que vous, reconnaissant outre cela quelque beauté en elle, en devint tellement amoureux qu'il ne laissa aucune sorte de recherche pour s'en faire aimer. La fille qui reconnut l'honneur que votre fils lui faisait, après avoir souffert quelque temps les soins et les devoirs que les personnes qui aiment bien ont accoutumé de rendre, lui demanda quelle était son intention. Arimant, qui en cela ainsi qu'en toute autre chose procédait en vrai Chevalier, et comme ne dégénérant point de la vertu de ses illustres prédécesseurs, lui répondit qu'il prétendait acquérir ses bonnes grâces, non point pour en mésuser, mais pour se lier avec elle du lien de mariage, comme ceux de sa condition ont accoutumé de faire. Et lorsqu'elle lui mit devant les yeux cette haine que Ricimer vous porte, et la proximité de sa mère avec sa femme, il répondit que les Dieux, qui ne voulaient point d'inimitié perpétuelle, avaient peut-être desseigné de réconcilier vos deux maisons par cette alliance, et qu'il s'assurait que, quand vous en seriez averti, car il ne voulait rien faire en

[ III, 7, 328 recto ]

cela qu'avec votre permission, vous l'auriez agréable, et loueriez son juste dessein. Depuis cette fille ayant quelque temps résisté, et l'amour d'un côté et d'autre s'augmentant tous les jours, ils vinrent ensemble à ces promesses de se donner parole de s'épouser pourvu que vous l'eussiez agréable, et cependant faire tous deux tout ce qu'il leur serait possible pour le faire trouver bon à leurs parents.  
  Les choses étant en ces termes, Criséide est emmenée en la maison de Ricimer, où l'on lui parle de la marier avec Clorange. Vous savez, Seigneur, quel homme il était, c'est-à-dire le plus difforme et le plus vicieux de tous les hommes. Mais quand il eût été le plus agréable et le plus parfait, jugez si Criséide pouvait épouser un autre s'étant déjà donnée à votre fils ? Et toutefois en ceci vous remarquerez sa vertu, parce qu'elle n'avait rien promis qu'à condition que ceux de qui elle devait dépendre l'eussent agréable ; et voyant comme leur intention les portait ailleurs, elle résolut de se faire mourir, d'autant plus vertueuse en cette action que Lucrèce, que celle-ci voulut prévenir la faute pour laquelle l'autre se fit mourir. Si celle-ci n'est point une grande preuve d'amour envers Arimant, et de vouloir conserver son affection entière, vous en ferez, Seigneur, le jugement. Tant y a qu'étant miraculeusement retirée du tombeau, lorsqu'elle commençait à se remettre de la grande perte du sang qu'elle avait faite, elle fut avertie par une de ses filles que sa mère et la femme de Ricimer la voulaient ôter de

[ III, 7, 328 verso ]

la présence de ce Prince pour après la faire épouser à Clorange, voulût-elle ou non. Il n'y a point de doute qu'alors elle eût recouru au même remède qu'elle avait déjà fait si Arimant ne la fût venu trouver, et ne lui eût, les larmes aux yeux, représenté qu'elle en ferait mourir deux si elle ne se déportait de cette résolution, parce qu'il ne la survivrait point, mais qu'il valait bien mieux se retirer de cette cruelle tyrannie de sa mère. Que si elle se voulait assurer en lui, il lui jurait par tous les plus inviolables serments que, sans la rechercher de chose quelconque, il la mettrait secrètement parmi les Vestales, où elle pourrait vivre en attendant qu'il vous pût faire approuver leur mariage.   
  Or jugez maintenant, Seigneur, si ces deux actions doivent être désapprouvées, ou s'il y a défaut de générosité et d'amour en cette fille, qui d'ailleurs a toutes les autres conditions que vous avez demandées ? Je finis de cette sorte avec le grand étonnement du père, qui fit deux ou trois tours dans l'allée où nous nous promenions sans dire un seul mot, cependant que j'attendais la sentence de ma mort ou de ma vie. Enfin relevant la tête qu'il avait tenue contre terre assez longtemps, il me répondit de cette sorte :  
  - J'avoue, Cléomire que vous m'avez dit de grandes choses, et lesquelles   
" avec raison m'ont rendu un peu pensif. Enfin, considérant qu'il   
" n'y a rien en ce monde qui soit conduit par le hasard,  
" mais tout par la sage providence des Dieux,  
" je veux croire que toutes ces choses que vous

[ III, 7, 329 recto ]

m'avez racontées ne sont point advenues que par leur volonté, et cela étant, serais-je bien si téméraire d'y vouloir contrevenir ? Mon fils, à ce que vous me dites, aime Criséide, et je juge bien ayant ouï ce que vous m'en avez raconté, que son voyage vers les Libicins n'a été que pour s'approcher d'elle, ni le combat de Clorange que pour n'en pouvoir souffrir les prétentions au préjudice des siennes. Criséide aussi a donné  
de très grands témoignages de l'aimer chèrement. "  
Je veux conclure par là que les Dieux qui  "   
n'assemblent jamais les contraires sans quelque  "   
lien de sympathie ne les auraient pas poussés à cette bonne volonté, qu'elle ne fût déjà entre eux. Je loue, Ami, l'élection de mon fils, car Criséide mérite d'être aimée, et maintenant que je sais les raisons pour lesquelles elle a fait ce que je désapprouvais, je l'estime au double de ce que je faisais. Et par ainsi, vous direz à mon fils, car je vois bien que c'est lui qui vous a donné charge de m'en parler, que puisque selon son devoir il m'a porté ce respect de ne point prendre Criséide sans mon consentement, je lui en sais si bon gré que non seulement je l'approuve et le loue, mais en remercie les Dieux, et les prie de me donner ce contentement que je les puisse voir bientôt tous deux ensemble. Et encore que je prévoie que Ricimer pourrait augmenter la haine qu'il me porte se figurant que mon fils l'aura offensé en lui ravissant dans sa maison une parente de sa femme, toutefois cela ne me fera point changer d'opinion, étant résolu de les maintenir au péril de quoi qui

[ III, 7, 329 verso ]

m'en puisse arriver.   
  Je m'assure, Hylas, que vous ne douterez point que cette réponse ne me donnât le plus grand contentement que j'eusse pu désirer. Et jugez-le, puisque me jetant à ses genoux je le remerciai pour son fils et pour Criséide, ne m'osant encore déclarer que ce ne fût par l'avis de mon cher Arimant, auquel incontinent après je m'en allai raconter l'effet de ma commission, avec tant de plaisir et de satisfaction, que me prenant entre ses bras, je croyais qu'il ne se saoulerait jamais de me remercier et de me baiser. Enfin nous résolûmes, puisque j'avais dit à son père que j'étais parmi les Vestales, qu'il ne   
" fallait point me déclarer de peur d'être surprise en   
" menterie, car le mensonge a cela de propre,  
" que quand il est reconnu, il fait  
"  mécroire la vérité. Et que pour éviter le courroux de Ricimer et de ma mère aussi, il serait à propos de celer notre mariage quelque temps, et cependant l'on essayerait de leur faire trouver bon. Le père d'Arimant approuva encore ces avis, et dès lors remit tout à la volonté de son fils.  
    " Or voyez, Hylas, comme les hommes proposent,   
" et les Dieux disposent. Qui eût pensé que nos affaires ne dussent avoir la fin la plus heureuse que l'on saurait imaginer ! Et toutefois, les contrariétés que jusques ici nous avons racontées ne sont que jeux auprès de ce que j'ai à vous dire. Car Arimant et moi désirant de terminer heureusement notre dessein, nous feignîmes d'aller quérir Criséide, et partîmes

[ III, 7, 330 recto ]

après avoir fait faire des habits de femme, et tout ce qui était nécessaire pour les noces, et nous en allâmes dans une des villes des Caturiges pour y demeurer autant de temps que nous pouvions juger qu'il en fallait pour faire croire au père que nous étions allés quérir bien loin celle qui était avec nous. Mais ne voilà pas le malheur qui voulut qu'en ce même temps, Gondebaud, le Roi des Bourguignons, ayant passé les Alpes avec une puissante armée, s'était jeté par le côté des Cottiennes dans le territoire des Taurinois et des Caturiges tellement à l'impourvu qu'il les trouva tous sans défenses et sans soupçon de devoir être attaqués ! Et par fortune, le lendemain que nous fûmes arrivés il donna lui-même en cette ville où tout ce que l'on put faire, ce fut de fermer les portes contre la surprise des premiers. Mais incontinent après, toute l'armée arrivant, ce que purent faire les habitants, ce fut de se rendre à quelques conditions si peu avantageuses qu'ils n'amendèrent leur marché en rien, sinon que les femmes, encore que prisonnières, ne furent point forcées, ni les Temples pillés comme on avait fait ailleurs. Mais pour le reste, tout fut à la discrétion du soldat. Ô Dieux ! Hylas, quelle cruauté de voir les filles emmenées captives d'entre les bras de leurs mères, leur tendre les bras en pleurant ! Mais ô Dieux ! quelle extrême et plus qu'extrême inhumanité voir les femmes arrachéesviolemment des mains de leurs maris, sans que les prières, les supplications, les larmes, ni les offres de tous leurs biens les pût

[ III, 7, 330 verso ]

racheter ! Je ressentis ce malheur, c'est pourquoi j'en puis parler comme expérimentée : car de fortune, ce jour-là je m'étais vêtue en femme, et me semblait bien que je n'étais point trop mal, encore que mes cheveux un peu courts m'empêchassent de me pouvoir si bien coiffer que j'eusse désiré. Et le pauvre Arimant ne se pouvait lasser de me caresser, comme s'il prévoyait que ce serait la dernière fois. La ville incontinent fut distribuée en quartier, et chacun assigné à quelque troupe, laquelle, non point en foule mais peu à peu, mettait hors des maisons qui lui étaient échues en partage, tout ce qu'il y avait de bon, fût meuble, chevaux, ou personnes. Arimant, sachant cette honteuse capitulation, criait par la ville qu'il valait mieux mourir que de faire un acte si lâche, que les murs étaient encore debout, que les ennemis n'avaient pas des ailes pour voler par-dessus, que nos flèches n'étaient point encore faillies, ni nos arcs rompus ! Qu'il leur promettait lui seul de conserver la ville, jusques à ce que Ricimer les vint secourir, qu'il était déjà en chemin, et que cette lâcheté leur serait à jamais reprochée. Bref, voyant qu'il n'y avait plus de remède, et que personne ne s'émouvait à ses paroles, il met la main à l'épée, et crie en pleine rue que les principaux avaient trahi et vendu le peuple ; que quant à eux ils n'auraient point de mal, et que tout tomberait sur les plus faibles, qu'il valait mieux les offrir à l'ennemi, et sauver tout le reste ; il cria et se tourmenta de sorte que quelques-uns se rallièrent auprès de lui,

[ III, 7, 331 recto ]

avec lesquels il s'alla saisir d'une porte qu'il défendit si bien que le Roi Gondebaud fut contraint de passer d'un autre côté, où les habitants le conduisirent. Et par ainsi, trahi par ceux du lieu cependant qu'il repoussait l'ennemi qu'il avait en tête, il se sentit charger par les épaules si furieusement qu'enfin la vertu étant surmontée par le grand nombre, et il faut dire par presque tout le camp, il lui fut impossible de résister. Car après avoir soutenu toute l'armée, et être demeuré sans flèches, ni autre sorte d'armes, il fut contraint de venir aux mains, où il fut emporté par le grand nombre des ennemis qui toutefois ne surent jamais le prendre que, chargé de coups, il ne tombât par terre, désirant de mourir plutôt que de me voir entre les mains de ceux qu'il nommait barbares. Quant à moi, en mon malheur encore puis-je dire que j'eus de la bonne fortune : car l'endroit de la ville où je me trouvai fut marqué pour le quartier du Roi Gondebaud, et ceux qui étaient pour lui me prirent avec un bon nombre d'autres Dames qui toutes aussi bien que moi furent emmenées en cette ville sous bonne garde, où nous attendons la venue de ce grand Roi, avec espérance que sa générosité nous donnera aussi bien la liberté que jusques ici, par sa vertu, notre pudicité nous a été conservée.   
  Voilà, Hylas, ce que vous avez désiré de savoir de moi et de ma fortune, laquelle je m'assure vous ne trouverez pas peu étrange, puisqu'après tant de travaux, et lorsqu'il semblait

[ III, 7, 331 verso ]

que je devais par raison espérer quelque repos et quelque contentement au cours de ma vie, le Ciel au contraire m'a voulu ôter la liberté et tout ce que j'avais jamais aimé, qui sont les deux choses les plus estimées, et les plus chères entre les hommes, ne me laissant la vie que pour me faire mieux et plus longuement ressentir la perte qu'elle m'a fait faire et le misérable état où elle m'a réduite.   
  Ainsi la belle Criséide, dit Hylas, fondant toute en pleurs, m'allait racontant sa fortune. Et j'avais pris tant de plaisir au récit qu'elle m'en avait fait qu'il ne me semblait point qu'il y eût un quart d'heure qu'elle eût commencé à me le raconter, et toutefois, il se trouva être si tard que toutes ses compagnes se voulurent retirer. Je les accompagnai jusques sur le bord de l'Arar, où les aidant à monter sur de petits bateaux pour passer de l'autre côté, tant la vue de cette belle étrangère m'était douce et agréable. Je me retirai enfin, plus rempli d'Amour que je n'avais jamais été, mais avec une extrême satisfaction de savoir que cette belle avait appris à aimer, et que toutefois ses affections n'étaient plus employées, puisqu'Arimant était mort, qui ne me donna pas une petite espérance de pouvoir parvenir à ce que je désirais.

Fin du septième livre.

"Astrée fonctionnelle, III, 7" Format Microsoft Word. 16/06/2015.   
Édition établie par Eglal Henein.  
©2005-2015 Tufts University (Medford, MA, É.-U.).  
Voir *Deux visages de* L'Astrée, https://astree.univ-rouen.fr.